



Stimulé par la lecture de travaux récents, nous avons repris notre réflexion sur les rapports difficiles des Habsbourg d’Autriche à l’argent. Dès sa création en 1526, la Monarchie autrichienne (Autriche, Hongrie, Bohême) fut en effet confrontée à des dépenses militaires disproportionnées à ses ressources (le produit des douanes et des mines). Très vite, elle a su s’adapter en développant une fiscalité modérée et contrôlée par les diètes provinciales, mais

aussi en créant des institutions centrales (la Chambre des Comptes de Vienne) qui permettent à l’historien d’avoir des lueurs sur un système si complexe, qu’il a trop souvent découragé la recherche. Par la suite, les Habsbourg ont trouvé des aides chez leurs vassaux allemands ou leurs alliés – le dernier généreux donateur n’étant autre que Louis XV qui versa 100 millions de Livres tournois à Marie-Thérèse au cours de la guerre de Sept Ans. Ils ont eu également recours au crédit que leur fournirent banquiers juifs et grands propriétaires fonciers autrichiens. Bref, malgré des moments difficiles, ils furent capables de défendre la Hongrie face au péril turc et d’entretenir une armée de qualité dont les effectifs décuplèrent entre les traités de Westphalie et les débuts de la Révolution française, tout en faisant de Vienne une des capitales européennes de la musique et des beaux-arts.

Il nous a paru intéressant de mettre en lumière les côtés positifs des finances autrichiennes plutôt que d’insister exagérément sur certains travers, propres d’ailleurs aux finances d’Ancien Régime en Europe, les difficultés de trésorerie ou les inégalités fiscales frappant certaines provinces (la Basse-Autriche ou la Bohême) et certains contribuables (les exploitants agricoles). Le bilan nous semble plutôt positif puisqu’en trois siècles – de la création de la Monarchie autrichienne en 1526 à la mort de Joseph II en 1790 –, les ressources de l’État ont été multipliées par vingt, la dette publique contenue dans des limites raisonnables tout en décuplant les effectifs de l’armée permanente. Néanmoins la structure politique de la Monarchie autrichienne, qui ne fut jamais une monarchie absolue, n’a pas permis, même à Joseph II, de faire des réformes fiscales profondes, les aristocraties locales ayant eu jusqu’au bout le moyen de défendre leurs intérêts économiques.

Bien entendu, cet ouvrage n’est qu’un essai car l’étude détaillée en continu de toutes les ressources, de toutes les dépenses dans un système largement décentralisé et riche en documentation, excédait à la fois les capacités d’un seul auteur et la patience du lecteur.

Illustrations : Avers et revers d’un thaler à l’effigie de l’empereur Rodolphe II. Collection privée.



LES HABSBOURG ET L'ARGENT

collection dirigée par Dominique Barjot & Lucien Bély

Dernières parutions

- Le Prince et la République.*
Historiographie, pouvoirs et société
dans la Florence des Médicis au XVII^e siècle
Caroline Callard
- Histoire des familles, des démographies*
et des comportements.
En hommage à Jean-Pierre Bardet
Jean-Pierre Poussou
& Isabelle Robin-Romero (dir.)
- La Voirie bordelaise au XIX^e siècle*
Sylvain Schoonbaert
- Fortuna. Usages politiques*
d'une allégorie morale à la Renaissance
Florence Buttay-Jutier
- Au cœur de la parenté. Oncles et tantes*
dans la France des Lumières
Marion Trévisi
- Le Tabac en France de 1940 à nos jours.*
Histoire d'un marché
Éric Godeau
- 150 ans de génie civil,*
une histoire de centraliens
Dominique Barjot
& Jacques Dureuil (dir.)
- Des paysans attachés à la terre ?*
Familles, marchés et patrimoines
dans la région de Vernon (1750-1830)
Fabrice Boudjaaba
- La défense du travail national ?*
L'incidence du protectionnisme sur
l'industrie en Europe (1870-1914)
Jean-Pierre Dormois
- L'Informatique en France de la seconde*
guerre mondiale au Plan Calcul.
L'émergence d'une science
Pierre-Éric Mounier-Kuhn
- In Nature We Trust.*
Les paysages anglais à l'ère industrielle
Charles-François Mathis
- L'Ingénieur entrepreneur.*
Les centraliens et l'industrie
Jean-Louis Bordes, Pascal Desabres,
Annie Champion (dir.)
- La Guerre de Sept Ans en Nouvelle-France*
Laurent Veyssière & Bertrand Fonck (dir.)
- Représenter le Roi ou la Nation ?*
Les parlementaires dans la diplomatie
anglaise (1660-1702)
Stéphane Jettot
- « *C'est moy que je peins* ». *Figures de soi*
à l'automne de la Renaissance
Marie-Clarté Lagrée
- La Faveur et la Gloire. Le maréchal de*
Bassompierre mémorialiste (1579-1646)
Mathieu Lemoine
- Les Maîtres du comptoir : Desgrand père*
& fils. Réseaux du négoce et révolutions
commerciales (1720-1878)
Jean-François Klein
- Les Habsbourg et l'argent.*
De la Renaissance aux Lumières
Jean Bérenger
- Frontières religieuses*
dans le monde moderne
Francisco Bethencourt
& Denis Crouzet (dir.)
- La Politique de l'histoire en Italie. Arts et*
pratiques du réemploi (XIV^e-XIV^e siècle)
Caroline Callard, Élisabeth
Crouzet-Pavan & Alain Tallon (dir.)

Jean Bérenger

Les Habsbourg et l'argent
de la Renaissance aux Lumières



Ouvrage publié avec le concours de l'Institut de recherche sur les civilisations
de l'Occident moderne (IRCOM) et du Centre Roland Mousnier (UMR 8596)
de l'université Paris-Sorbonne

Sorbonne Université Presses est un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université

© Sorbonne Université Presses, 2023

© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2014
ISBN de la version papier : 978-2-84050-872-4

Mise en page Emmanuel Marc DUBOIS, Issigeac
d'après le graphisme de Patrick VAN DIEREN
Adaptation numérique Emmanuel Marc Dubois/3d2s

SUP

Maison de la Recherche
Université Paris-Sorbonne
28, rue Serpente
75006 Paris

tél. : (33)(0)1 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

<https://sup.sorbonne-universite.fr>

LES DÉPENSES

Dès la fondation de la Monarchie, les impératifs de défense ont pesé lourd dans le budget, qui a été écrasé par les dépenses de guerre et plus particulièrement au cours des deux premiers siècles de son existence par la lutte contre le Turc, qui, une fois installé dans la plaine hongroise était une menace permanente pour les Pays héréditaires, en général, et pour la capitale, en particulier. Une fois ce péril mortel écarté, la Monarchie, qui était devenue une grande puissance après la paix de Karlowitz, fut contrainte de faire face à ses obligations pour maintenir sa place dans le système européen et consacrer des sommes importantes à une armée permanente, tout en entretenant une Cour brillante, qui faisait de Vienne une des grandes capitales européennes. C'est pourquoi nous étudierons d'abord les dépenses militaires avant d'évoquer les dépenses civiles.

LA FRONTIÈRE MILITAIRE

Les Confins militaires autrichiens, aujourd'hui tombés dans l'oubli, ont, pendant trois siècles et demi, de 1522 à 1881, protégé les limites méridionales et orientales de la Monarchie contre les invasions ottomanes, mais leur rôle fut particulièrement important jusqu'à la paix de Karlowitz, en 1699, qui a marqué la reconquête de la Hongrie et de la Transylvanie et leur réincorporation dans la Monarchie autrichienne.

L'organisation de la Frontière militaire

Après la chute de Belgrade en 1521, le roi Louis II de Hongrie confia à son beau-frère, l'archiduc Ferdinand la défense de la frontière entre l'Adriatique et la Drave. Cette frontière fut prolongée, après le désastre de Mohacs (1526) et le premier siège de Vienne par les Turcs (1529) par les Confins de Hongrie qui s'étendaient de la Drave à la haute vallée de la Tisza. Trois guerres turques ont permis au gouvernement de Vienne de reculer les limites de la Monarchie et de les fixer en 1699 sur la ligne de la Save, de la Tisza et du Maros, puis en 1718 de les porter au-delà de la Save et du Danube et enfin, après le recul de 1739, de les stabiliser sur la Save et sur le Danube. Dans tous les cas elle comprenait un certain nombre de garnisons permanentes s'étirant à l'origine de la côte dalmate jusqu'à l'Ukraine, puis, après 1700, sur la frontière de la Bosnie et de la Serbie.

L'organisation du système de défense de la Hongrie reposait sur les conceptions stratégiques de Ferdinand I^{er} qui furent progressivement mises en place à partir de 1530. Après la perte de Bude en 1541, on avait compris à Vienne que la défense des Pays héréditaires ne pouvait être efficacement réalisée que dans la Hongrie royale. Le nouveau système de défense, qui fut progressivement mis en place jusqu'en 1570, reposait sur 100 à 120 positions fortifiées (forteresses de la Frontière) et sur de simples postes de garde. Il s'étendait sur plusieurs centaines de kilomètres et après 1550 employait 20 à 22 000 soldats. Il était articulé en 6 secteurs appelés généralats, dont le commandement était confié à des capitaines généraux (*Grenzobristen*) :

164

- 1) la frontière croate et maritime dont le centre était à l'origine Bihacs, qui fut remplacé en 1580 par Karlovac (Karlstadt) ; cette place était une création de l'archiduc Charles, souverain de l'Autriche antérieure à partir de 1564 et père de l'empereur Ferdinand II.
- 2) la frontière wende ou frontière de Slavonie, dont le centre était Varazdin.
- 3) la frontière de Kanizsa dont le centre était Nagykanizsa.
- 4) la frontière de Győr dont le centre était Győr.
- 5) la frontière des Villes minières dont le centre était d'abord Léva (Lewentz) puis depuis 1589 Neuhäusl (en hongrois Ersékujvar, aujourd'hui Nové Zamky, en Slovaquie).
- 6) la frontière de Haute Hongrie dont le centre était Cassovie (en hongrois Kassa aujourd'hui Kosice, en Slovaquie).

Les généraux de la frontière, qui administraient les différents généralats, commandaient les troupes soldées par le roi qui étaient en garnison dans les bicoques (ou tchardaques) et les villes fortifiées. Le général résidait dans la forteresse principale de son généralat.

Vers 1550, les garnisons de la Frontière comptaient entre 6 et 12 000 hommes et ne représentaient qu'une partie des troupes stationnées en Hongrie : il y avait en effet une armée de 10 à 15 000 hommes prête à intervenir, ainsi que 2 000 à 2 500 soldats des Magnats payés par le roi. L'empereur, qui était responsable du bon fonctionnement de la Frontière était aidé financièrement par les États des Pays héréditaires, de la couronne de Bohême et du Saint-Empire. Il en résulta une double administration militaire. Le commandement des forteresses était aux mains des généraux de la Frontière, qui étaient responsables d'une partie bien déterminée de ladite frontière, tandis que des capitaines de cercle hongrois commandaient les troupes du roi et des États.

Cette ligne fortifiée fut la meilleure garantie contre le péril turc. Il avait suffi, en 1566, d'une petite troupe résolue à Szigetvar pour arrêter pendant plusieurs semaines l'armée de Soliman, bien que la place fût, à vrai dire, une modeste bicoque. Cette héroïque résistance fut le thème un siècle plus tard d'une

épopée « le siège de Szigetvar », devenue un classique de la littérature hongroise et de la littérature croate¹. Les Turcs lassés de tant d'échecs signèrent la paix d'Andrinople avec Maximilien II (1568). Le fils recueillit le fruit des efforts du père et la longue période de paix (1568-1593) qui s'ensuivit, permit d'incruster dans le sol la longue et flexible ligne de défense. Dès cette époque, la région de Győr était puissamment défendue puisqu'en 1585, le Français Bongars y a compté douze forteresses, 5 000 fantassins allemands et 300 cavaliers. C'est pourquoi la perte de ce camp retranché durant la guerre de Quinze Ans fut si durement ressentie².

Après 1568, la stratégie des Habsbourg devint purement défensive, mais l'entretien de garnisons permanentes coûtait cher. Parce que la défense de la Hongrie restait sous la responsabilité de l'empereur et qu'il ne pouvait entretenir la Frontière avec les seuls revenus des *cameralia* et des contributions hongroises. Maximilien II mobilisa l'aide des Pays héréditaires et celle des princes du Saint-Empire. Il tenta d'y impliquer le roi d'Espagne Philippe II, qui en tant que souverain du Cercle de Bourgogne, vassal de l'empereur, aurait du lui verser sa quote-part de l'aide turque.

Le coût de la Frontière

Le prix de revient de la Frontière n'a cessé d'augmenter au XVI^e siècle avant de se stabiliser au siècle suivant. En 1545, Ferdinand I^{er} avait déclaré à la diète de Worms que la solde des garnisons de la Frontière lui coûtait en temps de paix 31 970 florins par mois et qu'avec quelques frais supplémentaires, elle lui revenait chaque année à 383 640 florins³. Aux dépenses de personnel, il fallait ajouter la modernisation des fortifications de Vienne (300 000 florins), de Komarom (100 000 florins), de Presbourg (40 000 florins), de Győr (100 000 florins) et de Magyarovar (250 000 florins), ainsi que d'installations militaires à Wiener Neustadt, Fürstenfeld, Radkersburg, Pettau, Varazdin, Zagreb, Bihac, Zengg, Sankt Veit am Pflaum pour un montant non spécifié. Dans un compte général pour 1550, les dépenses de personnel militaire de la Transylvanie à l'Adriatique, toutes catégories confondues montaient à 1 752 000 florins.

En 1554, les frais de personnel de la frontière (sans les frontières wende et croate) s'élevaient déjà à 544 000 florins, pour passer à 945 000 florins en 1556. En 1558, un rapport d'experts mentionnait pourtant que les forteresses de la Frontière étaient si mal garnies de troupes qu'elles ne résisteraient pas à

1 Son auteur était Nicolas Zrinyi, ban de Croatie (1623-1664) qui était le petit-fils du héros de 1566. Son frère Pierre Zrinyi, Grand juge de Hongrie, traduisit l'œuvre de son frère en croate.

2 Győr fut occupée par les Turcs en 1594 et reprise par Adam Schwarzenberg en mars 1598.

3 Cité par P. Rauscher, *Zwischen Ständen und Gläubigern. Die kaiserlichen Finanzen unter Ferdinand I und Maximilian II (1556-1576)*, op. cit. p. 70, note 202.

un siège et que pour assurer une occupation décente de ces places, il faudrait dépenser au moins un million de florins par an. En cas de guerre ouverte, la solde monterait à 2 174 000 florins, soit plus du double. En revanche les dépenses de ravitaillement, d'armement voire les investissements dans les fortifications étaient beaucoup moins lourds que les dépenses de personnel et ne représentaient qu'un tiers du budget total de la frontière. En effet, le ravitaillement des garnisons des confins était assuré par la production locale. Il provenait sous forme d'impôts en nature ou de réquisitions des domaines de la Couronne ou des propriétés privées situées aux alentours des châteaux⁴.

La fourniture de matériel de guerre incombait également aux Pays héréditaires et la frontière militaire a fourni un important débouché aux manufactures d'armes du Saint-Empire. L'industrie hongroise fut incapable d'assurer totalement l'approvisionnement en armes et en matériel de guerre des fortifications en construction⁵. Durant la guerre de Quinze Ans, une bonne partie des canons et des armes à feu provenait de Nuremberg, d'Augsbourg, d'Ulm ou de Prague. La mise en place de ce réseau de ravitaillement durant la deuxième moitié du XVI^e siècle fut une réussite et la Frontière militaire offrit durant des décennies un marché considérable aux villes allemandes spécialisées dans la fabrication d'armes.

Ferdinand I^{er} fit de Vienne, à partir de 1530, le premier arsenal de la Monarchie. Le magasinier général de Vienne (*Oberstzeugmeister*), qui était subordonné au Conseil de la Guerre après 1556, vit ses compétences élargies aux confins militaires, qui furent approvisionnés par les arsenaux de Vienne, de Graz et de Laibach. Des arsenaux furent implantés sur la Frontière à partir de 1540. Tandis que les châteaux de moindre importance n'étaient dotés que de simples dépôts d'armes (*Rüstammer*), les sièges des généralats se virent attribuer des établissements plus importants, dirigés par des magasiniers (*Zeugwart*) d'origine autrichienne. En 1577, le Conseil de la Guerre de Vienne estimait que l'armée impériale devait aux armes à feu individuelles sa très relative supériorité sur les Ottomans⁶. Seul l'arsenal de Cassovie fut doté d'une manufacture d'armes,

4 István Kenyeres, « A várbirtok szerepe a 16. századi magyarországi végvárrendszer ellátásában. Katonai elképzelések az egri és a szatmári vár fenntartására », dans Tivadar Petercsák & Mátyás Berecz (éd.), *Végvár és ellátás a XVI-XVII. században*, Eger, Studia Agriensia, 2002, p. 131-181 ; Ferenc Szakály, *Magyar adóztatás a török hódoltságban*, Budapest, Akadémiai Kiadó, 1981.

5 Michael Roberts, *The Military Revolution, 1560-1660*, Belfast, Boyd, 1955 ; Geoffrey Parker, *The Military Revolution. Military Innovation and the Rise of the West, 1500-1800*, Cambridge, Cambridge UP, 1988 ; Jean Bérenger (dir.), *La Révolution militaire en Europe (XV^e-XVIII^e siècles)*, Paris, Économica, 1998.

6 Josef Kelenik, « The Military Revolution in Hungary », dans Géza Dávid & Pál Fodor (dir.), *Ottomans, Hungarians, and Habsburgs in Central Europe: The Military Confines in the Era of Ottoman Conquest (The Ottoman Empire and its Heritage)*, Leiden-Boston-Köln, Brill, 2000, p. 156.

comparable à celles de Vienne et de Graz. Les matières premières (fer, cuivre, bois, salpêtre) s’y trouvaient en abondance. Profitant de ces conditions favorables et de l’éloignement de Vienne, l’arsenal de Cassovie fournit aux châteaux de Haute Hongrie à partir de 1568, armes et munitions (boulets et balles, poudre noire et mèches). Il ravitailla même en salpêtre l’arsenal de Vienne. Il s’équipa progressivement d’une fonderie de canons (1569), d’une forge et d’un moulin à poudre (1580), ainsi que d’un chantier de construction des chaloupes, pour circuler sur la Tisza⁷.

Le financement de la Frontière

Le royaume de Hongrie ne disposait pas de ressources suffisantes pour assumer une tâche aussi lourde, car la Frontière s’étendait sur plusieurs centaines de kilomètres et après 1550 employait 20 à 22 000 soldats. La diète demanda à Ferdinand I^{er} dès 1540 de faire participer plus activement les Pays héréditaires, la Bohême et le Saint-Empire à l’entretien des garnisons, alors que les diètes de ces pays n’étaient pas conscientes du danger qu’aurait représenté pour leur sécurité la perte de la Hongrie. En 1540 les revenus annuels de la Hongrie royale s’élevaient à 770 000-850 000 florins ; la moitié de ce revenu était dépensée pour l’armée, le reste (385 000 florins) étant affecté aux dépenses civiles (entretien de la cour, paiement des administrations naissantes). Le tableau suivant montre la part des dépenses de la frontière jusqu’au début de la guerre de Quinze Ans, en 1593. La part de la Hongrie dans le paiement des soldes des troupes de la Frontière ne représentait plus qu’un quart des dépenses, ce qui signifie que le reste était imputé aux autres pays de la Monarchie.

Part de la solde des soldats de la Frontière dans le budget de la Monarchie⁸

Année	Dépense annuelle pour la solde	Part de la solde aux revenus en %	Part de la solde aux dépenses militaires en %
1554	761 766 florins	100 %	50 %
1556	945 475 florins	81 %	40,5 %
1558	1 025 040 florins	75 %	37,5 %
1572	1 220 761 florins	63 %	31,5 %
1576	1 658 736 florins	46 %	23 %
1577	1 461 900 florins	53 %	26,5 %
1578	1 368 348 florins	56 %	28 %
1582	1 418 292 florins	54 %	27 %
1593	1 726 622 florins	45 %	22,5 %

7 Géza Pálffy, « Le développement du système des magasins d’armement et de l’approvisionnement en matériel de guerre dans la région de l’Empire des Habsbourg », dans *Armes et culture de guerre en Europe centrale XVI^e-XIX^e siècles*, Paris, Musée de l’Armée, 2008.

8 P. Rauscher, *Zwischen Ständen und Gläubigern. Die kaiserlichen Finanzen unter Ferdinand I. und Maximilian II (1556-1576)*, op. cit. tableau p. 21.

Les Pays héréditaires et le Saint-Empire ne payaient pas seulement des soldes, il fallait aussi approvisionner les troupes de la Frontière et fournir des moyens pour entretenir les forteresses, pour assurer les charrois des vivres et des munitions ou pour payer les salaires des ingénieurs italiens. La flotte des nassadistes basées à Komarom assurait les transports ou bien permettait la construction des ponts de bateau. Dans ces dépenses, on ne compte pas les frais de représentation diplomatique à la Porte ou des services de renseignements dans l'Empire ottoman.

Le paiement des soldes des troupes réparties le long de la frontière représentait la dépense principale, bien que la fourniture d'armes à feu individuelles ou la reconstruction des fortifications selon la trace italienne aient coûté des sommes considérables. C'est pourquoi l'instruction de Ferdinand du 17 novembre 1556 portant création du Conseil de la Guerre définissait la collaboration du nouveau dicastère avec la Chambre des Comptes et elle se préoccupait avant tout des soldes de 14 000 hommes, car le retard dans leur règlement avait des incidences immédiates. L'instruction laissait au second plan d'autres missions importantes comme la reconstruction des fortifications, la fourniture de matériel de guerre, le ravitaillement des forteresses ou l'espionnage.

Dans la première phase du conflit (1530-1550), les soldes de la frontière se situaient entre 4 et 600 000 florins ; elles avaient doublé après 1550 et elles s'accrurent encore de 400 000 florins avec la création des généralats de Haute-Hongrie et de la frontière wende après la paix d'Andrinople. Encore s'agissait-il d'une période relativement calme. Au temps de la guerre ouverte, comme pendant la guerre de Quinze Ans, il fallait compter au moins 10 000 Impériaux supplémentaires, ce qui aggravait le problème. On passa donc de 350 000 florins en 1545 à 1,7 million de florins en 1593, 4 800 soldats supplémentaires coûtant 488 000 florins.

Vienne devait faire face en même temps aux autres dépenses considérables (construction des fortifications, matériel de guerre et ravitaillement des forteresses, espionnage, flottilles de Győr et de Komarom, administration des guerres). On n'a que des renseignements fragmentaires. La construction et la réparation des forts étaient effectuées grâce à la corvée et les vivres étaient fournis par la population des seigneuries des environs. Ces prestations, qui n'étaient pas comptabilisées représentaient au moins 100 000 florins par an. Les dépenses d'administration ne cessaient d'augmenter à cause du développement de la bureaucratie : offices de payeur des guerres, de commissaire contrôleur (*Mustermester*), de commissaire des fortifications, de maître de l'arsenal, de commissaire du ravitaillement, de commissaire de la flottille du Danube.

En 1549, les conseillers hongrois de Ferdinand prévoyaient outre les 500 000 florins pour la solde des troupes, une dépense de 125 000 florins

pour les fortifications, le paiement du tribut à la Porte et l'ambassade de Constantinople (80 000 florins). Ces dépenses n'ont cessé de croître sous Maximilien II. Les dépenses prévues en 1577 dépassaient les possibilités financières de la Chambre des Comptes de sorte qu'il fallut établir un budget à la baisse pour 1578 ; cela signifiait qu'en dehors des soldes l'empereur dépensait, vers 1580, 4 à 500 000 florins, sans compter les dépenses de ravitaillement et la liquidation des arriérés de soldes. En bref, vers 1600, la Frontière coûtait chaque année 2 millions de florins soit 1 300 000 à 1 600 000 florins de soldes et 4 à 500 000 florins de dépenses supplémentaires. Mais ces deux millions représentaient une somme théorique qu'il n'était pas possible de fournir.

Dès 1539, le ban de Croatie Thomas Nadasdy avait constaté que la défense de la Hongrie avec les seules ressources du pays était impossible. Les recettes annuelles du royaume vers 1575 ne dépassaient pas 770 000 florins, dont la moitié seulement était consacrée aux dépenses militaires. La Hongrie dépendait donc largement de l'aide des autres provinces de la Monarchie. Or, selon un mémorandum du conseiller d'État Léonard Harrach (1514-1590), les recettes de la Monarchie en dehors de l'aide du Saint-Empire ne dépassaient pas 2 millions de florins, alors que les dépenses de la Frontière se situaient dans une fourchette comprise entre 1,7 et 2,1 millions de florins. La Monarchie ne pouvait donc pas financer entièrement la guerre turque avec les revenus de l'empereur et les contributions votées par les provinces, puisqu'elle devait faire face aux dépenses de Cour et autres dépenses civiles.

En revanche, il existait alors un certain équilibre entre recettes et dépenses militaires. En 1572, les dépenses totales s'élevaient à 1 386 000 florins, qui se répartissaient entre 1 221 000 florins de soldes et 165 000 florins de dépenses diverses. Les recettes couvraient alors exactement ces dépenses. Elles consistaient dans l'aide du Saint-Empire, de la Bohême, de la Moravie, de la Silésie et de la Hongrie. Elles incluaient également les contributions accordées par l'Autriche intérieure pour la frontière croate, celles de la Basse-Autriche pour le généralat de Győr, ainsi que les revenus du domaine royal en Hongrie. Ce calcul, toutefois, ne tenait compte ni des arriérés de solde ni des investissements dans les fortifications. Au contraire, le budget de 1577, qui tenait compte de ces éléments, prévoyait un déficit de 553 000 florins, les recettes ne couvrant que le paiement des soldes soit 1 461 000 florins. Ce déficit de la Frontière mit les finances impériales en difficulté à la fin du XVI^e siècle. Alors qu'en 1564, la dette publique était de 2,9 millions de florins, en 1575, elle était de 7 millions et en 1577, selon Leonard Harrach, elle atteignait déjà les 10,7 millions de florins.

La Hongrie dépendait donc de ses voisins pour financer sa défense, de sorte qu'à partir de 1555, l'armée, la politique étrangère et les finances devinrent des affaires communes (*negotia mixta*) avec les Pays héréditaires. Ferdinand I^{er}

voulut créer une administration financière homogène à partir de pays ayant des traditions et des administrations très différentes, afin de permettre le financement rapide des dépenses de la Frontière. C'est pourquoi on pensa que la Chambre des Comptes de Vienne serait la meilleure instance pour assurer ce service, en prenant pour modèle la frontière croate, qui était financée depuis 1522 par des contributions de l'Autriche intérieure.

Les provinces voisines de la Hongrie octroyaient chaque année une aide pour la défense de la frontière correspondante selon le schéma suivant :

- 1) La frontière croate était financée par la Carinthie, la Carniole et l'aide turque. L'Autriche intérieure paya les contributions suivantes pour l'entretien de la Frontière⁹ : la Styrie 10 699 000 florins de 1497 à 1594, la Carinthie 4 926 000 florins de 1540 à 1600, la Carniole 2 500 000 florins de 1536 à 1600.
- 2) La frontière de Slavonie était financée par la Styrie.
- 3) La frontière de Kanizsa était financée par la Styrie, la Hongrie et le Saint-Empire.
- 4) La frontière de Győr était financée par la Basse-Autriche, la Hongrie et le Saint-Empire. Comme ce secteur représentait le danger maximum pour Vienne, le gouvernement y concentrait le maximum de forces. La frontière de Győr comptait 12 forteresses, mais 3 500 soldats y tenaient garnison en permanence, ce qui représentait une dépense de 200 000 florins, à laquelle la Basse-Autriche contribuait pour 106 000 florins en 1554 et 138 000 florins en 1566, soit 60 à 70% des dépenses de personnel. C'était une lourde charge pour les finances et l'économie de la province. Il en résulta des retards dans le versement des soldes et, en 1580, les soldats de certains forts ne touchaient plus qu'un ou deux mois de solde par an. C'est pourquoi on payait 1 200 soldats avec le produit de l'aide turque versée par le Saint-Empire. Les soldats adressaient des pétitions concernant leurs arriérés de solde soit à l'empereur, soit au Conseil de la Guerre. Parfois les soldats d'un même château (par exemple Győr ou Tata) touchaient leur solde en provenance de sources différentes, ce qui provoquait des inégalités et des différends.
- 5) La frontière des Villes Minières était financée par la Bohême, la Moravie et la Hongrie (revenus du Primat et Villes minières).
- 6) La frontière de Haute-Hongrie était financée par la Hongrie, la Silésie et le Saint-Empire.

170

9 Sergij Vilfan, « Crown, Estates and the financing of Defence in Inner Austria », dans Robert J. W. Evans et Trevor V. Thomas (dir.), *Crown, Church and Estates*, London, McMillan, 1991, p. 70-79.

En Hongrie il y avait, en outre, 3 généralats de cercle qui complétaient le système défensif : la Transdanubie, la Cisdanubie et la Haute-Hongrie. Les trois généraux dirigeaient les affaires militaires de leur cercle ; ils disposaient des troupes de l'*insurrectio*, des troupes des villes et du comitat, qui comprenaient quelques centaines de hussards et de haïdouques et ils contrôlaient quelques châteaux forts. Les trois généralats de cercle étaient financés par les Ordres et les généraux des Cercles représentaient les pouvoirs militaires de la noblesse hongroise.

Les soldes étaient payées en espèces et en drap – celui-ci fourni par les Juifs de Vienne et, à partir de 1560, se créa une paierie de la guerre pour la Hongrie dont le titulaire fut qualifié, vers 1590, du titre de payeur des guerres et placé sous l'autorité de la Chambre des Comptes de Vienne. Il était destiné à régler les dépenses des administrations chargées de la défense de la Hongrie et de l'arsenal de Vienne. On le sait parce qu'on a conservé son livre de compte pour la seule année 1569. Il payait tous les soldats qui n'étaient pas employés par les Ordres hongrois. Il était aidé par le trésorier-payeur de Haute-Hongrie installé à Cassovie par la réforme de Schwendi. Il gérait déjà 1,3 million de florins et il était devenu une figure centrale de l'organisation financière de la Monarchie. Wolfgang Puchler était, selon la pratique du temps, assisté d'un contrôleur Egidius Gattermayer, qui lui succèdera comme trésorier des guerres et qui est à l'origine d'une dynastie de financiers, les Gattermayer von Gatterburg. La diète de Basse-Autriche nomma un trésorier adjoint mais pas la diète de Bohême.

En conclusion, on peut dire que la défense de la Frontière a représenté pour la Monarchie un véritable défi. On construisit 120 positions fortifiées dans lesquelles on plaça 21 à 22 000 soldats permanents, soit 1 % de la population de la Hongrie royale d'alors. Les soldes coûtaient entre 1,3 et 1,6 million de florins, alors que les ressources annuelles du royaume se situaient entre 770 et 850 000 florins. Il fallait donc recourir à l'aide des provinces voisines et du Saint-Empire, pour lesquels la Hongrie royale servait de glacis face à la menace turque. Cette aide obligatoire a placé les finances autrichiennes dans une situation difficile après 1568 et la Monarchie avait une dette cumulative de 10 millions de florins en 1580.

Malgré les coûts élevés de la Frontière, la guerre ouverte revenait encore beaucoup plus cher à la Chambre des Comptes. En 1566, Maximilien II mobilisa 120 000 hommes pour faire la guerre aux Turcs en Hongrie ; la solde de cette armée s'élevait à 10 millions de florins, dépense à laquelle il fallait ajouter 1 million de florins pour l'artillerie et la flottille du Danube ainsi que 600 000 florins pour les troupes auxiliaires ; au total la campagne de 1566 aurait coûté 11,6 millions de florins.

Jusqu'à commencement de la guerre de Trente Ans, le financement des troupes stationnées en Hongrie constitua le poste principal des dépenses impériales et puisque leur couverture dépendait aussi bien des États de l'Empire que des diètes des provinces de la Monarchie, il était le centre des préoccupations du gouvernement.

Au XVII^e siècle, sa mission n'était pas d'arrêter le corps de bataille ottoman, mais de riposter aux coups de main des garnisons turques de la frontière adverse, qui cherchaient à étendre la zone tributaire. Ces actions, plus ou moins audacieuses, avaient aussi pour but de « ravitailler » en esclaves le marché d'Istanbul. Selon la relation de l'ambassadeur Molin, les Turcs auraient fait en un demi-siècle 500 000 esclaves en Hongrie¹⁰. En 1652, ils ont lancé, à partir de la place d'Eger, une série d'attaques contre Cassovie et Tokay et ont emmené plus de cent personnes en esclavage, qu'ils ont vendues pour 200 000 florins, tandis qu'ils tiraient une rançon de 60 000 florins des 5 nobles qu'ils avaient emmenés en captivité. Pour éviter de semblables malheurs, les comitats de Hont, Zala et Bars ont accepté de payer un tribut annuel de 35 000 florins¹¹. Si les nobles refusaient de céder, les Turcs s'en prenaient à leurs paysans, à leurs troupeaux et à leurs bergers, afin que, terrorisés, les seigneurs payent enfin tribut¹².

172

La paix de Vasvar ne mit pas fin aux prétentions de la Porte qui souhaitait le maintien de la paix, tout en « grignotant » de nouveaux territoires. En 1666, les pachas de Bude et de Szekésfehévar ont demandé aux gouverneurs de Komorn et de Györ, contrairement à l'article 5 du traité de 1664, d'étendre les contributions jusqu'aux portes de Presbourg et ils ont menacé de tout saccager si on ne les leur accordait pas¹³.

Au XVII^e siècle, comme le montrent plusieurs manuels de conseiller de la Chambre des Comptes¹⁴, l'entretien de la frontière devint une charge relativement moins lourde. En 1630, les garnisons de la Frontière militaire consistaient en 4 000 soldats allemands et 8 000 Hongrois fournis par la noblesse. Les dépenses étaient en partie couvertes par les revenus des péages, mais elles coûtaient à l'empereur chaque année 150 000 florins en argent et en drap, même si les soldes n'avaient pas été payées depuis plusieurs années¹⁵.

10 J. Fiedler (éd.), *Relationen der Botschafter Venedigs über Deutschland im 17. Jahrhundert*, op. cit., t. 27, p. 80.

11 Doléances de 1655, art. 1, HHStA, Vienne, *Staatskanzlei, Hungarica Comititalia*, fasc. 402, liasse 1655 ; J. Bérenger, *Les Gravamina. Remontrances des Diètes de Hongrie de 1655 à 1681. Recherches sur les fondements du droit d'État*, op. cit., introduction, p. 34-36.

12 Doléances, 1659, art. 9, Arch. mun. Kosice, liasse 2636/I Ed 1659, *Gravamina*.

13 Grémonville au roi. Vienne, 25 mai 1666. A.E. Paris, C.P. Autriche, vol. 24, f° 220.

14 En particulier le manuscrit 14 466 de la BNA qui date de 1674.

15 Relation de G. Venier, 1630, J. Fiedler (éd.), *Relationen der Botschafter Venedigs über Deutschland im 17. Jahrhundert*, op. cit., t. 26, p. 157.

En 1674, les forteresses de la frontière étaient au nombre de 47, non compris celles de Croatie Slavonie. En 1670 l'ensemble de la Frontière ne coûtait plus à l'empereur que 300 000 florins par an (dont 206 077 en espèces et 89 356 en drap)¹⁶, les secteurs entretenus directement par la Chambre des Comptes lui coûtant 180 000 florins et la frontière de Croatie Slavonie 120 000 florins ; celle-ci, qui était financée par l'Autriche intérieure dépendait depuis 1567 de la Chambre des Comptes de Graz, qui passait pour un instrument de gestion plus efficace¹⁷.

La solde était en principe de 4 florins hongrois par mois, soit au total 40 florins par an, car on ne payait que 10 mois de solde et non 12. La solde était versée partie en espèces, partie en drap. Les soldats hongrois revendaient la majeure partie du drap qu'on leur donnait pour acheter le reste de leur équipement, des chevaux par exemple. Cet arrangement convenait également à la Chambre des Comptes, car elle faisait un important bénéfice en revendant l'étoffe aux soldats. La Chambre justifiait l'opération en prétextant que n'importe quel marchand aurait pris, lui aussi, son bénéfice. La Chambre tirait le bénéfice maximum des futaines de Grünberg en Silésie et elle passait régulièrement des marchés avec les fabricants de cette région. Ce marché favorisait l'industrie textile de la Silésie, au détriment de la Hongrie, car l'approvisionnement de 13 000 hommes représentait un marché non négligeable si l'on considère la dimension des entreprises de l'époque. En 1674, la Chambre arrivait à diminuer le coût de la solde de 50 % par rapport au paiement en espèces. Avec les autres sortes de drap, qui lui coûtaient en moyenne 30 % de plus, son bénéfice était par conséquent moindre. En outre la Chambre des Comptes gagnait sur le change, car elle payait en florins hongrois dévalués de 20 % par rapport au florin rhénan (16 groschen au lieu de 20, ou bien 80 deniers hongrois au lieu de 100). Ainsi la solde mensuelle des troupes allemandes de Győr coûtait en réalité 5 467 florins au lieu de 6 834. Mais surtout la Chambre envoyait de bonnes espèces (rixdales d'argent ou ducats d'or) qui étaient converties en billon hongrois et le bénéfice était au moins de 10 kreutzers par pièce de bonne monnaie changée¹⁸. Enfin la Chambre des Comptes gagnait sur les prévisions budgétaires car jamais les effectifs n'étaient au complet, parce que de nombreux soldats étaient tués dans les escarmouches qui les opposaient aux Turcs.

16 « Extract was auf die gesambte Hungar: gräniz bezahlung in gelt und tuech erfordert wirdt », BN Vienne, ms. 14 466, f° 80.81.

17 Esaias Pufendorf, Diaire viennois, 3 novembre 1671, HHStA, Vienne, ms. 324, f° 139-140.

18 *Ibid.*, f° 81, « von Ueberschuss bey der bezahlung ».

Par conséquent il fallait procéder au remplacement de nombreux soldats¹⁹ et, selon la Chambre des Comptes, ces recrutements absorbaient largement les bénéfices qu'elle faisait sur les fournitures de drap, le change et les effectifs incomplets, parce que la prime d'engagement était de 10 rixdales pour un fantassin et 45 rixdales pour un cavalier. Comme les économies faites sur la solde des garnisons étaient compensées par les frais de recrutement, la somme globale donnée par la Chambre des Comptes correspondait à peu près aux sommes déboursées pour la solde d'environ 13 000 hommes.

L'approvisionnement des forteresses n'était pas toujours correctement assuré, qu'il s'agît de l'artillerie, de la nourriture des troupes ou de l'approvisionnement des magasins.

174

Depuis 1556, la fourniture d'artillerie et de munitions de chaque place forte incombait au Conseil de la Guerre²⁰. Pourtant la diète hongroise signala à de multiples reprises que les places de la Frontière étaient insuffisamment pourvues²¹. En 1662 alors que l'armée du Grand Vizir était déjà en Hongrie, elle demanda à l'empereur de pourvoir toutes les places fortes de canons et de poudre et de solliciter le cas échéant, l'aide des Pays héréditaires et des États de l'Empire²². Normalement l'arsenal de Vienne livrait, sur ordre du Conseil de la Guerre, le matériel et les munitions qui étaient transportés par voie fluviale de l'arsenal de Vienne à Presbourg et, de là, par charroi à Neuhäusl, puis à Szendrö en Haute-Hongrie²³.

Alors qu'avant 1650, les soldats devaient acheter les vivres sur place, le Conseil de la Guerre se mit peu à peu à leur fournir du pain. L'intendant militaire passait des marchés avec les grands propriétaires fonciers, de préférence en Hongrie. Ainsi, le 15 janvier 1660, l'archevêque d'Esztergom, Georges Lippai²⁴ se chargeait de fournir aux garnisons pour 30 000 florins de vivres (vin et grains) dont le paiement était garanti par le revenu des salines de Gmunden en Haute-Autriche. En avril de la même année, la Chambre des Comptes ordonna au trésorier de la Cour, Th. Eder, d'avancer 14 000 florins au président de la

19 En 1660, l'administration des villes minières demanda 150 hommes pour compléter les effectifs des places qui les protégeaient, Vienne, 25 août 1666, HKA Vienne, *Gedenkbücher* 425 *Ungarn*.

20 Instruction du Conseil de la Guerre, Vienne, 17 novembre 1556, art. 8, T. Fellner et H. Kretschmayr (dir.), *Die Österreichische Zentralverwaltung*, op. cit., loc. cit.

21 Doléances de la diète, art. 3/1655, HHStA, Vienne, *Staatskanzlei, Hungarica Comititalia*, fasc. 402, *Gravamina* 1655.

22 Doléances 1662, art. 19, Arch. mun. Kosice, liasse 2636/I Ed 1662, *Gravamina*.

23 « *An die Hinterlassene. Hoffcammer den unkhosten zue abführung munitio von Wien nacher Pressburg her zu geben, und das sye den auf dem wasser nach Neuhäusl und dann nacher Zendreo, die Hungarische cammer herzuschieszen ersuechen solle* », Vienne, 13 juillet 1660, HKA Vienne, *Gedenkbuch* 425, *Ungarn*.

24 L'archevêque d'Esztergom possédait de nombreux domaines dans la partie occidentale de l'actuelle Slovaquie.

Chambre de Presbourg, le comte Zichy, à qui il incombait de passer directement les marchés de fournitures de grains²⁵. Pour assurer la subsistance des garnisons, la Chambre des Comptes faisait aussi appel à des contributions en nature dont le principe avait été voté par la diète de 1659²⁶. En 1660, la Chambre des Comptes demandait au chancelier de Hongrie, Georges Szelepcsényi, de réunir à Presbourg les représentants des comitats de Haute-Hongrie pour ravitailler par ce moyen les garnisons de Szatmar, Kallo, Tokay, Onod et Szendrő²⁷. Le ravitaillement de l'armée dépendait donc largement du bon vouloir de la noblesse et de la diligence de l'administration hongroise²⁸.

Dans la même perspective, la loi 6 de 1655 a ordonné la création d'un grand magasin par secteur, un à Szendrő pour la Haute Hongrie, un dans la région de Neuhäusl et un troisième en Transdanubie, pour parer à toute éventualité en cas de guerre ouverte avec les Turcs. Pourtant en 1682, les magasins n'existaient toujours pas²⁹, quoique les sommes mises en jeu n'aient représenté qu'une faible partie de ce que coûtait la solde des garnisons.

Un autre poste, l'entretien, la réparation, voire la construction de fortifications, aurait pu être fort coûteux si les autorités militaires n'avaient disposé de main d'œuvre à bon marché grâce à la corvée. Nombre de bicoques ne sont défendues que par des palissades plutôt fragiles et la diète s'inquiétait de leur entretien. Elle offrit de réparer, à ses frais, les forteresses de Transdanubie³⁰, parce que la Chambre des Comptes n'y affectait que de petites sommes (2 à 4 000 florins). Les efforts financiers étaient concentrés sur les grandes places fortes³¹, parce que le commandement savait qu'en cas de guerre ouverte, seule une place importante arrêterait l'armée ottomane. Pourtant Montecuccoli, après sa première tournée d'inspection comme président du Conseil de la Guerre, en 1668, avait constaté que ces places étaient mal défendues, mal pourvues et il mettait l'accent sur le danger que présentait une telle situation³².

La construction de Leopoldov nous fournit un bon exemple. Une commission avait décidé dès l'automne 1664 « qu'on ferait une place de 6 bastions à 2 000 pas de la ville de Galgoc » (en slovaque Hlohovec)³³, mais les résultats ne

25 Ordre de l'empereur au comte Zichy du 24 avril 1660, HKA Vienne, *Gedenkbücher* 425, *Ungarn*.

26 Chaque unité fiscale (*porta*) fournirait 6 setiers de grain, loi 6/1659.

27 Décret au chancelier de Hongrie Georges Szelepcsényi, Vienne, 2 novembre 1660, HKA Vienne, *Gedenkbücher* 425, *Ungarn*.

28 J. Bérenger, *Les Gravamina. Remontrances des Diètes de Hongrie de 1655 à 1681. Recherches sur les fondements du droit d'État*, op. cit., introduction, p. 21.

29 Sébeville au roi, Vienne, 5 novembre 1682, AE Paris, CP Autriche, vol. 54, f° 20.

30 Doléances de 1659, art. 8, Arch. mun. Kosice, liasse 2636/I Ed 1659, *Gravamina*.

31 Győr et Komorn reçurent respectivement 20 000 et 15 000 florins de crédits pour le seul exercice 1677, HKA Vienne, 16 juillet 1677, *Gedenkbücher* 431, *Ungarn*.

32 Dépêche de M. Zorzi au Sénat, 26 octobre 1669, ASV, *Dispacci da Germania*, filza 134.

33 Grémonville au roi, Vienne, 25 février 1665, AE Paris, CP Autriche vol. 20, f° 251.

furent pas à la mesure des ambitions. En 1669, les travaux n'étaient pas terminés et en 1683, Leopoldov fut incapable de jouer le rôle auquel elle était destinée³⁴.

La Frontière militaire au XVIII^e siècle

La reconquête de la Hongrie, sanctionnée par le traité de Karlowitz du 26 janvier 1699, entraîna une complète réorganisation des confins militaires³⁵. Ce fut l'œuvre du prince Eugène de Savoie, président du Conseil de la Guerre de 1703 à 1736. Il a créé les Confins militaires de Slavonie d'une part et les confins de la Tisza et du Maros d'autre part, où il installa des familles serbes.

176 Le règlement de l'armée impériale fut traduit en serbe et appliqué immédiatement aux troupes de la Frontière. La Frontière de Slavonie comprenait une milice de 2 350 hommes (1 400 fantassins ou haïdouques et 950 cavaliers ou hussards) et un cordon de 90 tours de garde (tchardaques) élevées le long de la Save, à 2 ou 3 kilomètres l'une de l'autre ; elles étaient occupées chacune par 30 hommes. 6 « tchardaques » formant une compagnie. Les garnisons des tours de garde avaient un effectif total de 3 199 hommes. Les Frontières du Tisza et du Maros, qui comptaient chacune 1 000 fantassins et 900 cavaliers, n'avaient pas de « tchardaques ». Les effectifs allemands de la Frontière étaient réduits à 21 officiers et sous-officiers pour la Slavonie et à 18 cadres pour la région de la Tisza et du Maros.

Pour l'équivalent des 2/3 de leur solde, les officiers subalternes, les sous-officiers et les soldats recevaient une terre à exploiter, dont la surface était proportionnelle à leur grade : par exemple l'administration donnait 156 arpents³⁶ de labours et 34 arpents de prairie à un capitaine d'infanterie, 18 arpents de labours et 4 arpents de pré à un fantassin. Ce système a permis de réaliser de substantielles économies, puisque la solde de l'armée régulière était très supérieure à celle versée aux soldats des Confins. Alors qu'un capitaine de cavalerie de l'armée percevait 900 florins par an en 1715, un capitaine de cavalerie de la Frontière ne touchait que 180 florins par an, dont les deux tiers en nature, un cavalier de l'armée régulière avait en principe une solde annuelle de 72 florins, un cavalier de la Frontière 36 florins dont 24 étaient représentés par l'usufruit de son exploitation agricole. Il ne touchait en fait qu'un florin par mois. La Frontière une fois réorganisée a été confiée à l'administration conjointe du Conseil de la Guerre et de la Chambre des Comptes, afin de les soustraire à la tutelle de la chancellerie de Hongrie.

La Frontière de Slavonie, qui faisait face à la Bosnie, a été réorganisée sous le règne de Charles VI et ses effectifs ont été portés à 13 750 hommes en 1734. Les

34 Sébeville au roi, Vienne, 3 janvier 1683, AE Paris, CP Autriche, vol. 54, f° 99.

35 J. Nouzille, *Le Prince Eugène de Savoie et le Sud-Est européen (1683-1736)*, Paris, Honoré Champion, 2012.

36 1 arpent = 57,55 ares.

soldats paysans de Slavonie présentaient l'avantage de repeupler la Slavonie et de lui redonner une certaine activité économique, tout en permettant à l'armée régulière de réaliser des économies. De plus, pendant les campagnes contre les Turcs, les *Grenzer* assuraient la sécurité des arrières de l'armée impériale et participaient également aux reconnaissances et aux coups de main en territoire ennemi.

Le Banat de Temesvar, occupé en 1716, fut placé sous administration militaire et confié par le prince Eugène à l'un de ses fidèles, Mercy. Le prince Eugène décida d'assurer la sécurité du Banat en y installant des colons catholiques d'origine germanique. Ce fut une application des principes du cardinal Kollonich concernant la reconstruction de la Hongrie libérée. La colonisation du Banat fut une entreprise de longue durée, qui commencée en 1716, ne s'acheva que sous le règne de Marie-Thérèse. Elle fut entravée par le caractère marécageux du pays et par la malaria, qui y régna longtemps à l'état endémique.

Mais, comme en 1737, la nouvelle guerre contre la Turquie conduisit les Impériaux à la défaite et à la désastreuse paix de Belgrade (1739), la Monarchie perdit tous les territoires conquis par le prince Eugène au sud du Danube et de la Save et des acquis de 1718, ne conserva que le Banat de Temesvar. La Cour de Vienne se vit contrainte de valoriser les Confins et d'améliorer leur organisation. En 1739, les confins militaires comptaient 45 165 hommes aptes à porter les armes, soit 22 % de l'ensemble des armées impériales, plus 16 000 hommes disponibles dans le pays. Les miliciens de la Frontière, serbes ou croates, se sont révélés d'excellents soldats de l'armée régulière. Après 1748, ils ont constitué 18 régiments d'infanterie de ligne et un régiment de hussards, tandis que l'encadrement était fourni par des Allemands ou des officiers sortis du rang. Barrière destinée à endiguer le flot turc et isoler le royaume de Hongrie de tout contact avec l'Empire ottoman, la frontière méridionale de la Monarchie fut une zone tampon dépendant du Conseil de la Guerre, partie intégrante de l'armée de l'empereur et les confins ont formé, jusqu'à leur dissolution, un État militaire autonome, réservoir humain et pépinière de cadres pour l'armée des Habsbourg.

En 1782, Joseph II pour faire des économies, ordonna le démantèlement de 15 places en Hongrie et en Transylvanie, parce qu'il les jugeait inutiles et obsolètes³⁷.

Les forteresses des Pays héréditaires

Elles étaient peu nombreuses et leur entretien était à la charge des États. Il s'agissait essentiellement de Vienne en Autriche, de Prague et d'Eger (Cheb)

37 Presbourg, Győr, Komarom, Leopoldov, Trencsén, Eger, Szolnok, Cassovie, Szeged, Oradea (Nagyvarad), Hermanstadt, Cluj (Kolozsvar), Marosvasarhely, Fogaras et Brassov. ASV, *Senato, Secreta, Dispacci da Germania, filza 284, f° 259.*

en Bohême et du Spielberg, à Brno, en Moravie. Jusqu'en 1683, Vienne fut considérée comme une ville frontière et même après la reconquête de la Hongrie elle resta entourée de bastions, qui ne furent démolis qu'en 1860. L'entretien des fortifications fut un souci constant du gouvernement impérial jusqu'à la fin du XVII^e siècle. En 1664, un officier français, qui avait fait le tour des contrescarpes, fut favorablement impressionné³⁸, même si les fortifications du côté du Danube semblaient le point faible du système. D'ailleurs la diète de Basse-Autriche vota régulièrement, de 1655 à 1680, des subsides pour les fortifications de la capitale. En 1674 et en 1675 l'empereur lui avait réclamé 30 000 florins pour les fortifications de la ville. Pourtant l'aide financière n'avait abouti qu'à des résultats médiocres et il fallut l'effort soutenu de l'hiver 1682-1683 pour pallier les plus graves défauts du système défensif. Afin de parer au plus pressé, le Conseil de la Guerre fit abattre les maisons des faubourgs pour élargir le glacis³⁹. Au début de 1683, un programme précis a été présenté à la diète et l'empereur a demandé la fourniture de main-d'oeuvre gratuite⁴⁰ c'est-à-dire le service de la corvée au bénéfice du prince et non du seigneur, tandis qu'il sollicitait une faible contribution en espèces (5 à 6 000 florins). Après la défaite turque du Kahlenberg, l'empereur ne demanda plus d'argent pour la défense de Vienne⁴¹. Dès que le péril turc fut écarté, les autorités impériales abandonnèrent tout effort dans ce domaine.

En revanche la diète de Bohême votait régulièrement des crédits pour les fortifications de Prague et d'Eger (Cheb) qui étaient placées sous la responsabilité des États. Ceux-ci nommaient une commission d'inspection composée de 8 membres, à raison de deux commissaires par ordre. Chaque année la diète votait un crédit et à partir de 1665, 10 000 florins étaient attribués à Cheb. L'argent était versé directement à un receveur particulier nommé par le magistrat de la ville. De 1660 à 1700, 20 000 florins étaient attribués chaque année par la diète aux fortifications du Hradcany et de Mala Strana, à Prague⁴². Enfin la diète de Moravie votait régulièrement un crédit de 10 000 florins pour les fortifications d'Olomouc, de Brno et de Hradisch⁴³. Olmütz recevait 2 500 florins, le Spielberg à Brno 5 000 et

38 « Histoire de la campagne de 1664 », anonyme, BnF, ms. français 18 996, f° 10.

39 Sébeville au roi, Vienne, 12 novembre 1682. AE Paris, CP Autriche, vol. 54, f° 38. NÖLA, Vienne, *Landtagshandlungen, Kayserliche Landtagsproposition 1683*, carton 51.

40 Il s'agit de la « corvée royale » (*Landrobot*), qui était fournie au prince territorial et non au seigneur.

41 Tous ces renseignements proviennent des Propositions de Basse-Autriche et des Conclusions de cette même diète. NÖLA, Vienne, *Landtagshandlungen*, carton 41 à 55, liasse 1655 à 1700. En 1665, le trésorier des guerres reçut l'ordre de verser 500 florins chaque semaine pour la réparation des remparts, 17 mars 1665, HKA Vienne, *Gedenkbücher 199*.

42 SÚA Prague, *Artikulové Snémovni*, carton 16.

43 *Theatreum Europaeum*, t. X, p. 516. HKA Vienne, *Gedenkbücher 436, Böhmen*, 9 mars 1696, § 5.

Hradisch 2 500 florins⁴⁴. Par conséquent les sommes consacrées à l'entretien des fortifications étaient modiques : 50 à 60 000 florins en moyenne chaque année. Ce poste ne grevait donc pas lourdement le budget des États ni celui de la Monarchie.

La guerre de la Succession de Bavière prouva, en 1778, que la Bohême était insuffisamment protégée face à la Prusse de Frédéric II, de sorte que Joseph II décida de construire deux forteresses qui contrôlèrent la vallée de l'Elbe et les environs de Hradec Kralove. On en construisit une à côté du village de Pless au confluent de l'Elbe, de l'Aupa et de la Mettau, qui comportait également une partie souterraine. Les travaux, qui durèrent neuf ans, coûtèrent 10,5 millions de florins au Trésor. En 1791, la forteresse fut rebaptisée Josefstadt et demeura installation militaire jusqu'en 1888. Sur proposition des maréchaux Hadik, Laudon et Lacy, on commença en 1780 la construction de la forteresse de Theresienstadt (Terezin). Les deux villes fortifiées furent déclarées « villes libres » et les futurs bourgeois obtinrent 15 années de franchise fiscale. Des esprits chagrins ont jugé que ces deux places avaient coûté bien cher et qu'elles n'avaient jamais servi.

LES TROUPES DE LIGNE

Souvent les moyens ont fait défaut à la Chambre des Comptes parce que les diètes, qui finançaient largement le budget militaire ont été réticentes à l'égard des demandes présentées par la Chambre des Comptes, qui sollicitait des crédits pour le recrutement et l'entretien des régiments de ligne. C'est pourquoi nous examinerons successivement le prix de revient du simple soldat, celui de l'unité de base, le régiment et enfin le coût du recrutement.

Le coût du simple soldat

La solde du cavalier ou du fantassin est l'unité de base de toutes les évaluations de la Chambre des Comptes et du Conseil de la Guerre.

Dès 1630, les textes officiels fixaient le montant de la solde à 4 florins par mois (soit 8 kreutzers par jour) pour un fantassin et à 7 florins pour un cavalier (soit 14 kreutzers par jour). Il s'agit là de la solde en temps de paix, lorsque les troupes sont en quartier⁴⁵.

⁴⁴ C. d'Elvert, *Zur Österreich: Finanzgeschichte, op. cit.*, p. 319.

⁴⁵ *Considerationi in soggetto del reciproco soccorso della Maestà Casera e cattolica*, Vienne, 10 septembre 1671. Mémoire d'un ministre de la Conférence, HHStA, Vienne, *Vota und Konferenz protokolle, Vötrräge*, carton 3, liasse 16. Lettre au président de la Chambre de Bohême, Linz, 6 novembre 1683, HKA Vienne, *Gedenkbücher* 354.

Par la suite, la tendance générale demeure à la baisse par rapport aux dernières années de la guerre de Trente Ans. La solde du fantassin, qui recevait 6 florins par mois⁴⁶, a été diminuée d'un tiers. C'est un phénomène général dans le Saint-Empire au cours de la seconde moitié du siècle : les soldes, à tous les niveaux, baissèrent d'une façon considérable, aussi bien dans l'armée de l'Électeur de Brandebourg que dans celles de l'empereur. En l'espace d'un demi-siècle, la solde du capitaine d'infanterie a diminué de plus de moitié : elle était de 140 florins par mois en 1649, elle n'est plus que de 60 florins en 1697⁴⁷. Cette baisse des soldes signifiait une baisse de la condition économique du militaire par rapport au civil, à un moment où les salaires des ouvriers augmentaient sensiblement. Elle représentait un phénomène de longue durée en Europe centrale.

Au xvi^e siècle, le lansquenet pouvait espérer s'enrichir dans le métier des armes avec une solde honorable et le produit du butin. En 1525, il touchait en effet 4 florins par mois, alors que le maçon, en Haute-Autriche, ne recevait que 2,5 florins. En fait le gain du lansquenet correspondait à celui d'un maître artisan et par le jeu de la double paie, alors fréquente, le métier pouvait attirer un jeune gentilhomme impécunieux. Mais par suite de la hausse des prix et de la hausse des salaires, la situation économique du lansquenet s'est progressivement dégradée ; en 1575 le même ouvrier maçon gagnait déjà 5 florins par mois et au xvii^e siècle, le mercenaire était déjà un déclassé⁴⁸. Théoriquement, vers 1650, la solde du simple soldat était encore l'équivalent de la paie d'un ouvrier qualifié à Vienne : en 1640 et en 1661 un maçon recevait 15 kreutzers par jour en hiver ; comme il travaillait au moins 20 jours par mois, son revenu mensuel dépassait déjà 5 florins. Même un manœuvre gagnait en hiver à Vienne 10 kreutzers par jour. D'autre part la solde théorique n'était jamais versée intégralement au simple soldat puisqu'on lui en retenait une partie pour sa nourriture. À la fin du xvii^e siècle, l'écart est encore plus net puisqu'en 1690, un maçon était payé 21 kreutzers par jour, le manœuvre 14 et l'ouvrier vigneron en Basse-Autriche 12, alors que la solde quotidienne théorique était toujours de 8 kreutzers⁴⁹. Par conséquent, les salariés de condition modeste gagnaient davantage que le fantassin, voire le cavalier. Et l'évolution s'acheva une génération plus tard où, selon Redlich, le simple soldat ne gagnait pas plus qu'un ouvrier agricole. C'est pourquoi les volontaires préféraient servir dans la cavalerie car on donnait 60 florins de prime d'engagement à un cuirassier et

46 A. F. Pribram (dir.), *Materialien zur Geschichte der Preise und Löhne in Österreich*, op. cit., p. 264-266.

47 F. Redlich, *The German Military Enterpriser and his Work Forces, a study in European economic and social history*, op. cit., t. II, p. 244, table 24 a.

48 *Ibid.*

49 A. F. Pribram (dir.), *Materialien zur Geschichte der Preise und Löhne in Österreich*, op. cit., p. 793-797.

37,5 à un dragon ou à un Croate⁵⁰. La solde y était un peu moins médiocre, du moins en apparence, car l'entretien du cheval coûtait davantage au soldat.

De toute façon, la solde n'était jamais versée intégralement en espèces. L'ordonnance impériale du 1^{er} mars 1672 prévoyait qu'elle pouvait être versée moitié en nature, moitié en espèces et qu'en aucun cas la déduction pour fournitures de vivres ne pouvait excéder 5 kreutzers par jour. Elle reprenait les conclusions de la diète de Bohême de 1656⁵¹. Le choix était laissé aux civils et non aux militaires et en 1679, cette possibilité se justifiait par le manque d'espèces métalliques⁵², de sorte qu'une partie des impôts était versée en nature, sous forme de denrées alimentaires. Contarini vantait, en 1685, le mérite du système :

La paie du soldat n'est point versée régulièrement, le soldat restant des semestres entiers sans avoir son argent ; mais la commodité des quartiers d'hiver compense largement tous ces inconvénients, le soldat vivant avec le paysan qui partage volontiers ce qu'il se trouve avoir⁵³.

Cette vue sereine des relations entre la troupe et les paysans qui logeaient les gens de guerre est peut-être valable pour les Pays héréditaires et la Bohême, elle est fautive pour la Hongrie où les Impériaux se comportaient comme en pays conquis et où les relations avec les civils ont posé de sérieux problèmes durant toute la seconde moitié du XVII^e siècle.

Finalement le mercenaire ne travaillait plus que pour sa nourriture, puisque on lui décomptait habituellement 6 kreutzers pour une ration journalière comprenant du pain, de la viande et de la bière (ou du vin), L'ordonnance de 1672 prévoyait que le soldat recevait 2 livres de pain par jour (soit 1 120 grammes), 6 jours sur 7, une demi-livre de viande (soit 280 grammes) et 6 jours sur 7 également un pot (1 pot = 1,2 litre) de bière ou un demi-pot de vin. La ration prévue fournissait 3 700 calories par jour. L'ordinaire fut amélioré au cours de la guerre de Hollande, puisque la ration de viande fut doublée. Au début de la guerre de la Ligue d'Augsbourg la ration quotidienne prévue, qui était d'une livre de viande (560 grammes), deux livres de pain (1 120 grammes), un pot de vin ou deux pots de bière⁵⁴, coûtait 9 kreutzers.

50 Sébeville au roi, Vienne, 5 février 1682, AE Paris, CP Autriche, vol. 53, f° 49.

51 *Extract aus dem Königl. Böhmischen Landtagschluss*, Prague, 12 septembre 1656, SÚA Prague, CDK IV H 3, Cechy, liasse 1656.

52 « *Welcher gestalt die verpflegung halb in natura und halb am gelde zu reichen* », SÚA Prague, *Artikulové Sněmovni*, carton 1677-1694. Diète de 1679, art. 6, « von der Verpflegung der Soldatesca ».

53 J. Fiedler (éd.), *Relationen der Botschafter Venedigs über Deutschland im 17. Jahrhundert*, op. cit.

54 A. F. Pribram (dir.), *Materialien zur Geschichte der Preise und Löhne in Österreich*, op. cit., p. 565.

Ration quotidienne d'un soldat⁵⁵

	Pain (livres)	Viande (livres)	Bière (pot)	Vin (pot)
1626	2	1	2	néant
1640	2	1	2	1
1648	2	1/2	1	1/2
1649-1676	2	3/7	6/7	3/7
1676-1755	2	1	1 à 2	1/2 à 1

En 1693, un soldat qui coûtait 18 florins par an touchait seulement 6 florins en espèces pour 4 mois de campagne. Telle fut la décision prise par la Conférence secrète du 6 septembre 1693⁵⁶. En effet si on lui payait 8 mois de solde à 3 florins soit 24 florins par an, on lui déduisait 6 florins pour 6 mois d'entretien en quartier. Il ne restait donc que 18 florins. De ces 18 florins, le soldat touchait en campagne un sou (3 kreutzers) par jour pendant 120 jours ce qui faisait 6 florins en espèces pour les 4 mois de campagne, le reste étant retenu pour sa nourriture.

182

C'était, sauf pour la boisson, un retour à la situation d'avant 1640⁵⁷. L'ensemble fournissait une quantité appréciable de calories à condition que ces vivres lui aient été réellement fournis. Après 1676, la ration de 4 250 calories correspondait à la ration d'un travailleur de force. Le pain apportait 250 calories pour 100 grammes, la viande de bœuf 200 calories pour 100 grammes et le vin 560 calories par litre⁵⁸. Cette ration théorique était supérieure à celle d'un ouvrier agricole en Autriche, puisqu'on ne donnait à ce dernier qu'une demi livre de pain (280 grammes), un tiers de livre de viande (180 grammes) et de l'eau pour toute boisson, ce qui représentait seulement une ration de 1 100 calories⁵⁹.

En cas de hausse des prix, la ration journalière du soldat coûtait plus que les 6 kreutzers journaliers. Nous ne savons pas ce que recevait réellement le soldat, mais en 1683, 8 mois sur 12, pendant « les quartiers d'hiver », il touchait 3 florins par mois, soit 6 kreutzers par jour, qui étaient en fait versés en nature et dépensés pour sa nourriture⁶⁰. Le soldat ne voyait donc aucun argent liquide, ce que confirme l'ambassadeur Villars en 1699 :

Par les derniers règlements pour les quartiers d'hiver, chaque cavalier ou dragon a par jour près de sept sols de France, desquels on en donne trois dans les lieux

⁵⁵ *Ibid.*, p. 565.

⁵⁶ Conférence sur la subsistance des Impériaux, 6 septembre 1693, HHStA, Vienne, carton 8, liasse 34.

⁵⁷ Conférence sur les quartiers en Souabe, 21 octobre 1689, HHStA, Vienne, *Staatskanzlei Vorträge*, carton 7, liasse 33.

⁵⁸ Charles Kayser, *Physiologie*, Paris, Flammarion, 1963, t. I, *Les fonctions de nutrition*, p. 575-674.

⁵⁹ *Urbar der Herrschaft Steyregg*, cité par G. Grüll, *Die Robot in Ober-Österreich*, op. cit., p. 121.

⁶⁰ « *Conferentia de subsistentia copiarum Caesaris* », Vienne, 6 septembre 1693, HHStA, Vienne, *Sraatskanzlei Vorträge*, carton 8, liasse 34.

où sont les troupes, moyennant quoi les habitants des villes, bourgs ou villages sont obligés de les nourrir ; les quatre autres entrent dans la caisse de régiment pour les habillements et autres entretiens⁶¹.

Il faut distinguer la situation du soldat en quartier de celle du soldat en campagne, qui reçoit, en principe, du pain et une petite somme d'argent pour s'acheter le reste de sa nourriture. En 1693, cette somme s'élevait à 3 kreutzers par jour, soit 6 florins pour les 4 mois de campagne. C'était d'ailleurs le résultat d'économies draconiennes car pendant toute la guerre de Hongrie le simple soldat était mieux payé. En 1684, on lui donnait 6 kreutzers par jour et en 1685 on lui en avait promis 12, soit le double. Dès 1687, cet élan de générosité était retombé et on ne lui donnait plus que 8 kreutzers, soit les 4 florins de la solde mensuelle. En 1691, le soldat de l'empereur était le plus mal payé de toute l'Allemagne, parce que la Chambre des Comptes était obligée de faire des économies à tout prix⁶², de sorte qu'il améliorait l'ordinaire en chapardant voire en pillant, surtout si cette petite somme ne lui était pas réglée régulièrement. Pour l'ambassadeur Federico Corner, en 1688, la rémunération restait purement théorique parce qu'en campagne on assurait seulement le pain au soldat et le fourrage aux chevaux⁶³, le reste (la viande par exemple) étant considéré comme du superflu par les ministres⁶⁴.

Bien que pendant la guerre de Hollande les Impériaux aient repris leur fâcheuse habitude de vivre sur le pays, la campagne de 1683 a marqué un tournant. La Chambre des Comptes fit acheter 100 000 mesures de méteil pour assurer la subsistance des troupes polonaises et saxonnes⁶⁵. dans leur marche sur Vienne, parce que la Moravie ayant été ravagée par les Tatares, les troupes alliées n'auraient pas pu vivre sur le pays. À partir de 1684, l'empereur assura la subsistance de son armée dans la plaine hongroise. En 1689, la guerre en Allemagne rendit le problème des subsistances encore plus aigu puisque les Impériaux ne pouvaient plus vivre sur un pays qu'ils voulaient sauver de l'oppression française. C'est pourquoi, pour approvisionner l'armée d'Allemagne, on a mis en place, avant

61 Villars au roi, Vienne, AE Paris, CP Autriche, vol. 71, f° 197.

62 *Conferentia de subsistentia copiarum Caesaris*. *Ibid.* « Conferentia hungarica », 5 septembre 1684, HHStA, Vienne, *Sraarskanzlei Repertorium* N 76/1 ; « Conferentia super punctis a generali commissario scriptis praenotatis », 3 avril 1685 ; *Sraarskanzlei Vorträge*, carton 6/30 ; « Conferentz die einquartierung der regimenten in Ungarn betreffend », 12 septembre 1681, *Sraatskanzlei Vorträge*, carton 7/32 ; *Conferentia* du 14 septembre 1691, *Staatskanzlei Vörträge*, carton 8/35.

63 J. Fiedler (éd.), *Relationen der Botschafter Venedigs über Deutschland im 17. Jahrhundert*, *op. cit.*, p. 285.

64 Conférence du 27 septembre 1689. On y discuta du coût de la future campagne, HHStA, Vienne, *StK Vorträge, Vota und Konferenzproeokolle*, carton 7, liasse 33, f° 44.

65 *Antwort an die Böhmische Hofkanzlei*, Passau, 20 août 1683. *Ibid.*

le début de la campagne de 1689, 100 000 quintaux de farine dans des magasins à Coblenze et à Villingen (en Forêt Noire) et l'intendant général Christophe Forster passa un marché avec le comte Armand Jacques Czernin, vice-chancelier de Bohême.

La guerre de la Ligue d'Augsbourg représente le sommet de la carrière de Samuel Oppenheimer qui fournissait la farine aux troupes de Hongrie et avançait en même temps l'argent, alors que chaque début de campagne provoquait la panique à la Chambre des Comptes et au Commissariat général. Le ravitaillement des armées était devenu un problème de gouvernement qui eut les honneurs de la Conférence secrète tout au long de la guerre. La Conférence traitait cette affaire au printemps et à l'automne⁶⁶ et l'exécution des décisions était confiée au commissariat général et aux services d'intendance qui en dépendaient⁶⁷.

184

Il fallait aussi se préoccuper de la nourriture des chevaux en un temps où il existait une importante cavalerie. L'ordonnance de 1672 prévoyait pour un cheval une ration quotidienne de 6 livres (soit 3 360 kg) d'avoine, de 6 livres de foin ainsi que 3 bottes de paille par semaine⁶⁸. En 1689, la ration du cheval fut ramenée à 4 livres d'avoine par jour, auxquelles s'ajoutèrent, cette fois, 8 livres de foin ; le tout était évalué à 14 kreutzers par jour, soit 10 kreutzers pour l'avoine et 4 kreutzers pour le foin⁶⁹. L'entretien d'un cheval coûtait moitié plus que celui d'un homme (14 kreutzers au lieu de 9) et surtout il était impossible de diminuer exagérément la ration de l'animal, car la monture supportait moins bien les privations que le cavalier.

Le pain de munition et l'avoine étaient devenus les principaux postes de dépense d'une armée en campagne, parce que le succès des Impériaux dépendait largement de la solution de ces problèmes d'intendance.

Le prix de revient d'un régiment

En 1614, pour entretenir un régiment d'infanterie allemande de 3 000 hommes, il fallait 37 500 florins par mois et il fallait compter la même dépense – y compris la solde des chefs et les morts payés – pour un régiment de cavalerie de 1 000 chevaux. Toutefois la plus grande partie de l'argent versé par le Trésor restait entre les mains des colonels et des capitaines et l'on estimait

66 Conférence du 22 avril 1690, HHStA, Vienne, *StK Vorträge*, carton 7, liasse 33 ; Conférence sur les finances. du 29 avril 1692, *ibid.*, liasse 34 ; conférence concernant le ravitaillement en Hongrie du 26 octobre 1693, *ibid.*, liasse 34.

67 Instruction au commissaire général Rabatta du 12 février 1687, HHStA, Vienne, *StK Vorträge*, carton 7, liasse 32, f° 42-43.

68 A. F. Příbram (dir.), *Materialien zur Geschichte der Preise und Löhne in Österreich*, op. cit., p. 565.

69 Conférence du 21 octobre 1689, HHStA, Vienne, *StK Vorträge*, carton 7, liasse 33.

qu'un colonel était riche au bout de 3 campagnes, avec la complicité du Conseil de la Guerre⁷⁰.

En 1670, le même régiment, qui comptait 2 000 à 2 500 hommes, était composé de 10 compagnies et d'un état-major régimentaire (*Prima plana*), regroupant les services communs à tout le régiment. Du point de vue budgétaire, l'unité de base était la compagnie⁷¹, qui était commandée par un capitaine (*Hauptmann* dans l'infanterie, *Rittmeister* dans la cavalerie) nommé par le colonel et non par l'empereur, parce que les colonels étaient souverains dans leurs régiments et qu'ils y disposaient absolument de toutes les charges.

Léopold I^{er} a tenté de changer cette pratique dès 1668⁷², mais il a fallu attendre le règne de Joseph II pour que la réforme soit effective. Le capitaine était entouré d'un petit état-major regroupant les cadres de la compagnie, qui touchaient des soldes proportionnelles à celles du simple soldat. Ainsi le capitaine recevait 15 portions ou solde de base et l'adjudant 3. Seuls le capitaine et le lieutenant touchaient, dans l'infanterie, une indemnité pour leurs chevaux. Pour 250 fantassins, il n'y avait que 10 cadres, représentant 36 portions, qui se répartissaient comme suit : le capitaine (15 portions), le lieutenant (5 portions), l'enseigne (3 portions), l'adjudant (3 portions), 5 sergents remplissant des fonctions différentes (chacun 2 portions)⁷³. Comme par raison d'économie les Impériaux étaient sous encadrés, le prix de revient d'une compagnie d'infanterie était de 1 144 florins par mois, représentant un total de 286 portions⁷⁴, auxquelles il fallait ajouter 15 rations pour les chevaux. L'encadrement d'une compagnie montée (cuirassiers ou dragons) était un peu plus important, puisqu'une compagnie au complet ne dépassait pas 100 hommes ; aux 36 portions attribuées aux cadres il fallait néanmoins ajouter 45 rations pour leurs chevaux.

L'état-major régimentaire (*Prima plana*) comprenait 12 cadres, dont les plus importants étaient le colonel et le lieutenant-colonel. Comme partout ailleurs à cette époque, il existait une différence considérable entre le colonel, propriétaire du régiment, qui avait rang d'officier général chez les Impériaux et le lieutenant-colonel qui accomplissait les tâches ingrates. La solde du colonel était confortable, 50 portions (soit 200 florins), alors que celle du lieutenant-colonel était inférieure à celle d'un capitaine (42 florins au lieu de 60 pour un capitaine).

70 Relation de l'ambassadeur vénitien Girolamo Soranzo de 1614, J. Fiedler (éd.), *Relationen der Botschafter Venedigs über Deutschland im 17. Jahrhundert*, op. cit., t. 26, p. 11.

71 « Histoire de la campagne de 1664 », anonyme, BnF, ms. français 18 996, f° 10.

72 Grémonville au roi, Vienne, 29 novembre 1668, AE Paris, CP Autriche, vol. 31, f° 287-288.

73 BNA Vienne, ms. 14 446, f° 70, 165 ; *ibidem*, f° 69-70 ; F. Redlich, *The German Military Enterpriser and his Work Forces, a study in European economic and social history*, op. cit., t. II, p. 45, table 19.

74 250 portions pour les simples soldats, 36 portions pour les cadres.

Dans l'armée impériale le colonel avait rang et appellation de maréchal de camp (*Feldmarschall*). Il n'y avait pas de brigadier général, parce qu'un régiment était aussi important qu'une brigade dans les autres armées⁷⁵. Les cadets des maisons régnantes et les princes d'Empire ne dédaignaient pas un commandement dans l'armée impériale. En 1684, au moment de la reprise de la campagne en Hongrie, l'armée comptait 54 régiments, 6 colonels appartenaient à des maisons régnantes dans le Saint-Empire : le prince de Bade, le prince de Palatinat-Neubourg, le duc de Lorraine, le prince de Wurtemberg, le prince de Saxe-Lauenbourg et le prince Eugène de Savoie, 9 autres appartenaient à des maisons souveraines (princes ou comtes jouissant de l'immédiateté d'Empire) : le marquis de Grana, le comte Leslie, les princes de Salm et de Croye, le comte de Souches, les princes Montecuccoli, Piccolomini, Dietrichstein et Styrum. Par conséquent 15 colonels sur 54, soit 28 % du total, jouissaient de l'immédiateté d'Empire, ce qui les plaçait théoriquement sur un plan d'égalité avec les membres de la Maison d'Autriche⁷⁶. Parmi les princes d'Empire, deux d'entre eux, le duc de Lorraine et le prince de Palatinat Neubourg, étaient beaux-frères de l'empereur, le dernier étant le frère de l'impératrice Éléonore, troisième femme de l'empereur Léopold, et le duc de Lorraine ayant épousé la demi-sœur de l'empereur. D'autre part le commandement d'un régiment ne confinait pas le colonel au bas de la hiérarchie des officiers généraux puisque le duc Charles de Lorraine, par exemple, exerça les fonctions de lieutenant général, c'est-à-dire de commandant en chef en Allemagne, puis en Hongrie. Son prédécesseur, Montecuccoli, commanda en chef en Hongrie en 1664 et en Allemagne en 1673, sans cesser d'être colonel d'un régiment. Et le prince Eugène de Savoie, colonel depuis 1684, gravit tous les échelons de la hiérarchie militaire et politique, sans pour autant renoncer à son régiment. Un colonel était aussi un entrepreneur de guerre, qui réalisait de substantiels profits au détriment des simples soldats et des finances de l'empereur, parce qu'il gagnait à la fois sur les soldes et sur le recrutement. Le colonel était nommé et révoqué par l'empereur et il n'y avait pas de vénalité des charges militaires.

Mais une fois en possession de la patente de nomination⁷⁷, le colonel faisait ce qu'il voulait et il était le maître absolu de son régiment, ce qui impressionnait beaucoup les militaires français. En effet le colonel exerçait seul le droit de grâce sur un subordonné condamné à mort par le tribunal du régiment. En revanche

75 G. E. Rinck, *Leopold des Grossen Römischen Kaisers Leben und Thaten*, op. cit., t. I, p. 207.

76 Additif à la dépêche de Verjus : « Liste des régiments de l'empereur », Wels, 1^{er} mai 1684, AE Paris, CP Autriche, vol. 57, f^o 137-138.

77 Patente de nomination du duc de Bournonville, maréchal de camp, signée « Leopold », à la tête du régiment de cuirassiers Herberstein, le 26 janvier 1674, BnF, ms. Français, nouvelles acquisitions 1085, f^o 125.

l'empereur avait le droit de dissoudre le régiment par une simple patente, que contresignait le président du Conseil de la Guerre. Bien que le colonel ne fût pas propriétaire de son régiment, le souverain lui délégua donc une autorité quasi absolue sur les officiers subalternes et sur la troupe. Obtenir un brevet de colonel était un moyen de s'enrichir, puisque tout l'argent dépensé par l'empereur lui était versé par l'intermédiaire du commissaire des guerres. Chaque soldat rapportait de l'argent au colonel, qui prélevait, avec l'accord des autorités, une partie de la prime d'engagement et une partie de la solde. Aussi le commandement d'un régiment était-il un des moyens les plus sûrs de faire fortune et de réaliser une ascension sociale rapide. L'ambassadeur Contarini estimait en 1685 qu'un colonel faisait 10 à 12 000 florins de profit annuel chez les Impériaux⁷⁸. C'est pourquoi les candidatures affluaient de toute part et les sujets des Pays héréditaires subissaient une rude concurrence de la part des officiers venus du Saint-Empire, d'Italie, voire de France ou de Grande-Bretagne. Dans ces conditions, le contraste était écrasant entre le simple soldat qui gagnait tout juste de quoi se nourrir et qui vivait plus mal qu'un ouvrier viennois et le chef de corps qui faisait fortune aux dépens de ses subordonnés et de la Chambre des Comptes.

À côté du colonel et du lieutenant-colonel, l'état-major régimentaire comprenait 10 personnes : le major, le maréchal des logis, le prévôt, l'aumônier, le secrétaire, l'intendant, l'aide de camp, l'adjudant, le bourreau, le commissaire du régiment ; en ajoutant le colonel et le lieutenant-colonel, cela représentait 93 portions, qu'il s'agisse de cavaliers ou de fantassins. L'état-major régimentaire coûtait donc les 3/4 d'une compagnie de cavalerie ou le 1/3 d'une compagnie d'infanterie.

Par conséquent un régiment d'infanterie à effectif complet, totalisant 10 compagnies et l'état-major régimentaire, coûtait chaque mois de campagne 11 412 florins⁷⁹ qui se répartissaient comme suit : 10 compagnies à 276 portions (2 760 portions) et un état-major à 93 portions soit un total de 2 853 portions à 4 florins par mois. La solde mensuelle d'un régiment de cavalerie revenait à 8 238 florins, parce que les effectifs étaient beaucoup moins nombreux (1 000 cavaliers au lieu de 2 500 soldats). Elle se décomposait comme suit : 10 compagnies à 135 portions (1 350 portions), un état-major (93 portions) et 1 283 rations pour les chevaux (soit 2 466 florins par mois).

Il est donc possible d'évaluer le volume des dépenses militaires dans la mesure où l'on connaît les effectifs sous les drapeaux. Ceux-ci sont fort variables jusqu'en 1680, car le gouvernement de Vienne jouait sur la variation des effectifs pour réduire ses dépenses et diminuer les charges pesant sur les différents pays de

78 J. Fiedler (éd.), *Relationen der Botschafter Venedigs über Deutschland im 17. Jahrhundert*, op. cit., p. 215.

79 BNA Vienne, ms. 14 446, f° 69-70.

la Monarchie. En 1668, l'empereur a profité du traité de partage secret de la Succession d'Espagne pour licencier une partie de ses troupes afin de réduire quelque peu son armée et donner quelque soulagement à ses Pays héréditaires si durement éprouvés, qui en ont bien besoin⁸⁰. Après le siège de Vienne, lorsque la Monarchie devient une grande puissance, elle entretient en permanence une armée d'au moins 100 000 hommes, car la méthode des licenciements massifs en fin de campagne comportait de sérieux inconvénients, même du point de vue financier, car il fallait souvent recruter peu de temps après avoir licencié, les primes d'engagement coûtaient cher et la qualité des troupes s'en ressentait. Le commandement disposait alors d'une majorité de jeunes recrues inexpérimentées, peu formées, mal entraînées au lieu d'avoir à sa disposition des vétérans.

Les dépenses de recrutement

188

En un temps où le service militaire n'existait plus ou bien avait été abandonné pour des raisons pratiques comme en Hongrie⁸¹, il appartenait aux différents pays de fournir des contingents. Certaines provinces, en cas d'urgence, étaient autorisés à recruter des troupes – c'est ainsi qu'en 1683 la Silésie leva 5 000 hommes pour la défense de ses frontières, et la Basse-Autriche avait l'intention de faire de même⁸². Seule la Bohême avait été privée par la Constitution renouvelée du droit d'entretenir des troupes. En fait, dans la seconde moitié du xvii^e siècle, toute l'affaire était entre les mains des colonels et dans une moindre mesure les capitaines. Une somme forfaitaire leur était accordée pour toute nouvelle recrue passée en revue et acceptée par le commissaire des guerres. En 1671, on donnait 12 florins par recrue aux colonels dans les Pays héréditaires et 18 florins dans le Saint-Empire. Avec 60 florins, on équipait un cavalier et il était aisé de faire des recrues dans les villes libres d'Empire⁸³.

Une fois la revue terminée, les officiers étaient crédités d'une somme correspondant au nombre d'hommes acceptés par le commissaire. C'est ainsi qu'en 1675, les capitaines du régiment d'infanterie du margrave de

80 Lettre de Léopold I^{er} à Pötting du 15 août 1668, A. F. Pribram (éd.), *Privatbriefe Kaisers Leopold I an Grafen Pötting 1662-1673*, op. cit., p. 403. Marino Zorzi au Sénat, 2 septembre 1668. Venise, ASV, *Dispacci da Germania*, filza 132.

81 Quoique l'*insurrectio* ou levée en masse ait été votée par les diètes de 1659 et 1681, ces décisions de principe ne furent guère suivies d'effets. Décret 9 de 1601, 21 de 1622, 7 de 1659 et de 1681. En revanche l'insurrection, votée une dernière fois en 1809, eut plus d'effets pratiques.

82 « On a même acheté 5 000 hommes que la province de Silésie avait levés pour la garde de leurs frontières et l'argent qu'il leur a coûté pour les lever luy sera rabattu sur ce qu'elle doit fournir cette année à l'empereur », Sébeville au roi, Linz, 4 janvier 1684, AE Paris, CP Autriche, vol. 56, f^o 235-236.

83 Relation de M. Zorzi, 1671, J. Fiedler (éd.), *Relationen der Botschafter Venedigs über Deutschland im 17. Jahrhundert*, op. cit., t. 27 p. 126.

Bade stationnés en Silésie reçurent 804 florins du trésorier des guerres, parce qu'ils avaient recruté 67 hommes et que la prime d'engagement était alors de 8 rixdals par fantassin⁸⁴. Cette somme comprenait à la fois la somme nécessaire à l'équipement et à l'habillement du soldat et une prime d'engagement. Bien entendu, la prime d'engagement n'était pas intégralement versée au soldat, car elle représentait le bénéfice de l'entrepreneur et la prime effectivement versée en espèces à la nouvelle recrue était modeste, car « on ne leur donne que l'habit et fort peu d'argent sur la main »⁸⁵.

Les primes d'engagement⁸⁶

Dates	Infanterie	Cuirassiers	Dragons
1635	-----	22 florins 1/2	-
1636	10 florins 1/2	30 florins	18 florins
1637	9 florins	-----	
1667	12 florins	75 florins	
1670	12 florins	60 florins	
1671	15 florins	67 1/2 florins	
1675	12 florins	-	
1682 Avril	12 florins	60 florins	40
1682 Novembre	21 florins	67 1/2 florins	50
1683 octobre	30 florins	90 florins (60 pour le cheval)	75 florins (60 pour le cheval)
1695	24 florins		
1696	32 florins		
1699	45 florins		

La prime d'engagement d'un fantassin était de 12 florins au cours de la période 1660-1682⁸⁷. On note une opposition entre la période antérieure au siège de Vienne et la période postérieure⁸⁸. Jusqu'à l'automne de 1682, la prime d'engagement resta fixée à de 12 florins, elle était seulement majorée pour les hommes que l'on recrutait dans les Villes d'Empire (18 florins au lieu de 12)⁸⁹ et

84 Ordre au trésorier des guerres de payer pour 67 recrues à 12 florins la recrue, la somme de 804 florins aux officiers du régiment du Margrave de Bade, HKA Vienne, *Gedenkbuch* 205, 22 octobre 1675.

85 Dépêche de Sébeville du 10 mars 1682, AE Paris, CP Autriche, vol. 50, f° 21.

86 Hildegard Ernst, *Madrid und Wien 1632-1637. Politik und Finanzen zwischen Philipp IV und Ferdinand II*, Münster, Aschendorff, 1991, p. 301, tableau 22, primes d'engagement en 1635-1636 ; J. Bèrenger, *Finances & absolutisme autrichien dans la seconde moitié du XVIII^e-XVIII^e siècle*, op. cit., p. 288.

87 Grémonville au roi, Vienne, 28 mai 1671, AE Paris, CP Autriche, vol. 40, f° 109 ; rapport de M. Zorzi, J. Fiedler (éd.), *Relationen der Botschafter Venedigs über Deutschland im 17. Jahrhundert*, op. cit., p. 126.

88 Dépêche de Grémonville du 24 juillet 1667, AE Paris, CP Autriche, vol. 27, f° 42. « Ordre aux payeurs de la Cour et de la guerre de verser les primes d'engagement habituelles de 12 florins », 22 octobre 1675, HKA Vienne, *Gedenkbuch* 206.

89 Dépêche de Sébeville du 5 février 1682, AE Paris, CP Autriche, vol. 53, f° 49.

pour la cavalerie par suite de l'augmentation du prix des chevaux⁹⁰. Le siège de Vienne a renversé la tendance, parce que le prix des chevaux et des équipements a augmenté et parce que la forte hausse de la demande en soldats, destinés à faire campagne en Hongrie contre un ennemi dangereux, dans un pays réputé malsain, a rendu nécessaire la hausse de la prime⁹¹. Comme le soldat fait prisonnier par les Turcs était vendu comme esclave à Istanbul et risquait de ne jamais rentrer chez lui, les habitants des Pays héréditaires ne manifestaient qu'un empressement mitigé à rejoindre les rangs des Impériaux. C'est pourquoi les colonels réclamèrent une prime d'engagement de 24 florins à partir de janvier 1683 et de 30 florins à l'automne de la même année, tandis que le cavalier recevait plus de 90 florins⁹². Malgré le peu d'estime qu'on avait pour les vagabonds, on les recruta de préférence aux fils de paysans ou d'artisans, de sorte que, pendant 20 ans, l'armée de Hongrie devint l'exutoire des « classes dangereuses » des Pays héréditaires et de la Bohême⁹³. Si la prime d'engagement redescendit un moment à 18 florins, elle remonta finalement à 24 florins au printemps de 1696. Elle était donc le double de ce qu'on offrait à un fantassin 20 ans plus tôt.

C'est pourquoi les crédits nécessaires au recrutement représentaient un élément important du budget militaire. La remise en état de la cavalerie en Hongrie à la fin de la campagne de 1690 était évaluée à 1 140 000 florins, soit près de 10 % du budget militaire total⁹⁴. En 1698, la remonte de la cavalerie coûta 480 000 florins, les nouvelles recrues de l'infanterie, 648 000 florins soit au total 1 128 000 florins pour la remise en état de l'armée impériale pour préparer l'ultime campagne de Hongrie, qui n'eut jamais lieu. Cette dépense représentait alors 8 % du budget militaire de la Monarchie⁹⁵.

Si la prime d'engagement était une lourde charge pour le trésor impérial, elle était aussi une source d'enrichissement pour les officiers, parce qu'elle était versée directement au colonel après la revue. Mais les difficultés de trésorerie de la Chambre obligeaient souvent les colonels à en faire l'avance et ils ne recevaient que des assignations sur une caisse particulière. Parce que les assignations leur étaient données sur les caisses des différents pays, ils avaient souvent du mal à se

90 « Le conseil de la guerre a décidé de donner 50 florins par homme (chez les dragons) au lieu de 40, les chevaux étant plus chers qu'autrefois, ce qui a fait donner aussi à la cavalerie 45 écus au lieu de 40 », AE Paris, CP Autriche, vol. 53, f° 96.

91 Dépêche de Sébeville du 21 décembre 1683, AE Paris, CP Autriche, vol. 56, f° 235. Les colonels déploraient à la fin de l'année 1683 que leurs régiments ne pouvaient jamais être complets.

92 Dépêche de Grémonville du 19 octobre 1683, AE Paris, CP Autriche, f° 142.

93 Sébeville au roi, Vienne, 10 mars 1682, AE Paris, CP Autriche, vol. 50, f° 21 ; SÚA Prague, *Artikulové Sněmovní*, carton 1677/1694, diète 1683, *Landtagsproposition*.

94 HKA Vienne, *Gedenkbuch* 436, f° 430.

95 Soit 1 140 000 florins. « Ordre à la paierie de la Guerre du 28 décembre 1690 », *Gedenbuch* 434. Pour 1698, *Extrait des conférences de la Députation tenues en 1698*, Vienne, 16 avril 1698, HHStA, Vienne, *Staatskanzlei, Vorträge*, carton 10/36, f° 32.

faire payer, de sorte qu'ils veillaient à recevoir de « bonnes assignations », pour que l'argent leur fût réellement versé. Ainsi en mars 1675, les commissaires des États de Haute-Autriche furent invités à faire payer les 6 000 florins nécessaires au recrutement de 500 hommes destinés à compléter les 5 compagnies du régiment de Bade, qui étaient en quartier dans le pays, tandis que la Chambre des Comptes de Breslau était invitée à verser 3 600 florins pour compléter avec 300 nouvelles recrues les 5 autres compagnies du régiment de Bade alors en quartier en Silésie⁹⁶.

L'introduction de la conscription

Le recrutement de l'armée a beaucoup évolué après 1765, parce que cette question semblait primordiale à Joseph II. Il aurait voulu, en adoptant le cantonnement, l'organiser sur le modèle prussien. Un district de 5 000 feux pour un régiment devrait fournir annuellement 30 recrues en temps de paix, 100 hommes en temps de guerre⁹⁷. Par le décret du 8 avril 1771, la conscription fut introduite dans les Pays héréditaires (à l'exception du Tyrol). Les clercs, les nobles, les fonctionnaires, les notables et toutes les personnes jugées irremplaçables sur le plan économique furent exemptées du service militaire. Le simple sujet portait donc tout le poids du service militaire : journaliers, paysans sans terre, mais aussi laquais, cochers ou coiffeurs. En théorie les recrues étaient astreintes au service « perpétuel », c'est-à-dire à vie ou au moins jusqu'à une incapacité totale. En réalité, l'âge du service allait de 17 à 40 ans. Le service « perpétuel » était adouci par la possibilité de congés de longue durée durant lesquels on ne faisait plus qu'une période de 6 semaines par an. Les régiments continuèrent à recruter des engagés, dont 40 % provenaient d'Allemagne. Avec la prime d'engagement de 3 florins, il suffisait au commandement des régiments de faire part de leurs besoins aux autorités civiles locales pour trouver des candidats. Chaque régiment était doté d'une ville de garnison et d'une circonscription, où il devait effectuer le recrutement de ses soldats. En 1771, les Pays héréditaires furent à l'exception du Tyrol partagés en 37 « circonscriptions de recrutement », qui étaient affectées à un régiment d'infanterie allemande. Les régiments de cavalerie allemande se complétèrent de cette manière ou bien recrutèrent des vétérans de l'infanterie.

L'introduction du nouveau système de recrutement provoqua des plaintes, lorsqu'en 1784 Joseph II l'étendit à la Hongrie et au Tyrol. En Hongrie, où le décret était considéré comme contraire aux libertés du pays, la conscription faillit

⁹⁶ « Ordre aux commissaires de Haute Autriche » et « Ordre à la chambre de Silésie », Vienne, 8 mars 1675, HKA Vienne, *Gedenkbüch* 206.

⁹⁷ Paul von Mitrofanov, *Joseph II. Seine politische und kulturelle Tätigkeit*, Vienne, Stern, 1910, t. 1, p. 359.

provoquer une révolution au début de la guerre contre l'Empire ottoman. Au Tyrol où l'on vit une menace contre la vieille liberté de l'auto-défense, l'agitation en Hongrie réveilla les passions et l'on fut également au bord de la révolte⁹⁸.

Les effectifs des Impériaux durant la guerre de Trente Ans

année	Infanterie régiments	Infanterie compagnies	Cavalerie régiments	cavalerie Compagnie	Total régiments	Total comp
1621	19	150	25	205	44	355
1622	20	170	22	225	42	
1623	17	168	12	105	39	
1624		127		90		
1633						
1634		550		275		

L'équipement du soldat

192

En 1635, le fantassin de la guerre de Trente Ans était muni d'une épée et d'un mousquet coûtant 3 florins ½, ou bien d'une épée et d'une pique à 1 florin ou d'une hallebarde à 3 florins ½. Le cavalier revenait beaucoup plus cher, puisqu'une demi cuirasse et 2 pistolets (à 4 florins ½ pièce) coûtaient 45 florins et un cheval de selle 62 florins⁹⁹.

En 1671, un cavalier coûtait 81 florins tandis qu'un fantassin ne revenait qu'à 18 florins au Trésor impérial. Le cuirassier recevait un pistolet coûtant 6 florins, une carabine coûtant moitié moins et une cuirasse de 4 florins ½, soit un total de 13 florins ½ pour l'équipement, tandis que le mousquetaire ne touchait qu'un mousquet et son baudrier valant au total 3 florins ½. En 1695, on fournissait à un fantassin pour 32 florins un costume complet de drap solide, une épée, des gants, des bas, des chaussures, un chapeau, une cartouchière, deux chemises et deux cravates¹⁰⁰.

L'armement du fantassin a coûté plus cher au XVIII^e siècle par suite du perfectionnement de l'arme individuelle. Le mousquet de la guerre de Trente Ans était encore une arme rustique comportant un tube métallique monté sur une crosse en bois, munie d'un dispositif de mise à feu. La poudre du mousquet était allumée par une mèche, ce qui explique les importants marchés passés avec

98 Horst Haselsteiner, « Wehrverfassung und personelle Heeresergänzung in Ungarn zwischen Herrscherrecht und ständischem Konstitutionalismus. Zur Rekrutierungsfrage unter Maria-Theresia und Joseph II », dans Anna Drabek, Richard Plaschka, Adam Wandruszka (dir.), *Ungarn und Österreich unter Maria Theresia und Joseph II. Neue Aspekte im Verhältnis der beiden Länder. Texte des 2. österreichisch-ungarischen Historikertreffens*, Wien, Verlag der Österreichischen Akademie der Wissenschaften, 1982, p. 100-120.

99 H. Ernst, *Madrid und Wien 1632-1637. Politik und Finanzen zwischen Philipp IV und Ferdinand II*, op. cit., p. 302, tableau 23 : Quelques prix en 1635-1636.

100 « Von Auffwerbung 2916 Mann Recrouten », SÚA Prague. *Artikulové Snémovni*, carton 1694/1708. Diète 1695, § 3.

les maîtres cordiers. Il fut progressivement remplacé à partir de 1680 par le fusil qui coûtait 5 florins ½ en 1754 et 7 florins en 1784. En revanche, le pistolet des cavaliers était une arme plus sophistiquée, qui comportait un mécanisme de mise à feu de la poudre, ce qui explique la différence considérable de prix (6 florins au lieu de 3).

Effectifs de l'armée impériale et nombre de régiment de 1650 à 1790¹⁰¹

Année	Infanterie Autriche	Infanterie Hongrie	Total infanterie	Nombre régiments	Cavalerie	Nombre régiments	Total effectifs	Total régiments
1656	33 000		33 000	11	8 400	11	41 400	22
1658	37 000	7 000	44 000	14	8 000	11	52 000	25
1661		42 000	42 000	14	11 000	25	53 000	25
1664		10 000	10 000	7	5 450	14	15 450	21
1667		10 000	10 000	12	6 000	10	16 000	22
1668		9 000	9 000	12	5 000	10	14 000,	22
1671	15 000	9 000	24 000	12	10 600	13	34 600	25
1672	15 000	12 000	27 000	12	8 500	13	35 500	25
1673	25 000	21 000	46 000	11	13 650	15	59 650	26
1679		17 000	17 000	8	13 000	15	30 000	23
1681	7 000	17 000	24 000	8	13 000	13	37 000	21
1682	17 000	27 000	44 000	22	19 700	21	63 700	43
1683			50 000	25	20 000	24	70 000	49
1684			43 000	27	20 800	26	63 800	53
1687	20 000	41 900	61 900	27	21 900	27	63 800	54
1690	33 000	38 000	71 000	33	32 000	32	103 000	65
1698	??	??	??	36	??	32	116 000	68
1699	??	??	??	36	??	34	105 000	70
1703	??	??	90 000	36	39 000	39	129 000	75
1739	74 000	45 000	119 000		40 000		159 000	
1749	108 000		120 000		40 000		160 000	
1756	108 000	47 000	155 000		47 000		202 000	
1763							180 000	
1765	81 000	24 000	105 000	57	34 000	43	153 000	100
1775	80 000	24 000	124 000	57	37 000	32	163 000	89
1778	105 000	39 000	154 000	57	41 000	32	195 000	89
1780	124 000	35 000	174 000	57	40 000	32	214 000	89
1785	123 000	35 000	179 000	57	41 000	33	220 000	89
1788	178 000	51 000	261 000	57	53 000	32	314 000	89
1789	178 000	51 000	261 000	57	53 000	32	314 000	89
1790	178 000	51 000	261 000	57	53 000	32	314 000	89

Ce tableau fait apparaître une opposition très nette entre la période antérieure à 1683 et celle postérieure au siège de Vienne. Avant 1683, une

101 J. Bérenger, *Finances & absolutisme autrichien dans la seconde moitié du XVIII^e-XVIII^e siècle*, op. cit, p. 276 ; P.G.M. Dickson *Finance and government under Marie-Theresia (1740-1780)*, op. cit. t. 2, p. 350-352.

armée de 60 000 hommes est un fait exceptionnel, lié à la guerre simultanée sur deux théâtres d'opérations. En revanche, l'empereur n'a pas démobilisé en 1699 après la paix générale. Villars écrit au roi en février 1699, quelques jours après la signature de la paix de Karlowitz « qu'après avoir parlé d'une grande réforme dans l'armée on avait enfin pris résolution de conserver tout »¹⁰² et que l'empereur voulait même lever des régiments hongrois¹⁰³. Il voulait défendre son héritage espagnol et ne se souciait plus d'alléger la pression fiscale comme en 1665, en 1668 ou en 1679. Durant la première partie du règne de Léopold I^{er}, l'idéal avait été d'entretenir le moins de troupes possible et seule la conjoncture politique obligeait l'empereur à gonfler les effectifs. Dans ce cas il complétait d'abord les régiments et il distribuait ensuite des brevets de colonels pour créer de nouvelles unités. Ainsi pendant la crise provoquée par la guerre de Dévolution en juillet 1667, le Conseil de la Guerre a remis les compagnies de cavalerie de 50 à 80 hommes et les régiments de 600 à 1 000, ceux d'infanterie de 1 200 à 2 000 hommes, ce qui augmenterait les effectifs d'un tiers. La cavalerie passait ainsi de 6 000 à 10 000 chevaux, et l'infanterie de 18 à 24 000 hommes¹⁰⁴. Un an après, le licenciement de l'armée était entièrement achevé. 14 500 hommes furent « réformés » et l'empereur ne conserva que 15 000 hommes sous les drapeaux¹⁰⁵.

Au contraire, au XVIII^e siècle, les effectifs ont toujours été supérieurs à 100 000 hommes. L'armée prévue par la réforme fiscale du 1^{er} novembre 1748 comptait en réalité 158 000 hommes dont 50 000 étaient partagés entre la Lombardie et les Pays-Bas, avec seulement 108 000 soldats stationnés dans les Pays austro bohêmes. L'armée comptait en réalité 202 000 hommes, si l'on tient compte des régiments de la Frontière, qui totalisaient 47 000 hommes, ce qui fait bien en 1756 une armée permanente de 202 000 hommes. L'armée de 108 000 hommes, qui était prévue par le contrat décennal ne concerne que les Pays héréditaires, elle ne tient compte ni des garnisons belges et italiennes, ni de la Frontière militaire et l'armée de Marie-Thérèse comptait à la veille de la guerre de Sept Ans des effectifs doubles de ce qui a été avancé par l'historien Arneth.

En 1763, à la fin de la guerre de Sept Ans, l'armée impériale comptait 180 000 hommes pour redescendre à 153 000 en 1765 et atteindre le palier des 200 000 hommes pendant la guerre de Succession de Bavière et celui des 300 000 durant la guerre turque. En outre, à partir de 1780, les effectifs théoriques correspondent aux effectifs réels. C'est peut-être là que réside le

¹⁰² Dépêche du 4 février 1699, AE Paris, CP Autriche, vol. 71, f° 90.

¹⁰³ Villars au roi, 11 mars 1699, *Ibid.*, vol. 71, f° 177.

¹⁰⁴ Grémonville au roi, 24 juillet 1667, AE, Paris, CP Autriche, vol. 27.

¹⁰⁵ Grémonville au roi, 2 octobre 1668, *Ibid.*, vol. 31, f° 121, ce que confirme la dépêche de Marino Zorzi du 2 septembre 1668, Venise, ASV, *Dispacci da Germania*, filza 132.

progrès réel obtenu par les efforts de Joseph II. D'autre part, la conscription a permis d'augmenter les effectifs de l'armée impériale sans trop augmenter le budget militaire. Bien que l'armée impériale n'ait été sur le pied de guerre que 2 années sur 15 durant la période de la corégence (1765-1780) et 3 années sur 9 durant le règne personnel de Joseph II (1780-1790), les effectifs ont doublé durant le règne de Joseph II, même si on tient compte du fait que l'année 1765 est une année de paix, sans grand problème sur le plan international et que 1790 correspond à la fin de la guerre austro turque, à la sécession des Pays-Bas et à la menace prussienne sur la Galicie.

En temps de guerre, la Monarchie pouvait mobiliser autant d'hommes que la France. L'infanterie hongroise représentait désormais une force importante puisqu'elle comptait 35 000 hommes en temps de paix et 50 000 hommes en temps de guerre. Les régiments belges étaient beaucoup moins nombreux, mais ils avaient aussi accru leurs effectifs en temps de guerre, alors que les forces stationnées dans le Milanais étaient toujours très réduites. Les efforts de Joseph II ont donc abouti à renforcer l'armée et à procurer à la Monarchie les gros bataillons dont il rêvait.

L'évaluation approximative des dépenses militaires

Est-il possible d'évaluer la masse des dépenses à partir du prix de revient d'un régiment ? Tout d'abord une distinction s'impose. Si avant 1680 nous n'avons que des estimations à partir des effectifs et de la valeur supposée de la solde, en revanche après 1681, nous avons des évaluations officielles du coût des régiments de ligne, auquel il faut ajouter des dépenses subsidiaires relatives à l'artillerie, à l'administration ou aux garnisons de la frontière et éventuellement à l'entretien des contingents alliés à partir de 1684.

Évaluation des dépenses militaires sous Léopold I^{er}¹⁰⁶

Année	dépenses en florins	Régiments infanterie	Régiments cavalerie	Total
1656	2 335 640	11	11	22
1661	3 627 176	14	11	25
1668	1 375 440	10	12	22
1671	3 000 000	12	13	25
1674	5 592 618	12	15	27
1676	6 995 917			
1678	7 992 918			
1680	3 865 245			
1682	5 863 245	22	21	43
1683	7 950 000	25	24	49
1685	12 600 000	27	26	53

¹⁰⁶HHStA, Vienne, *Staatskanzlei Vorträge*, cartons 6-10 ; J. Bérenger, *Finances & absolutisme autrichien dans la seconde moitié du XVIII^e-XVIII^e siècle*, op. cit., p. 293-294.

Année	dépenses en florins	Régiments infanterie	Régiments cavalerie	Total
1690	12 000 000	33	32	65
1691	10 741 920			
1693	16 272 140			
1695	22 723 819			
1698	11 185 000	36	34	70

La courbe des dépenses militaires souligne l'essor prodigieux de l'armée et de la puissance impériales sous le règne de Léopold I^{er}.

En 1656, les effectifs demeuraient relativement importants parce que Ferdinand III avait décidé d'intervenir en Pologne, où quelques jours avant sa mort il a envoyé une armée de 16 500 hommes, composée de 8 régiments d'infanterie et de 9 régiments de cavalerie placés sous le commandement du général Hatzfeld¹⁰⁷. Les campagnes de Pologne contre les Suédois avant 1660 et celles de Hongrie contre les Turcs en 1661-1663 éprouvèrent sérieusement l'armée impériale. Il fallut recruter 35 000 hommes dans les Pays héréditaires¹⁰⁸ et l'armée victorieuse à Saint-Gothard en 1664 ne dépassait pas 26 000 hommes, le reste de l'armée chrétienne se composant de contingents alliés (les troupes d'Empire, le contingent français du comte de Coligny et celui de la Ligue du Rhin)¹⁰⁹.

Après la signature de la paix de Vasvar, en 1664, l'empereur mena pendant quelques années une politique de désarmement afin d'assainir ses finances, en prenant des risques sur le plan extérieur. C'est pourquoi le 10 janvier 1665 il céda aux Espagnols des troupes qui lui étaient inutiles¹¹⁰. 2 500 hommes furent envoyés aux Pays-Bas et 3 500 à Naples. La mort de Philippe IV, en septembre 1665, mit fin provisoirement au désarmement et l'empereur décida de recruter 20 000 hommes au printemps 1666¹¹¹ afin d'envoyer des renforts aux Pays-Bas¹¹². Ces levées se heurtèrent à l'opposition des diètes qui, ne voyant pas l'intérêt de s'engager dans une politique dynastique aux côtés des Espagnols¹¹³, refusèrent de voter les crédits supplémentaires.

On peut admettre qu'au cours des vingt premières années du règne de Léopold I^{er} le budget militaire oscillait, bon an, mal an, entre 3 et 4 millions de florins, compte tenu de l'entretien de la Frontière. Des tendances brèves à dépasser ces limites raisonnables ont été vite réprimées, l'empereur imposant

¹⁰⁷ *Theatrum Europaeum*, t. VIII, p. 110-111.

¹⁰⁸ M. de Béziers au roi, Venise, 28 mai 1663, AE Paris, CP Venise, vol. 83, f° 83.

¹⁰⁹ État de l'armée impériale en Hongrie en 1664. Le chiffre donné est confirmé par G. Sagredo, J. Fiedler (éd.), *Relationen der Botschafter Venedigs über Deutschland im 17. Jahrhundert*, *op. cit.*, p. 106.

¹¹⁰ Grémonville au roi, Vienne, 15 janvier 1665, AE Paris, CP Autriche, vol. 20, f° 171.

¹¹¹ Dépêche de M. Zorzi au Sénat, Vienne, 7 mars 1666, ASV, *Dispacci da Germania*, filza 129.

¹¹² Grémonville au roi, Vienne, 23 avril 1666, AE Paris, CP Autriche, vol. 24, f° 155.

¹¹³ Grémonville au roi, Vienne, 18 novembre 1666, *ibid.*, vol. 25, f° 262.

silence aux conseillers qui rêvaient d'entreprises grandioses et ruineuses. Les considérations qu'il développait à propos de la paix de Vasvar ont, à la seule exception de la période 1673-1678, guidé sa politique. Il écrivait en 1664 à son ambassadeur à Madrid :

Dieu merci j'espère que ce sera une œuvre qui sera profitable à notre maison. Je ne doute pas que de mauvaises langues s'élèveront là-contre, surtout parce que Neuhäusel reste par derrière. Mais patience, nos pays n'auraient pas pu supporter cela beaucoup plus longtemps¹¹⁴.

Et le 25 octobre il ajoutait :

Mais vous devez prendre en considération qu'il est impossible pour mes pays de supporter ce fardeau plus longtemps, de sorte que je devrai faire mettre en train une réduction ou réforme de mes troupes le plus tôt possible, c'est-à-dire même avant l'hiver¹¹⁵.

En 1673, l'empereur avait renoncé à sa politique de prudence parce qu'il avait conclu avec les États généraux des Provinces-Unies un traité d'alliance assorti d'un traité de subsides¹¹⁶, alors que l'entrée en guerre était en contradiction formelle avec la politique de reconstruction des Pays héréditaires. Dans quelle mesure ce premier effort financier ne surpassait-il pas les forces de la Monarchie et ne compromettait-il pas l'effort de reconstruction ? Cette nouvelle orientation va s'amplifier à partir de 1681 pour affronter la politique expansionniste de Louis XIV sur le Rhin et pour résister à Thököly et à ses alliés turcs. Si, après la réforme de 1680, l'armée impériale ne compta plus durant quelques mois que 36 000 hommes¹¹⁷, très vite les effectifs retrouvèrent leur niveau de la guerre de Hollande, au minimum 60 000 hommes, et les dépenses s'accrurent en proportion.

Dès 1681, l'empereur prévoyait une dépense supplémentaire de 2 millions de florins pour le recrutement et la remonte de nouveaux régiments et en 1683 le budget militaire dépassait celui de 1678, considéré pourtant comme un maximum qu'il était difficile de dépasser. À partir de 1685, les dépenses militaires se situèrent autour de 12 millions de florins, soit 4 fois plus que celles qui avaient été, en moyenne, effectuées au cours de la période précédente.

114 Léopold à Pötting, Vienne, 1^{er} octobre 1664, A. F. Pribram (éd.), *Privatbriefe Kaisers Leopold I an Grafen Pœtting 1662-1673*, op. cit., p. 73-74.

115 Lettre à Potting du 25 octobre 1664, *ibid.*, p. 78 ; « Mémoire sur les "Raisons qui ont poussé Sa Majesté à conclure la paix avec la Porte ottomane" » cité, *ibid.*, p. 75.

116 G. E. Rinck, *Leopold des Grossen Römischen Kaisers Leben und Thaten*, op. cit., t. II, p. 219-220. Conférence du 26 septembre 1673, HHStA, Vienne, *Staatskanzlei Vorträge*, carton 3/19.

117 Relation de Giustiniani de 1682, J. Fiedler (éd.), *Relationen der Botschafter Venedigs über Deutschland im 17. Jahrhundert*, op. cit., t. 27, p. 225.

Cet accroissement des charges fut encore aggravé par l'entrée en guerre de l'empereur contre la France en 1688. L'ouverture d'un second front, toujours redoutée, fut néanmoins acceptée pour des raisons politiques. L'empereur fit face aux premières dépenses en pratiquant des économies draconiennes, en particulier sur les soldes. Les réajustements monétaires de 1693 ont coûté cher au trésor impérial. La Chambre des Comptes dépensa 16 millions de florins en 1693 et près de 23 millions en 1695¹¹⁸, sept fois au moins le budget militaire de base du début du règne. Seule la signature de la paix de Ryswick allégea momentanément ce fardeau puisque le budget militaire retomba à 14 millions en 1698, ce qui, compte tenu de la dévaluation, le ramenait aux proportions des années 1685-1690. La lutte dans le Saint-Empire avait donc été une coûteuse entreprise.

198

L'armée n'en continua pas moins à se développer au début du XVIII^e siècle, puisque les effectifs passèrent de 105 000 hommes de troupes réglées en 1699 à 159 000 en 1739. Les dépenses militaires représentant la partie la plus importante du budget autrichien, l'empereur chercha à diminuer les dépenses plutôt qu'à augmenter les impôts, parce que le pouvoir de décision en matière financière ne lui appartenait toujours pas. Les diètes continuaient à voter les contributions qui constituaient 80 % des ressources de la Monarchie. De là vint l'idée de réorganiser la Frontière militaire pour réaliser des économies dans le domaine de la défense.

À l'issue de la guerre turque, en 1739, l'armée autrichienne comprenait 159 000 hommes et 40 000 chevaux dont l'entretien coûtait chaque année plus de 13 millions de florins. À cette époque les confins militaires comptaient 45 165 hommes aptes à porter les armes, soit 22 % de l'ensemble des forces armées impériales, plus 16 000 hommes disponibles dans le pays.

Après la guerre de Sept Ans, Marie-Thérèse, qui redoutait une nouvelle agression prussienne, a maintenu une nombreuse armée sur le pied de paix malgré l'avis contraire du Chancelier Kaunitz, et un fort endettement, ce qui signifiait un service de la dette assez lourd.

Dans les années 1770, Karl Zinzendorf évaluait le coût d'une campagne à 45 millions de florins, mais la guerre de Succession de Bavière aurait coûté beaucoup plus. Les prévisions budgétaires pour 1779 ont atteint 65 millions, car une grande armée signifiait d'énormes dépenses. On décida de financer la guerre avec le produit d'emprunts souscrits à l'étranger – 8 millions de florins à 4 ½ % en Hollande, 4 millions de florins à Gênes et 6 millions de florins à 4 ½ % aux Pays-Bas. On décida de ne pas faire appel au crédit intérieur. En réalité il aurait fallu emprunter 25 millions de florins à l'extérieur. Le

118 Confirmé par la relation de C. Ruzini de 1699, *ibid.*, t. 27, p. 407.

trésor emprunta finalement 16,5 millions de florins en 1778 et 31 millions de florins en 1779, dont 18 millions de florins furent empruntés à l'intérieur, dont l'origine n'est pas repérable. Comme le marché intérieur n'abondait pas en capitaux disponibles, il est clair que les difficultés financières ont influencé le comportement de Joseph II dans la poursuite de la guerre de Succession de Bavière. C'est pourquoi l'ambassadeur Keith annonça que ces dépenses seraient financées par une augmentation des impôts. En septembre 1778, on décréta un impôt de 10 % sur les traitements des fonctionnaires, les bénéfices des marchands et des bourgeois et un don gratuit correspondant à une demi-contribution sur les seigneurs et à 1/5 de contribution sur les paysans, tandis que les Pays-Bas fournissaient 6 millions en don gratuit pour 1778 et 1779 et que les quotas militaires de la Belgique et de Milan furent doublés pour 1779.

La dernière guerre quoique courte a montré à l'empereur que la Monarchie qui est capable de mettre de grandes armées en campagne grâce à la population qu'elle possède est encore loin d'avoir les moyens (au moins avec l'actuelle gestion de ses finances) de soutenir une guerre proportionnée à ses capacités¹¹⁹.

Sous Joseph II les plans de financement de la guerre et le financement réel suivirent les mêmes directions que sous Marie-Thérèse¹²⁰. En 1783 on avait envisagé de souscrire en cas de guerre des emprunts à 4 % à Amsterdam, à Francfort et à Gênes chacun pour 5 millions de florins et en Belgique pour 2 millions de florins. Zinzendorf trouvait ce projet irréaliste, parce qu'une seule campagne coûterait peut-être 80 millions. Il redoutait une augmentation de l'émission de papier-monnaie (*Banco-Zettel* ou billets de banque), parce qu'il pensait à l'effondrement du système de Law, de sorte qu'il proposait l'émission de coupons portant 5 % d'intérêt, garantis sur les biens des couvents sécularisés – c'était une anticipation du système des assignats. Ce projet ne fut pas mis à exécution durant la guerre turque, mais les prévisions de Zinzendorf étaient correctes : la campagne de 1788 coûta 66 millions de florins, celle de 1789, 71 millions et celle de 1790, 70 millions, soit au total plus de 300 millions de florins. Ces dépenses furent couvertes par les moyens que la chancellerie avait suggérés en 1783 : d'une part les emprunts extérieurs, d'autre part des réquisitions de grains et un don gratuit représentant 60 % de la contribution des seigneurs et 30 % de celle des paysans. Mais surtout le volume des billets de banque en circulation augmenta pour atteindre 28 millions de florins en 1790.

119 Cité par P.G.M. Dickson, *Finance and Government*, *op. cit.*, t. 2, p. 155.

120 *Ibid.*, t. 2, p. 155-156.

LES DÉPENSES CIVILES : LA COUR ET L'ADMINISTRATION

Les dépenses civiles concernaient essentiellement le gouvernement central et la Cour, parce que toutes les dépenses de fonctionnement des différentes provinces étaient réglées sur place et que seul le solde créditeur était mis à la disposition de la Chambre des Comptes. Ainsi, en 1674, la Chambre de Bohême avait un solde créditeur d'environ 209 000 florins, parce que les dépenses d'administration s'étaient élevées à 68 843 florins, alors que les revenus ordinaires des douanes et du domaine atteignaient 277 865 florins. Les dépenses effectuées par la Chambre de Bohême étaient partagées entre traitements du personnel, le service de la dette et les frais de courrier. La Chambre des Comptes de Vienne disposait du solde créditeur de la Chambre de Bohême (209 000 florins) sous forme d'assignations ; dans la pratique, ce système était à l'origine de la plus grande confusion, parce que les assignations dépassaient largement le solde créditeur de telle ou telle Chambre particulière.

200 Les États, votaient d'autre part un crédit forfaitaire destiné à couvrir les dépenses de leur propre administration. En Bohême le montant était fixé à 30 000 florins de 1657 à 1700 sous la rubrique « de la couverture des dépenses dont le pays a besoin »¹²¹, sans qu'il y ait la moindre ventilation de ce crédit global. Les dépenses civiles étaient faibles. Pour la Bohême, elles étaient évaluées forfaitairement à 100 000 florins, parce que l'administration locale était entre les mains des Ordres, alors qu'en Basse-Autriche les dépenses civiles étaient plus élevées. Elles se situaient en moyenne autour de 180 000 florins par an. Elles étaient partagées entre le service de la dette et les dépenses de fonctionnement (traitement des officiers des États, soit 70 739 florins et solde versée aux commissaires des États, soit 3 200 florins), qui en 1671 représentaient 42 % du budget¹²². La Chambre de Scépusie (*Administratio Cassoviensis*) établie à Cassovie était un cas limite, puisque le solde positif était utilisé sur place et n'était même pas envoyé à la Chambre des Comptes. En 1663 les dépenses s'élevaient à 42 396 florins pour une recette de 55 886 florins¹²³.

Les dépenses de Cour au xvi^e siècle

Elles s'élevaient à 500 000 florins sous Ferdinand I^{er} et se situaient entre 650 et 700 000 florins par an sous Maximilien II (1564-1576) ; cette somme inclut les dépenses des archiducs et de la diplomatie. On n'a de livres de compte que pour quelques exercices du règne de Ferdinand I^{er} et l'on ne peut guère

¹²¹ *Von Bestreitung der benötigten Landes Ausgaben*, SÚA Prague, *Artikulové Snémovni*.

¹²² Liste des dépenses des Ordres de Basse-Autriche en 1671, NÖLA, Vienne, *Landtagshandlungen*, carton 48, liasse 1671.

¹²³ G. Ember, *Az újkori magyar közigazgatás története, Mohácstól a török kiűzéséig*, op. cit., p 183-184.

reconstruire que pour l'année 1559. On dispose d'un état détaillé des dépenses pour la période qui va de la Toussaint 1558 à Noël 1559 : elles s'élèvent pour ces 14 mois à 1 845 000 florins, dont 917 000 florins pour le service de la dette (paiement des intérêts et remboursements), 158 000 pour la paierie de la guerre en Hongrie et 223 000 florins pour la ferme du cuivre de Banska Bystrica. En fait on parvient, dans les années 1558 à 1576, à une moyenne annuelle de dépenses de 760 000 florins. Entraient en ligne de compte :

- les dépenses de la Cour de l'empereur comme celles de l'administration centrale,
- les dépenses des membres de la famille impériale,
- les dépenses de personnel (traitement et gratifications),
- les déplacements de la cour,
- les cadeaux faits aux diplomates étrangers,
- les aumônes qui traduisaient la « bonté » du souverain,
- le remboursement des dettes ainsi que le paiement des intérêts de cette dette, dont la paierie de la Cour était responsable,
- les dépenses de guerre, qui concernaient essentiellement la paierie de la guerre en Hongrie et le remboursement d'emprunts contractés par celle-ci,
- la diplomatie c'est-à-dire l'entretien des premières représentations permanentes à l'étranger (Rome, Madrid, Venise, Paris et Constantinople),
- les autres dépenses sont qualifiées de dépenses « extraordinaires » comme les travaux à la *Hofburg*, l'aide au collège des Jésuites de Vienne ou les pertes de change.

Certaines années excèdent la moyenne et ces dépassements s'expliquent par les séances de la diète d'Empire en 1566, 1570 ou 1576 et se traduisent par une augmentation sensible des dépenses de personnel. Un déplacement de la Cour revenait très cher, une élection impériale aussi ; en 1575 il fallut faire des largesses aux électeurs de Saxe et de Brandebourg pour les disposer en faveur de l'élection de Rodolphe comme roi des Romains. L'élection polonaise a aussi coûté cher. Certaines ambassades augmentaient aussi les dépenses civiles.

En 1578, au début du règne de Rodolphe II, les dépenses de Cour étaient estimées à 635 000 florins¹²⁴, parmi lesquelles on prévoyait 30 000 florins pour la cassette impériale, 40 000 pour la cuisine, 8 000 pour la cave, 3 000 pour le luminaire, 38 600 pour le fourrage, 16 000 florins pour les courriers, 1 500 florins pour les petits chanteurs de la chapelle, 22 400 pour les pensions, 25 000 florins de cadeaux pour les ambassades étrangères, 27 000 pour les

¹²⁴ Source Vienne HKA, les *Hofzahlamtsbücher* ; P. Rauscher, *Zwischen Ständen und Gläubigern. Die kaiserlichen Finanzen unter Ferdinand I und Maximilian II (1556-1576)*, op. cit., p. 248-256.

traitements des ambassadeurs, 10 000 florins pour les vêtements, 40 000 florins pour les déplacements, 10 800 pour les dépenses extraordinaires et 28 800 florins pour des gratifications en espèces. À côté des 164 000 florins de traitements ordinaires (les conseils de gouvernement en représentaient un tiers), il y avait des dépenses pour gratifications et pensions et d'autres dépenses pour le personnel de la Cour (nourriture et vêtement), on arrive à un total de 470 000 florins de dépenses de Cour.

L'entretien de la Cour impériale au XVII^e siècle¹²⁵

Tableau des dépenses civiles en milliers de florins (1650-1700)¹²⁶

Année	1650	1655	1665	1670	1675	1680	1690	1694	1699
Cassette impériale	125	66	179	135	228	134	241	142	631
Fonctionnement	257	239	77	77	194	256	321	271	524
Officiers	---	120	144	49	134	125	153	185	179
Musiciens	--	50	60	28	60	76	69	32	96
Gardes	---	33	45	19	37	36	38	29	36
Pensions	101	99	88	26	59	69	87	82	443
Courriers	126	80	120	34	112	175	195	135	568
Récompenses	132	82	124	24	211	92	75	32	87
Dette publique	480	408	288	24	355	127	517	334	1 485
Numéraire	---	---	--	516	---	1 174	2 841	1 569	4 455
Assignations	---	--	--	915	--	538	822	1 084	281
Total dépenses	1 853	2 580	1 978	1 452	2 485	1 712	3 663	2 654	4 737
Caisse militaire	487	913	210	234	473	171	1 261	839	166
Dépenses civiles	1 366	1 667	1 768	1 406	2 012	1 541	2 402	1 815	4 571

202

Les services de la Cour représentaient par l'ancienneté et l'importance des dépenses le premier poste budgétaire, qui se répartissait entre les frais de fonctionnement et les traitements du personnel attaché à la personne du souverain, qui était placé sous l'autorité du Grand Maître et sous la juridiction du maréchal de la Cour¹²⁷.

Le traitement du personnel des conseils et des chancelleries était relativement modeste au XVII^e siècle : 37 007 florins, soit 4 % des dépenses civiles de l'année 1670. Ce chiffre s'explique moins par le faible nombre d'officiers – 88 personnes en tout,

125 L'enquête de Péter Rauscher s'achève avec l'avènement de Rodolphe II en 1576. Pour l'époque suivante, il y a, jusqu'en 1650, de grosses lacunes dans les recherches d'histoire financière du gouvernement de Vienne.

126 J. Bérenger, *Finances & absolutisme autrichien dans la seconde moitié du XVIII^e-XVIII^e siècle*, *op. cit.*, p. 238-239.

127 Instruction pour le Maréchal de la Cour comte Trautmannsdorf du 6 avril 1637, HHStA, Vienne, *Habsburg Lothring. Familienakten*, 1 F, carton 1, *Hofmarschall*, f° 53/58 ; Jean Bérenger, « La maison de l'empereur Léopold I^{er} dans les années 1670 », dans Jean-Pierre Poussou (dir.), *Monarchies, noblesses & diplomaties européennes. Mélanges en l'honneur de Jean-François Labourdette*, Paris, PUPS, 2005, p 319-331.

que par le niveau très faible des traitements : un conseiller d'État ou un conseiller de la Chambre des Comptes ne recevait que 1 300 florins par an, un secrétaire d'État 800 florins, un employé de chancellerie de 3 à 500 florins et le concierge d'un de ces bureaux 48 florins. Un ministre ou un officier civil de l'empereur ne faisait pas fortune avec les traitements réguliers qu'il percevait, le plus souvent avec retard, mais de substantielles gratifications pouvaient récompenser certains d'entre eux et leur permettre d'acheter des domaines.

Le souverain a accordé, en 1670, 18 478 florins de gratifications, qui compensaient la modicité des traitements. Il s'agissait tantôt d'un versement en espèces, tantôt d'une assignation sur une caisse d'un des pays de la Monarchie. Ainsi, en 1694, les dons, récompenses, gratifications s'élevèrent au total à 57 486 florins (soit 2 % du budget civil total). 35 536 florins furent versés en espèces, mais 40 % des gratifications (21 950 florins) furent distribués sous formes d'assignations. Parmi celles-ci la Chambre de Bohême reçut, le 29 avril 1694, l'ordre de verser 1 500 florins au page Ferdinand Krzepiczky. Le 4 août une décision royale enjoignait à la même Chambre de payer à Matthieu André Hartmann, baron Clarstein, une pension annuelle de 500 florins au lieu de la gratification qui lui avait été accordée en 1691. Pour Matthieu André Hartmann, qui avait été pendant de longues années capitaine de cercle en Bohême, cette pension était l'équivalent d'une retraite. Fréquemment, la veuve d'un officier recevait une gratification payable en plusieurs années, mais parfois la gratification promise n'était pas payée. C'est ainsi qu'en 1694 le comte Jean François Ferdinand Würben a reçu le domaine de Nieder-Pombsdorff, en Silésie, qui appartenait à l'empereur, parce que son père décédé avait obtenu la promesse d'une récompense de 11 000 florins, qui n'avait jamais été versée. Comme Jean François Ferdinand Würben était lui-même conseiller à la Chambre de Silésie, sa requête fut prise en considération et la Chambre des Comptes de Vienne s'en tira en cédant un de ses domaines fonciers à un particulier. Les gratifications étaient versées pour des services éminents : à la suite de la campagne victorieuse de 1664, Montecuccoli reçut une récompense de 25 000 florins¹²⁸. Elles étaient aussi attribuées pour un long dévouement au service de l'empereur, même dans un emploi obscur : le concierge de la Chambre des Comptes Robert Strasser reçut, en 1665, une gratification de 1 000 florins, correspondant à plus de 20 fois son traitement annuel¹²⁹.

Le personnel civil et les soldes de la garde représentaient un autre poste important du budget de la Cour. À côté du Grand Maître existaient trois autres

¹²⁸Décret impérial du 21 avril 1665, *Gedenkbücher* 199.

¹²⁹Assignation sur les revenus ordinaires de Moravie, 3 décembre 1665. *Gedenkbücher* 347.

grands offices de Cour : le maréchal de la Cour, le Grand Chambellan et le Grand Écuyer¹³⁰.

Dans l'ordonnance du 1^{er} janvier 1527, Ferdinand I^{er} accordait une place prépondérante au Grand Maître, qui fut le chef du Conseil privé jusqu'en 1637. Il conserva néanmoins l'autorité sur l'ensemble des personnels de la Cour qui comprenaient, en 1670, 545 personnes dont les traitements représentaient 10,8 % des dépenses civiles, soit 96 774 florins.

Le Grand Maître (en 1674, le prince Wenceslas Lobkowitz) recevait en 1670 un traitement de 6 200 florins, outre une indemnité de 12 000 florins pour tenir table ouverte¹³¹. Les différents services régentés par le Grand Maître étaient placés sous les ordres du chef du personnel, du grand maître des cuisines et du grand argentier. Si chaque grand service dépendait d'un aristocrate, la comptabilité était tenue par des bourgeois, un greffier assisté d'un contrôleur. Le chef cuisinier de l'empereur, Conrad Meidtner était un Allemand, payé 240 florins par an qui était assisté de 6 autres cuisiniers payés 120 florins ; tandis que ceux-ci travaillaient pour le reste de la Cour, Conrad Meidtner était chargé d'alimenter la table du souverain. Les cuisines employaient en outre 4 maîtres rôtisseurs, 18 aide cuisiniers, l'inévitable portier, 11 manœuvres, 17 apprentis cuisiniers et 2 apprentis pâtisseries (qui n'étaient pas rétribués). L'organisation des caves était calquée sur le même modèle : le grand échanton était assisté d'un maître de chai, d'un greffier, d'un domestique et d'un porteur de glace, à 27 florins de gages annuels. Le sommelier avait sous ses ordres 6 échantons. Lorsque les réserves étaient épuisées, le maître de chai passait des marchés avec de grands propriétaires ou bien la ville de Sopron, car le vin rouge de Sopron était le vin préféré de Léopold I^{er}.

Le Grand Maréchal de la Cour (en 1674 le comte François Eusèbe Poetting) avait un traitement annuel de 2 362 florins. Sa juridiction, définie par l'instruction du 6 avril 1637, s'étendait à tout le personnel de la Cour et à toutes les personnes qui jouissaient du statut privilégié de *Hofbefreiter*, qui n'étaient justiciables ni des tribunaux viennois ni des tribunaux de Basse-Autriche. Aucun membre de la Cour, quel que fût son rang, n'avait le droit de contester ses décisions, sous peine de disgrâce. Le Grand Maréchal de la Cour contrôlait aussi le bureau des logements qui, créé sous Ferdinand I^{er}, réquisitionnait les appartements en ville pour loger le personnel de la Cour.

Le Grand Chambellan (en 1674, le comte Gundaker Dietrichstein) recevait 1 700 florins par an. L'office, qui était régi par l'instruction de Ferdinand II du 10 juin 1626, avait autorité sur 296 chambellans, dont 278 étaient des

130 Manuel de conseiller de la chambre des comptes, BNA, Vienne, ms. 14446.

131 J. Bérenger, « La maison de l'empereur Léopold I^{er} dans les années 1670 », art. cit., p 319-331.

chambellans titulaires, qui ne touchaient aucun traitement mais jouissaient d'une position honorifique très appréciée. En revanche, les 18 chambellans en service recevaient un traitement annuel de 480 florins.

Le Grand Écuyer (en 1674, le comte Ferdinand Bonaventure Harrach) avait autorité sur les écuries, un service fort coûteux, sur lequel on a fait des économies depuis le règne de Ferdinand II. Alors que les dépenses de fonctionnement de l'écurie impériale atteignaient 350 000 florins en 1630¹³², elles avaient été ramenées en 1670 à 77 121 florins, soit environ 8,5 % du budget civil¹³³. Du Grand Écuyer dépendait en outre l'école des pages, qui comptait 18 pensionnaires recrutés parmi les jeunes nobles.

Le reste du personnel civil comprenait surtout des gens à talent, médecins, artistes et musiciens, dont les salaires coûtaient 40 249 florins en 1670. En 1674, il y avait 4 médecins. La chapelle de la cour comprenait le prédicateur de la Cour, le jésuite Frantz, et six chapelains, modestement rétribués à raison de 200 florins par an. Les services de la musique ont été placés sous l'autorité d'un maître de chapelle, Félix Sanchez qui recevait, en 1674, autant qu'un conseiller de gouvernement, soit 1 280 florins par an, Les 40 musiciens qui étaient placés sous ses ordres, recevaient un traitement annuel de 600 florins. L'orchestre comprenait 34 chanteurs (7 sopranos, 8 altos, 10 ténors, 9 basses), 2 organistes et 14 instrumentistes (2 violes de gambe, 3 violoncelles, 2 violons, 4 hautbois, 2 cors, 8 trombones, 5 trompettes). Ils étaient la fierté de l'empereur, qui les recrutait et surveillait leurs répétitions, quand il ne dirigeait pas lui-même l'orchestre. Léopold I^{er} est d'ailleurs l'auteur de nombreuses compositions de qualité¹³⁴.

Les représentations d'opéras et de ballets de Cour, données à l'occasion du carnaval ou de l'anniversaire des membres de la famille impériale, atteignaient un très haut niveau. Ainsi, en juillet 1668, à l'occasion de l'anniversaire de l'impératrice Marguerite Thérèse, la représentation du *Pomo d'Oro* dans un théâtre construit spécialement¹³⁵ a connu un retentissement européen. Le poète de la Cour Francesco Sbarra avait écrit le livret italien, le maître de chapelle Bartali avait composé les arias. Le metteur en scène était le grand architecte Louis Burnacini, qui recevait seulement 600 florins par an¹³⁶. On ne sait

132 Relation de Venier au Sénat, 1630, J. Fiedler (éd.), *Relationen der Botschafter Venedigs über Deutschland im 17. Jahrhundert*, op. cit., t. 26, p. 157.

133 HKA Vienne, *Hofzahlamtsbuch* 114.

134 Jean Bérenger, « La musique italienne à la cour de l'empereur Léopold I^{er} (1657-1705) », Pierre Guillot et Louis Jambou (dir.), *Histoire, Humanisme & Hymnologie. Mélanges offerts au Professeur Édith Weber*, Paris, PUPS, 1997, p. 39-46.

135 Grémonville au roi, Vienne, 19 juillet 1668, AE Paris, CP Autriche, vol. 30, f° 224-225.

136 HKA Vienne, *Hofzahlamtsbuch* 114, 1670 ; Ann Tizia Leitich, *Vienna gloriosa, Weltstadt des Barocks*, Vienne, Wilhelm Andermann Verlag, 1947, p. 70-73.

exactement combien coûtaient de telles fêtes, car elles étaient financées par la cassette personnelle de l'empereur.

Les dépenses pour la musique ont beaucoup diminué par rapport au règne de Ferdinand II qui leur consacrait 150 000 florins par an et qui refusait de les réduire. Les musiciens étaient payés les premiers, ils avaient facilement accès au souverain et ils obtenaient tout ce qu'ils demandaient¹³⁷. Dès le début de son règne Ferdinand III a tenté de faire des économies en diminuant le nombre des musiciens¹³⁸. En 1661, Léopold I^{er} avait déjà ramené les dépenses pour la musique à 30 000 florins par an et à 27 938 florins en 1670 soit environ 3 % des dépenses civiles¹³⁹.

La garde impériale ne coûtait que 19 364 florins par an, car elle ne comprenait que 90 archers payés chacun 100 florins par an, qui constituaient la protection personnelle du souverain et 88 gardes du corps payés 54 florins par an, qui assuraient la sécurité du palais, les deux compagnies étant commandées par des aristocrates.

206

Les dépenses de Léopold I^{er} furent modestes dans le domaine du bâtiment. Lorsqu'il fit édifier une aile supplémentaire à la *Hofburg*, il chargea, en juillet 1660, un conseiller à la Chambre des Comptes, Clément de Radolt, de la direction administrative des travaux. Il lui adjoignit un simple employé à 150 florins de traitement annuel et attribua à l'entreprise un crédit annuel de 26 000 florins. En 1665, un modeste crédit global de 3 284 florins était affecté aux trois résidences secondaires de Laxenburg, de la *Favorita* et de Schönbrunn¹⁴⁰. Après 1683, Léopold I^{er} fit reconstruire la *Favorita* qui avait été détruite par l'armée turque. Des projets grandioses pour Schönbrunn, élaborés à la fin du règne, contrastent avec la modestie des réalisations¹⁴¹.

Aux dépenses de fonctionnement de la Cour s'ajoutaient des dépenses de caractère politique, des frais de mission et de courrier. Il fallait appointer des hommes de confiance à qui l'on remettait les dépêches, les courriers, qui empruntaient les grandes routes pourvues de relais de poste. Les liaisons avec Constantinople ou Moscou étaient fort coûteuses et les courriers extraordinaires ruineux : 1 000 florins entre Vienne et Madrid, 1 200 florins entre Vienne et Constantinople. Auguste von Mayern, conseiller de la Chambre des Comptes, reçut en 1665 une indemnité de 1 000 florins pour les dépenses de courrier, qu'il avait engagées lors de sa mission à Moscou¹⁴². C'est pourquoi, les chancelleries

137 Relation de Venier au Sénat, 1630, J. Fiedler (éd.), *Relationen der Botschafter Venedigs über Deutschland im 17. Jahrhundert*, op. cit., t. 26, p. 157.

138 Relation de Zen & Contarini, 1637, *ibid.*, p. 184.

139 Relation de Venier au Sénat, 1630, *ibid.*, p. 157.

140 Lettre au bailli de Vienne, 6 mars 1665, HKA Vienne, *Gedenkbuch* 200.

141 Décret concernant l'agrandissement de la *Hofburg*, 5 juillet 1660, HKA Vienne, *Gedenkbuch* 196.

142 HKA Vienne, *Gedenkbücher* 347. *Kaysrerl. Befelch an die Schlesischer Gammer*, 6 février 1665.

confiaient le courrier de routine à la poste ordinaire, malgré les risques de vol par les agents d'un prince étranger. Si en période de paix les frais de courrier étaient élevés (34 288 florins en 1670), ils grevaient sérieusement le budget du gouvernement en temps de guerre ou d'intense activité diplomatique : en 1694 l'empereur dépensa pour la poste 135 241 florins, alors qu'il n'entretenait plus de représentant permanent à Constantinople ou à Paris.

De manière générale, l'empereur se plaignait des frais de représentation diplomatique, parce qu'il fallait distribuer pensions et gratifications à ses interlocuteurs. Les élections royales en Pologne étaient coûteuses car il fallait soudoyer quelques Magnats. Le comte Schaffgotsch, envoyé à Varsovie lors de l'élection de Michel Korybut, obtint un crédit de 30 à 50 000 florins, pour faire élire un candidat favorable à la Maison d'Autriche¹⁴³. En 1683 le comte Ferdinand Charles Wallenstein, envoyé extraordinaire de l'empereur auprès de Jean III Sobieski, disposait d'un crédit spécial de 12 000 florins « à de certaines fins »¹⁴⁴, car l'intervention polonaise valait bien quelques sacrifices financiers. Enfin les ambassades ottomanes ou russes, lorsqu'elles résidaient à Vienne, étaient hébergées et nourries aux dépens de l'empereur. Les représentants de Pierre le Grand, en 1699, furent logés à l'auberge du Bœuf d'Or, sur le Marché Neuf, dont le propriétaire recevait 150 florins par semaine de la Chambre des Comptes¹⁴⁵.

L'évolution au XVIII^e siècle

Les dépenses de Cour n'ont pas sensiblement diminué sous le règne de Charles VI. En 1726, le duc de Richelieu notait dans son rapport :

La dépense fixe et journalière de la maison de l'empereur monte à 2 112 628 florins et le fonds de l'Extraordinaire des voyages, bals, opéras, fêtes, achats de livres et de bijoux est de 600 mille florins. L'ancien fonds des ambassades, courriers, frais pour les ministres qui viennent à Vienne, est de 600 mille florins, les pensions établies aux domestiques de l'empereur est de 600 mille florins. La dépense aux dicastères suprêmes, c'est à dire Conseil aulique, chancelleries d'Autriche et de Hongrie monte à 500 mille florins et les Dicastères subordonnés, c'est à dire Régence ou Sénat de Vienne, de Prague, de Breslau, de Brunn, d'Innsbruck, de Graz et enfin tout ce qui dépend de la justice, capitaines ou cours des différents pays et de tous les emplois que l'empereur doit payer, 800 mille florins, les aumônes et fondations 140 mille florins, de manière que l'état de la dépense

¹⁴³ *Kayserl. Handtbriefl an H. Grafen Schaffgotsch*, 21 mars 1674.

¹⁴⁴ Ordre de l'empereur au receveur des gabelles de Tarnowitz, 14 janvier 1683, HKA Vienne, *Gedenkbücher* 354.

¹⁴⁵ Ordre à la paierie de la guerre du 10 février 1699, HKA Vienne, *Gedenkbücher* 228.

quoiqu'on la modère quelquefois sur les articles qui ne sont pas fixés, excède toujours de près d'un million¹⁴⁶.

Marie-Thérèse, qui estimait comme Louis XIV que les souverains pouvaient être extravagants, ostentatoires et formels, dépensa, à la différence de son grand père, beaucoup d'argent dans les résidences royales. Des travaux furent réalisés pour plusieurs membres de la famille à Prague, à Bude, à Presbourg, à Schlosshof (en Basse-Autriche), à Milan et à Bruxelles. Après 1765, elle construisit aussi un couvent de dames nobles à Innsbruck en mémoire de son mari. À Schönbrunn, le *Vieux Laque Zimmer* reçut ses décorations en laque, le rez-de-chaussée fut restructuré pour lui permettre d'avoir un appartement frais l'été sans monter à l'étage. La *Gloriette* fut construite sur la colline pour commémorer les victoires de la guerre de Sept Ans, tandis qu'on édifiait une fausse « ruine romaine » dans le parc.

208

Joseph II avait peu de sympathie pour toutes ces dépenses ostentatoires, car il pensait que même un souverain puissant devrait se contenter de demeures modestes et d'une Cour peu onéreuse. Il haïssait la grandeur de Schönbrunn. Après 1780, il se retira dans une modeste villa qu'il avait fait construire dans le parc de l'*Augarten*, à Vienne. La simplicité était alors à la mode chez les Grands et alors que Frédéric II lui-même a construit de somptueux palais, Joseph II a totalement rejeté la grande tradition¹⁴⁷. Dès 1765, il réduisit les dépenses de Cour, diminua le nombre des chevaux dans les écuries, le personnel des chasses ainsi que les jours de gala, de sorte que « le public redoutait que les principes d'économie de l'empereur imposent peu à peu une simplicité tristement philosophique au cérémonial qui convenait à une grande Cour et bannissent peu à peu les plaisirs nécessaires à la capitale d'un vaste Empire »¹⁴⁸. Joseph II refusa de subventionner les théâtres de la Cour et les confia à un entrepreneur général, qui assumerait toutes les responsabilités financières¹⁴⁹.

Il est intéressant de constater que le budget de fonctionnement de la Cour est demeuré constant au cours de la période – soit un peu plus de 2 millions de florins, malgré l'inflation, mais qu'il a considérablement diminué en valeur relative puisqu'il ne représente plus que 2 % du budget de l'État en 1790 alors qu'avec ½ million de florins sous Ferdinand I^{er}, il constituait plus de 30 % du budget de l'État.

146 Vienne, 22 décembre 1726. AE Paris, Mémoires & Documents, Autriche, t. 3, f^o 238.

147 D. Beales, *Joseph II. In The Shadow Of Maria Theresa*, op. cit., t. 1, p. 178-180.

148 *Ibid.*, p. 157.

149 *Ibid.*, p. 230-236.

Une partie des recettes de la paierie de la Cour fut affectée au service de la dette. Mais ce poste budgétaire variait sensiblement d'une année à l'autre : il est tombé de 480 418 florins en 1650 à 24032 en 1670, soit respectivement de 25 % à 1,6 % des dépenses civiles¹⁵⁰. En 1665, il représentait environ 220 000 florins, soit environ 12 % des dépenses de la paierie de la Cour et les bénéficiaires étaient des officiers de finances. En janvier, la Chambre paya 80 000 florins aux héritiers de Haid von Haidec, qui avait prêté 38 000 florins en 1643 et dont les intérêts à 6 % n'avaient jamais été payés. En février, elle remboursa à Jean Sigismund Stadler trésorier-payeur de la Cour et à ses associés les 50 000 florins qui lui étaient garantis sur les revenus de la paierie. En avril, elle remboursa 30 000 florins à Jean-Baptiste Garibaldo, marchand banquier à Vienne et receveur des gabelles de Basse-Autriche. En septembre elle paya 60 000 florins à Joannelli, administrateur des villes minières, qui réclamait alors 122 754 florins¹⁵¹. À la veille de sa mort en 1668, Garibaldo dirigeait une banque qui était en relation d'affaires avec toutes les grandes places d'Europe : Londres, Paris, Francfort, Milan, Rome et Venise et dont l'actif était évalué à 146 011 florins. Parmi ses débiteurs on trouvait un Rezzonico de Venise pour 8 241 florins, un client de Francfort pour un change de 69 000 florins et Joannelli pour 39 330 florins. Celui-ci figurait parmi les exécuteurs testamentaires, car Garibaldo laissait six enfants. Parmi les témoins figurait le banquier Tullio Miglio, autre banquier viennois et l'un des principaux actionnaires de la Compagnie de commerce oriental. Garibaldo avait affermé, depuis 1650, les gabelles de Basse-Autriche. Si Jean-Baptiste Garibaldo est mort simple bourgeois, son ami et associé Jean André Joannelli, dont la famille avait affermé, depuis 1640, les mines de Haute Hongrie était déjà baron¹⁵². Au même moment l'empereur confiait au banquier Inzaghi la réorganisation des mines de mercure d'Idria. Le monde des marchands banquiers était étroitement associé aux offices de finance et à cette époque à Vienne, aucune bonne affaire ne semblait leur échapper.

Enfin, la paierie de la Cour effectuait des versements à la paierie de la guerre, de sorte qu'une partie des ressources affectées théoriquement aux dépenses civiles servaient aux dépenses militaires. Ainsi, en 1665, le virement de la paierie de la cour à la paierie de la Guerre atteignait 210 000 florins, soit environ 10 % du budget civil total, ce qui montre que les dépenses militaires demeuraient la préoccupation essentielle de la Chambre des Comptes et que Léopold I^{er} ne gaspillait pas tous ses revenus en musique, en fêtes et en parties de chasse, comme des esprits malveillants

150 HKA Vienne, *Hofzahlamtsbücher* 96 (1650) et 113-114 (1670).

151 HKA Vienne, *Gedenkbücher* 347, *Böhmen*.

152 Testament de Jean-Baptiste Garibaldo, du 18 décembre 1668, HHStA, Vienne, ÖLMA, *Testamente*, carton 9, testament G 14.

l'insinuaient parfois. Par conséquent, pour apprécier à sa juste valeur l'importance du budget civil, il convient de défalquer des dépenses du trésorier de la Cour les sommes qu'il reversait régulièrement au trésorier des guerres.

Tableau des virements à la caisse militaire (en florins)¹⁵³

	Dépenses civiles	Virement aux caisses militaires	% du budget civil
1650	1 854 076	487 325	26 %
1655	2 581 123	913 309	35 %
1665	1 952 500	210 000	10 %
1675	2 483 516	470 730	18 %
1680	1 712 714	171 032	10 %
1690	3 663 624	1 260 854	34 %
1694	2 654 000	838 800	31 %
1699	4 696 569	165 757	3 %

210

On constate enfin que bien souvent le trésorier-payeur de la Cour versait des fonds au trésorier des guerres ; ainsi, en 1665, le virement se montait à 210 000 florins, soit environ 10 % du budget civil total, parce que les dépenses militaires demeuraient la préoccupation essentielle de la Chambre des Comptes et que l'empereur ne gaspillait pas toutes ses ressources en musique, en fêtes et en parties de chasse. Par conséquent, pour apprécier à sa juste valeur l'importance du budget civil, il convient de défalquer des dépenses du trésorier de la Cour les sommes qu'il reverse régulièrement au trésorier des guerres.

Dans les périodes de paix, les virements étaient modestes : 1,5 % en 1670, 3 % en 1699. Inversement, pendant la guerre de la Ligue d'Augsbourg, plus du tiers du « budget civil » fut affecté aux dépenses militaires, de même que pendant la décennie 1650-1660 qui fut une période de guerre ouverte aux Pays-Bas ou en Pologne. En 1694, l'empereur quoiqu'il ait fait face aux dépenses les plus urgentes en recourant au crédit, récupéra plus d'un million sur les ressources affectées aux dépenses civiles. C'est ainsi que, le 30 avril, la paierie de la Cour fut invitée à rembourser 13 000 florins au trésorier-payeur des guerres qui avait avancé cette somme à Molnar, colonel d'un régiment d'infanterie hongroise. On voit le processus : le comptable directement responsable se débrouille comme il peut dans un premier temps ; il est probable que sans ces versements, le régiment de haïdouques se serait débandé, les soldats hongrois ne montrant généralement pas un attachement excessif pour la Maison d'Autriche. Dans un deuxième temps, la Chambre des Comptes régularise la situation en prélevant l'argent sur le quasi-superflu, sur le budget civil¹⁵⁴.

¹⁵³ HKA Vienne, *Hofzahlamtsbücher*.

¹⁵⁴ *Befehl an das Kayser: Hoffzahlamt*, 30 avril 1694, HKA Vienne, *Gedenkbücher* 223, *Nieder-Österreich*.

Ces quelques manipulations nous montrent l'importance des dépenses militaires dans le budget de la Monarchie et les variations considérables qu'elles ont connues en fonction de la conjoncture internationale.

Les dépenses militaires et le service de la dette n'ont cessé de grever le budget de l'empereur. Comme les dépenses civiles demeuraient constantes¹⁵⁵ ou diminuaient même en cas de guerre au profit du budget militaire, qui se voyait crédité d'une partie des recettes de la paierie de la Cour, les variations des dépenses étaient essentiellement imputables au budget militaire. Il nous faut donc nous demander par quels moyens le gouvernement de Vienne fit face à ses obligations. A-t-il pu augmenter ses ressources en proportion de ses dépenses ? Les rentrées d'impôt ont-elles quintuplé entre 1670 et 1695 ou même simplement triplé entre 1670 et 1690 ? Est-ce que l'essor économique indiscutable de la dernière décennie suffit à expliquer un tel développement des dépenses publiques ?

Sous Marie-Thérèse, la Cour ne représentait déjà plus que 6 à 8 % des dépenses, en dépit de la réputation de générosité et de propension au gaspillage de la souveraine. Les dépenses de Cour tombèrent à moins de 2 % sous le rigoureux Joseph. Traitements et pensions ont représenté en permanence 10 % des dépenses et en 1780 elles avaient doublé en valeur absolue par rapport au règne de Charles VI, mais certaines de ces dépenses n'étaient pas incluses dans le budget, car elles étaient couvertes par la cassette impériale. Comme le budget était grevé par les dépenses militaires et le service de la dette, il avait peu d'argent à consacrer aux constructions neuves (à l'exception des forteresses), aux routes ou aux subventions à l'industrie.

Les surplus des revenus caméraux des caisses locales étaient virés à Vienne et en 1775, 45 % des revenus caméraux de la Bohême étaient dépensés dans le pays, 36 % en Haute-Autriche, 70 % en Autriche intérieure, 69 % au Tyrol et en Autriche antérieure et 56 % en Hongrie. Ces surplus de revenu caméral soit 4 690 141 florins était la source de revenus la plus importante pour payer les dépenses de Cour, les traitements du gouvernement central et les pensions. La centralisation des revenus caméraux, effective au moins depuis 1763, avait pour modèle la Banque de la Ville de Vienne, dont les recettes étaient collectées à la base et dépensées au sommet. Elle estimait en 1773 qu'elle ne dépensait que 23 % de ses revenus de la Bohême, 38 % de ceux de la Styrie, 25 % de ceux de Carinthie, 32 % de ceux de la Carniole. Les 7 millions qu'elle dépensait pour la Cour et le service de la dette étaient payés à Vienne. Au contraire une

¹⁵⁵ La relation de l'ambassadeur Ruzini de 1699 confirme l'impression laissée par la juxtaposition des deux courbes, dépenses civiles et dépenses militaires, J. Fiedler (éd.), *Relationen der Botschafter Venedigs über Deutschland im 17. Jahrhundert*, op. cit., t. 27, p. 407.

bonne partie du produit de la contribution militaire était dépensée, en 1777, comme en 1752, dans la province d'origine. La Basse-Autriche bénéficiait au maximum du système fiscal puisque les dépenses publiques étaient deux fois supérieures aux recettes fiscales, alors que les Pays-Bas et le Milanais étaient perdants. Sur les 30 millions dépensés pour l'armée en 1784, 35 % l'étaient en Bohême, 22 % en Hongrie, 15 % en Basse-Autriche mais seulement 5,6 % aux Pays-Bas et 2,3 % en Italie, bien que ces provinces aient fourni respectivement 14 et 8 % de la contribution.

C'est pour répondre à toutes ces questions qu'il nous faut maintenant étudier les recettes ordinaires et extraordinaires de la Monarchie et dans un premier temps décrire et analyser le système fiscal complexe de la Monarchie, en raison même de la très grande diversité des pays qui la composaient.

CHRONOLOGIE

- 1526 Bataille de Mohacs. Mort de Louis II Jagellon.
1526 Ferdinand I^{er} de Habsbourg élu roi de Bohême et de Hongrie.
1526 Jean I^{er} Zapolya, élu roi de Hongrie.
1527 1^{er} janvier, création du Conseil privé et de la Chambre des Comptes de Vienne.
1528 Création de la chambre hongroise.
1529 Siège de Vienne par Soliman le Magnifique.
1541 Prise de Bude par Soliman le Magnifique. Mort de Jean I^{er} Zapoly.
1552 Prise de Temesvar par Soliman le Magnifique.
1552 Occupation des Trois évêchés lorrains (Metz, Toul et Verdun) par Henri II.
1556 Création du Conseil de la guerre de Vienne.
1564-1576 Maximilien II empereur. Partage de la monarchie.
1566 Prise de Szigetvar par l'armée de Soliman le Magnifique.
1568 Paix d'Andrinople.
1569 L'archiduchesse Élisabeth (1554-1592) épouse Charles IX, roi de France.
1576-1611 Rodolphe II empereur.
1591 Hassan, pacha de Bosnie, assiège Sisak.
1592 Juin, Hassan pacha de Bosnie prend Bihac.
1593-1608 Guerre de Quinze Ans.
1593 1^{er} mai, le Grand Vizir déclare la guerre à l'empereur.
1593 22 juin, défaite et mort de Hassan, pacha de Bosnie, à la bataille de Sisak.
1593 Sigismond Bathory, prince de Transylvanie.
1593 Prise d'Esztergom et de Visegrad.
1593 Sinan Pacha prend Sisak, Veszprém et Varpalota.
1594 Conquête par les Impériaux de Nograd et de Hatvan ; échec devant Esztergom.
1594 Les Impériaux reprennent Sisak et Petrinja.
1594 29 septembre, prise de Győr par les Turcs.
1595 Mansfeld prend Visegrad.
1596 Prise d'Eger par le sultan Mourad III.
1596 23-26 octobre, victoire turque à Mezökeresztes.

- 1597 Prise de Tata et de Papa par les Impériaux.
- 1597 Les Turcs reprennent Tata et Vac.
- 1597 Sigismond échoue devant Temesvar en octobre.
- 1598 29 mars, Adolphe de Schwarzenberg reprend Győr.
- 1599 Perte de Papa par les Impériaux.
- 1599 Michel le Brave réalise l'union éphémère des pays roumains.
- 1600 Octobre, le grand vizir prend Nagykanisza.
- 1600 Novembre, Michel le Brave battu s'enfuit à Vienne.
- 1601 Septembre, Mercœur prend Szekesfehérvár.
- 1602 Le grand vizir reprend Szekesfehérvár en août, tandis que l'archiduc Mathias prend Pesth et assiège Bude en octobre.
- 1603 Octobre, les Impériaux reprennent Hatvan.
- 1604 Révolte d'Étienne Bocskai. Kassa devient sa capitale. Les Impériaux évacuent Pesth, Hatvan, Vac mais sauvent Esztergom.
- 1605 Le Grand vizir Lala Mehmet reprend Visegrad, Vezprém et Esztergom.
- 1605 Septembre, Bocskai élu prince de Transylvanie.
- 1606 Paix de Vienne.
- 1606 29 octobre, traité de Zsitva Torok.
- 1606 29 décembre, mort de Bocskai.
- 1618 23 mai, défenestration de Prague.
- 1620 Le duc d'Angoulême négocie l'armistice d'Ulm.
- 1620 8 novembre, bataille de la Montagne Blanche.
- 1623 *Münzcalada.*
- 1625 Intervention du Danemark en Allemagne.
- 1627 Constitution renouvelée de la Bohême.
- 1629 Édikt de restitution.
- 1630 Intervention de la Suède.
- 1631 Défaite de Tilly à Breitenfeld.
- 1632 Mort de Gustave Adolphe à la bataille de Lützen.
- 1634 Victoire du Cardinal Infant à Nördlingen. Préliminaires de Pirna.
- 1635 Paix de Prague.
- 1635 Louis XIII déclare la guerre à l'Espagne.
- 1635 Intervention de la France en Allemagne.
- 1637 Mort de Ferdinand II. Avènement de Ferdinand III.
- 1644 Congrès de la paix à Münster et à Osnabrück en Westphalie.
- 1645 Défaite des Impériaux à Jankau (Bohême).
- 1645 Les Suédois qui envahissent la Basse-Autriche et la Moravie.

- 1645 Turenne défait les Bavaois à Nördlingen.
- 1648 30 janvier, paix hispano-hollandaise.
- 1648 Mai, bataille de Zusmarshausen.
- 1648 Août, bataille de Lens. Les Suédois occupent Prague.
- 1648 24 octobre, signature de la Paix de Westphalie.
- 1648 Mariage de Philippe IV avec l'archiduchesse Mariana. Georges II Rakoczi élu prince de Transylvanie.
- 1653 Session de la Diète d'Empire.
- 1654 Mort du roi des Romains, Ferdinand IV. Révision du cadastre en Bohême.
- 1655 Début de la seconde guerre du Nord. Léopold I^{er} élu roi de Hongrie.
- 1656 Georges-Louis Sinzendorf président de la Chambre des Comptes.
- 1657 Reprise des hostilités en Pologne. Mort de Ferdinand III. Léopold I^{er} roi de Bohême et de Hongrie.
- 1658 Élection impériale de Léopold I^{er}. Conclusion de la Ligue du Rhin.
- 1659 Session de la diète hongroise à Presbourg. Paix des Pyrénées. Intervention ottomane en Transylvanie.
- 1660 Paix d'Oliva. Mariage de Louis XIV avec l'Infante Marie-Thérèse.
- 1661 Intervention des Impériaux en Transylvanie.
- 1662 Mort de l'archiduc Léopold-Guillaume. Prise d'Oradea par les Turcs.
- 1663 Prise de Neuhäusl Ersekujvar par les Turcs. Léopold sollicite à Ratisbonne l'aide de la diète d'Empire contre les Turcs
- 1664 1^{er} août, victoire chrétienne à Saint-Gotthard.
- 1664 10 août, paix de Vasvar. Début de la conjuration des Magnats hongrois. Mort de Nicolas Zrinyi.
- 1665 Début de la « Conférence secrète ». Extinction de la branche tyrolienne des Habsbourg.
- 1666 Conjuraton des Magnats hongrois. Mariage de Léopold avec l'Infante Marguerite-Thérèse.
- 1667 Début de la guerre de Dévolution.
- 1668 19 janvier, traité de partage secret de la succession d'Espagne. Paix d'Aix-la-Chapelle. Publication du *Politischer Discurs* de Johann Joachim Becher.
- 1669 Lobkowitz principal ministre.
- 1670 Occupation de la Lorraine par Louis XIV. Révolte hongroise et croate. Expulsion des Juifs de Vienne.
- 1671 Exécution des Magnats rebelles. Kollonich président de la Chambre hongroise.
- 1672 Début de la guerre de Hollande. Les Turcs occupent la Podolie.

- 1673 Déclaration de guerre de Léopold à la France. Début de l'insurrection des Malcontents.
- 1674 Premier incendie du Palatinat. Invasion de l'Alsace par les Impériaux.
- 1675 Bataille de Türckheim. Mort de Turenne. Bataille de Fehrbellin.
- 1676 Décès de l'Impératrice Claudia Félicitas. Alliance de Louis XIV avec les Malcontents de Hongrie. Promulgation des *Juribus incorporalibus* de Basse-Autriche.
- 1678 Naissance de l'archiduc Joseph.
- 1679 Peste à Vienne. Paix de Nimègue.
- 1680 Politique des Réunions. Révolte paysanne en Bohême.
- 1681 Session de la Diète hongroise à Sopron. Occupation de Strasbourg par Louis XIV.
- 1682 Thököly roi de Haute-Hongrie vassal de la Porte.
- 1683 Second siège de Vienne par les Turcs.
- 1683 12 septembre. Victoire de l'armée chrétienne au Kahlenberg.
- 1684 Trêve de Ratisbonne. Constitution de la Sainte Ligue. Hörnigk : *Österreich über alles, wann es nur will.*
- 1685 Décès de l'Électeur palatin. Naissance de l'archiduc Charles, futur Charles VI.
- 1686 Conclusion de la Ligue d'Augsbourg. Reprise de Bude par les Impériaux.
- 1687 Victoire des Impériaux à Mohacs. Diète hongroise à Presbourg. Joseph I^{er} roi de Hongrie.
- 1688 Prise de Belgrade par les Impériaux. Les Français envahissent la Rhénanie. Guillaume III d'Orange débarque en Angleterre.
- 1689 Protectorat des Habsbourg sur la Transylvanie. Début de la guerre de la Ligue d'Augsbourg. Incendie du Palatinat. Projet de réorganisation de la Hongrie de Kollonich.
- 1690 L'archiduc Joseph élu roi des Romains.
- 1691 *Diploma Leopoldinum* en Transylvanie.
- 1696 Mort de Jean III Sobieski.
- 1697 Victoire du Prince Eugène à Zenta. Paix de Ryswick. Auguste II, Électeur de Saxe, élu roi de Pologne.
- 1699 Paix de Karlowitz. Second traité de partage de la succession d'Espagne. Mort du prince électoral de Bavière.
- 1700 Testament de Charles II d'Espagne en faveur du duc d'Anjou. Décès de Charles II. Début de la grande guerre du Nord.
- 1701 Mort de Guillaume III d'Orange. Grande Alliance de La Haye.
- 1702 Début de la guerre de succession d'Espagne.

- 1703 Début de la guerre d'Indépendance hongroise. Débarquement de l'archiduc Charles au Portugal. La « jeune Cour » prend le pouvoir. Faillite de la banque Oppenheimer.
- 1704 Défaite franco-bavaroise à Hochstædt.
- 1705 Siège de Turin par le prince Eugène. Mort de Léopold I^{er}. Joseph I^{er} empereur. Création de la Banque de la ville de Vienne.
- 1707 Siège de Toulon par les Impériaux. Diète d'Onod.
- 1708 Le prince Eugène occupe Lille.
- 1711 Mort de Joseph I^{er}. Avènement de Charles VI. Compromis austro-hongrois à Szatmar. François II Rakoczi part en exil.
- 1713 Signature de la paix d'Utrecht entre la France et les Puissances maritimes. Philippe V est reconnu comme roi d'Espagne. Pragmatique Sanction.
- 1714 Signature de la paix de Rastatt entre la France et Charles VI, qui reçoit les possessions italiennes des Habsbourg en compensation.
- 1714 Traité de paix de Rastatt avec la France.
- 1716 Victoire du prince Eugène de Savoie à Peterwardein. Prise de Temesvar (roumain Timisoara).
- 1717 Reprise de Belgrade par les Impériaux.
- 1718 Traité de paix de Passarowitz avec la Sublime Porte : la Monarchie annexe le Banat de Temesvar, l'Olténie, la plus grande partie de la Serbie et une bande de territoire bosniaque au Sud de la Save.
- 1718 Réorganisation de la Frontière militaire.
- 1723 Adoption de la Pragmatique Sanction. Création du Conseil de Lieutenance en Hongrie.
- 1733 Guerre de succession de Pologne.
- 1735 Préliminaires de Vienne.
- 1737 François III de Lorraine, Grand duc de Toscane.
- 1737 Guerre avec l'Empire ottoman.
- 1739 18 septembre, traité de Belgrade : la Monarchie reperd Belgrade.
- 1740 29 octobre, mort de Charles VI. Avènement de Marie-Thérèse.
- 1740 Frédéric II envahit la Silésie.
- 1741 13 mars, naissance de Joseph II.
- 1741 25 juin, Marie-Thérèse couronnée « roi » de Hongrie à Presbourg.
- 1741 La France et la Bavière déclarent la guerre à Marie-Thérèse.
- 1742 Charles Albert, Électeur de Bavière, élu empereur sous le nom de Charles VII.
- 1742 Paix avec la Prusse.
- 1743 12 mai, Marie-Thérèse couronnée reine de Bohême à Prague.

- 1744 La Prusse rentre en guerre.
- 1745 13 septembre, François de Lorraine élu empereur sous le nom de François I^{er}.
- 1745 25 décembre, paix de Dresde avec la Prusse.
- 1748 25 mars, paix d'Aix-la-Chapelle.
- 1749 2 mai, réformes d'Haugwitz.
- 1750 Kaunitz ambassadeur impérial à Paris.
- 1753 13 mai, Kaunitz chancelier d'État.
- 1756 1^{er} mai, renversement des alliances : 1^{er} traité franco-autrichien.
- 1757 1^{er} mai, second traité de Versailles.
- 1759 Réforme de la censure à Vienne.
- 1759 Le troisième traité franco-autrichien annule pratiquement le second traité.
- 1760 Joseph épouse Isabelle de Parme.
- 1761 Réforme de Kaunitz : création du Conseil d'État.
- 1762 Mort de la Tsarine Élisabeth Petrovna. La Russie abandonne la coalition.
- 1763 15 février, traité d'Hubertsbourg entre la Prusse et la Monarchie autrichienne.
- 1764 Joseph II élu et couronné roi des Romains à Francfort.
- 1764 7 septembre, Stanislas Auguste Poniatowski élu roi de Pologne.
- 1765 18 août, mort à Innsbruck de l'empereur François I^{er}. Joseph II corégent.
- 1768 Guerre entre la Russie et l'Empire ottoman.
- 1769 Septembre, les Impériaux occupent les 13 villes de la Zips.
- 1770 Mariage de Marie-Antoinette avec le Dauphin Louis.
- 1770 Seconde rencontre de Joseph II et de Frédéric II.
- 1772 5 août, premier partage de la Pologne. Annexion de la Galicie.
- 1774 21 juillet, traité de Kutchuk Kaïnardji entre la Sublime Porte et la Russie.
- 1775 7 mai, Joseph II annexe la Bucovine. Révolte paysanne en Bohême.
- 1777 Réforme scolaire en Hongrie (*Ratio studiorum*). Voyage de Joseph II en France. Mort de l'Électeur de Bavière Max III Joseph.
- 1778 3 janvier, les Impériaux occupent la Basse-Bavière et le Haut-Palatinat.
- 1778 5 juillet, Frédéric II envahit la Bohême.
- 1779 13 mai, paix de Teschen : Joseph II annexe l'Innviertel.
- 1780 29 novembre, mort de Marie-Thérèse : fin de la co-régence.
- 1781 Alliance entre la Russie et la Monarchie autrichienne. Nouvelle réforme de la censure. (13 octobre). Promulgation de l'édit de tolérance à l'égard des protestants et des juifs. Abolition des servitudes personnelles.
- 1782 Fermeture des couvents des Ordres religieux contemplatifs. Visite du Pape Pie VI à Vienne (22 mars-20 avril). Union de la Chambre hongroise avec

- le Conseil de Lieutenance. Fusion de la Chancellerie de Hongrie avec la Chancellerie de Transylvanie.
- 1783 Réorganisation du Conseil de Lieutenance en 46 sections. Création de nouveaux diocèses. Rachat de la corvée. Début de la réforme fiscale.
- 1784 « Lettre pastorale » de Joseph II à tous les fonctionnaires de la Monarchie. Transfert de la Couronne de saint Étienne à Vienne. L'allemand langue de l'administration hongroise. Recensement général de la population. Nouvelle réglementation douanière. Projet d'échange de la Bavière contre les Pays-Bas. Tentative pour forcer le passage de l'Escaut. Ouverture de l'Hôpital général à Vienne. Révolte paysanne en Transylvanie.
- 1785 Suppression de l'administration autonome des comitats en Hongrie. Ordonnance de Joseph II sur le servage en Hongrie. Règlement de l'affaire de l'Escaut (traité de Fontainebleau).
- 1786 Réforme de l'État de Milan. Suppression des *Novae Constitutiones* de Charles Quint.
- 1787 Réformes de la justice et de l'administration des Pays-Bas autrichiens. Joseph II et Catherine II signent à Cherson une alliance contre l'Empire ottoman (24 août). Première révolte des Pays-Bas autrichiens.
- 1788 Joseph II déclare la guerre à la Porte. Joseph II prend le commandement de 200 000 Impériaux en Hongrie. Nouveau règlement douanier (septembre). L'armée ottomane ravage le Banat de Temesvar. Panique chez les Impériaux. (novembre). Joseph II malade rentre à Vienne.
- 1789 André Hadik, commandant en chef. Mort d'André Hadik. Gédéon Laudon commandant en chef des Impériaux. (9 octobre). Prise de Belgrade par les Impériaux (24 octobre). Les Pays-Bas prennent les armes contre Joseph II.
- 1790 26 janvier, Joseph II abroge toutes ses réformes sauf l'abolition du servage et la tolérance religieuse. Retour de la Couronne de saint Étienne en Hongrie (16 février). Mort de Joseph II à Vienne (20 février). Léopold II abolit la réforme fiscale de Joseph II (9 mai).

GLOSSAIRE

Accise. Impôt de consommation sur les denrées de première nécessité. L'accise prit la forme d'une taxe sur les transactions de produits de consommation courante. Sa pratique qui s'était développée aux Provinces-Unies au XVII^e siècle inspira les économistes d'Europe centrale.

Aides (impôts sur les boissons). Appelé *Biergraschen* en Bohême, il y fut institué définitivement en 1552. D'un montant de 2 groschen par tonneau, il était acquitté par celui qui débitait la bière. Sa perception fut confiée à des receveurs particuliers établis dans chaque cercle, qui étaient autorisés à inspecter caves et brasseries et qui étaient eux-mêmes surveillés par l'inspecteur général des aides, un conseiller de la Chambre des Comptes établi à Prague. En Basse-Autriche, l'impôt sur les boissons était appelé *Zapfenmass*. Il fut créé en 1556 et portait essentiellement sur le vin.

Ansässigkeit. L'unité fiscale en Bohême qui fut ainsi définie : un paysan qui assurait la corvée attelée avec 4 animaux de trait, quelle que fût l'étendue de son exploitation, était défini comme « établi » (*angesessen*).

Anticipation. Avance versée par le contribuable noble sur le versement des contributions. L'anticipation était considérée comme un crédit bon marché de très brève durée, inférieur à une année fiscale. La diète de Basse-Autriche accordait volontiers des anticipations à la Chambre des Comptes.

Armalistae. Nobles hongrois qui ne possédaient aucune propriété foncière qui avaient juste des armoiries qui les distinguaient de la plèbe et qui leur conféraient les privilèges juridiques de la noblesse, mais pas l'exemption fiscale. Ils représentaient en 1780 45 à 48 % des familles nobles.

Armée d'Empire. Voir **Armée des Cercles**.

Armée des Cercles. Dans le système militaire dépendant de la Diète d'Empire et des Princes d'Empire, ce sont les contingents que chaque prince d'Empire doit fournir en fonction de ses ressources et qui ont été fixés par la Matricule d'Empire de 1512. En pratique, les Cercles de Souabe, de Basse-Saxe et de Franconie qui fournissent l'essentiel de l'armée des Cercles, les grands États comme la Bavière, la Saxe électorale ou le Brandebourg détachant le cas échéant une partie de leur armée permanente. Ces troupes dépendaient de la Diète d'Empire qui nommait un maréchal d'Empire (*Reichsmarschall*), totalement autonome par rapport aux autorités de Vienne. L'armée des cercles fut mobilisée pour la dernière fois durant la guerre de Sept ans contre la Prusse, qui s'était rendue coupable d'agression contre l'électorat de Saxe en 1756. Elle fut battue par les Prussiens à la bataille de Rossbach en 1759.

Bailli de Basse-Autriche ou Vicedom. Il était l'officier comptable du domaine, chargé d'encaisser le solde créditeur de chaque officier. Il était chargé des dépenses

en Basse-Autriche, y compris le paiement des traitements du personnel du gouvernement de la province (*Regiment*).

Banco del Giro. Banque créée en 1703 à Vienne qui fut remplacée en 1705 par la banque de la ville de Vienne.

Bancozettel. Billets de banque émis par la banque de la Ville de Vienne, qui était autorisée à les recevoir en paiement pour moitié des sommes dues. La patente du 1^{er} août 1771 autorisa l'émission de 12 millions de florins de billets par la banque de la ville de Vienne, les billets précédents ayant pratiquement disparu de la circulation. Ils avaient cours en Bohême et à partir de 1785, en Galicie, Hongrie et Transylvanie. Le public leur témoigna une confiance croissante.

Banque de la ville de Vienne (*Wiener Stadtbank*). Elle apporta une solution au problème du crédit à court terme. À l'origine elle reçut toutes les obligations financières de l'empereur, auquel elle se substitua. Pour les créances les plus anciennes, la banque servit un intérêt et, pour les dettes nouvelles, la Chambre des Comptes lui attribua le produit des péages et domaines de Basse-Autriche. Comme la banque était dotée de revenus réguliers et qu'elle avait l'appui des milieux économiques viennois, elle jouit enfin d'une certaine confiance à partir de 1710.

Bauernstand. Ce sont les masses paysannes, qui ne sont pas organisées en Ordre (*Stand*) sauf au Tyrol, où les communautés villageoises étaient représentées à la diète provinciale.

Bey und Kopffsteuer. Voir **Capitation**.

Biergroschen. Voir **Aides**.

Bourse de Vienne. Elle fut créée en 1762 pour permettre aux particuliers de négocier les fonds d'État. Elle était liée aux activités de la Banque de la ville de Vienne.

Bulle d'Or de 1222. Elle a été octroyée par le roi de Hongrie André II pour garantir les privilèges de la noblesse. En particulier l'article 31 accorde aux Ordres le droit de se révolter si le roi ne respecte pas les libertés du royaume. Cet article a été formellement abrogé par la diète de 1687.

Bulle d'Or de 1356. Elle a été promulguée par l'empereur Charles IV afin de régler l'élection impériale en Allemagne. Il a désigné sept électeurs : trois princes ecclésiastiques (les trois archevêques de Mayence, Cologne et Trèves) et quatre princes laïques : le roi de Bohême, le duc de Saxe, le margrave de Brandebourg et le comte palatin du Rhin. Le couronnement qui eut d'abord lieu à Aix-la-Chapelle a été déplacé à Francfort et le nombre des électeurs est passé de sept à neuf au xvii^e siècle : aux sept électeurs traditionnels, on a ajouté la Bavière en 1648 et le Hanovre en 1693.

Camera Hungarica. Voir **Chambre hongroise**.

Caméralistes. On les appelait en France mercantilistes ou colbertistes et ils étaient hostiles à la liberté économique (libre circulation des grains ou abolition des barrières douanières). Ils préconisaient le protectionnisme le plus strict avec intervention de l'État dans le domaine économique. La doctrine élaborée au xvii^e siècle était toujours en vigueur à la Cour de Vienne, malgré la présence de physiocrates et elle a fortement inspiré la politique économique de Joseph II.

Cammer Thuerhuetter. Voir **Concierge de la Chambre des Comptes**.

Capitaine de cercle. Naguère officier des États chargé de représenter le gouvernement de Prague dans les circonscriptions ou cercles (l'équivalent d'un arrondissement français), il était depuis les réformes de 1749, nommé par le pouvoir royal pour appliquer les lois et surveiller la noblesse locale. Joseph II a nommé des capitaines de cercle dans l'ensemble des Pays héréditaires, puis il a cherché avec un succès mitigé à étendre l'institution à l'ensemble de la Monarchie (Hongrie, Milan et Pays-Bas autrichiens).

Capitation (*Bey und Kopfsteuer*). Impôt extraordinaire levé lorsque le danger turc se faisait trop pressant, sans le consentement des diètes. Les habitants, du plus riche (comte ou évêque) au plus pauvre (simple journalier agricole) étaient répartis en 11 classes dont les contributions allaient de 1 000 à 3 florins. Ainsi la capitation qui frappait tous les habitants âgés de plus de 14 ans était un impôt proportionné dans une certaine mesure aux facultés contributives des sujets. En 1690 on taxa aussi les mères de famille, pour la moitié de la valeur du mari, et les enfants pour le quart. Les membres du clergé, en dépit de leurs immunités, n'échappaient pas à la capitation.

Cassette impériale (*Gebeime Kammer*). Caisse mise à la disposition de l'empereur pour alimenter ses dépenses personnelles (aumônes, jeux du hasard, mécénat). Elle était alimentée en pièces d'or (ducats hongrois).

Censimento. C'est le premier cadastre (ou recensement) qui fut établi à Milan dans les années 1760 et qui servit de modèle au projet de cadastre que Joseph II voulut, à partir de 1785, imposer à l'ensemble de la Monarchie, afin de procéder à la réforme de l'impôt foncier.

Cercles. Le royaume de Bohême puis les Pays héréditaires étaient divisés en unités administratives qui étaient l'intermédiaire entre le gouvernement de la province et la seigneurie et qui correspondaient à peu près à un arrondissement français. On trouvait à sa tête un « capitaine de cercle » nommé depuis 1749 par le souverain. C'est ce modèle que Joseph II voulait étendre à l'ensemble de la Monarchie. Il ne faut pas confondre ces circonscriptions avec les 10 Cercles existant dans le Saint-Empire (*Reichskreise*) depuis 1512.

Chambre basse ou Table des régnicoles. Dans le système bicaméral qui régissait la diète hongroise depuis 1608, c'était l'assemblée où siégeaient les députés de la noblesse des comitats et les représentants des villes libres royales, ainsi que les procureurs des Magnats absents. Elle était présidée de droit par un magistrat nommé le président de la Table royale ou *Personalis Presentia Regiae*. Elle siégeait à Presbourg dans le Palais de la noblesse ou « Palais vert » (*Domus viridis*).

Chambre des Comptes de Vienne (*Hofkammer*). Créée en 1527 par Ferdinand I^{er}, la « Chambre de la Cour » ou Chambre des Comptes était destinée à gérer les revenus du domaine, mais les revenus extraordinaires, c'est-à-dire les impôts étaient également de sa compétence. Elle n'a jamais été un ministère des finances au sens moderne du terme. Elle était destinée à l'origine à superviser les activités des Chambres particulières pour gérer les soldes créditeurs. Organisée selon le système collégial (un président nommé entouré d'une douzaine de conseillers), les conseillers étaient assistés d'une importante bureaucratie. Elle a connu bien des vicissitudes lors des réformes du règne

de Marie-Thérèse. Mise en sommeil par la réforme d'Haugwitz, Kaunitz lui confia en 1761 l'administration de tous les revenus caméraux. La réforme de juin 1765 lui restitua toutes ses attributions et Hatzfeld en devint le président.

Chambre haute ou Table des Magnats. Dans le système bicaméral de la diète hongroise, la Table des Magnats était l'assemblée où siégeaient les barons du royaume, les évêques et tous les membres masculins majeurs des familles aristocratiques. Ils étaient invités personnellement et toute absence devait être justifiée. Elle était présidée de droit par le Palatin ou en cas de vacance de l'office par le Grand juge. Ce fut le cas en 1790 lors de la diète du couronnement de Léopold II.

Chambre hongroise ou Chambre de Presbourg (*Camera hungarica*). Créée en 1528, elle administrait les revenus du domaine royal en Hongrie, mais la gestion des mines et des contributions militaires échappait totalement à son autorité, ainsi que les XIII comitats de Haute-Hongrie, gérés par la Chambre de Scépusie. Elle prétendait être entièrement autonome par rapport à la Chambre des Comptes de Vienne et fut finalement placée sous l'autorité du Conseil de Lieutennce en 1784. Le président de la Chambre hongroise était nommé par le roi, mais devait être un seigneur laïque, ce qui permit de contester la nomination de Léopold Kollonich, en 1671.

Chambre de Bohême. Créée en 1557, elle gérait les *cameralia* de Bohême.

Chambre de Scépusie. Créée en 1567 pour assurer l'entretien de la frontière militaire de Haute Hongrie, elle fut installée à Cassovie (Kassa/Kosice, Slovaquie) à la demande de Lazare Schwendi. Elle était autonome par rapport à la Chambre de Presbourg.

Chancelier d'Autriche. Ferdinand II a créé en 1620 un chancelier chargé de contrôler l'administration et la justice des Pays héréditaires au sens strict (Basse-Autriche et Autriche intérieure). Le chancelier, qui était souvent un juriste bourgeois, a essayé de s'ingérer dans les affaires de politique étrangère et il est entré en concurrence avec le vice-chancelier d'Empire. Il était chargé de transmettre les propositions royales (*postulata*) aux différentes diètes autrichiennes.

Chancelier de Cour et d'État. Titre porté par Kaunitz. Il dirigeait la politique étrangère et surveillait le gouvernement de la Lombardie et des Pays-Bas. Il présidait le Conseil d'État, créé en 1761 à son initiative.

Chancellerie d'Autriche. Les services qui dépendent du chancelier d'Autriche sont installés à Vienne. Elle a une compétence de cour d'appel pour la Basse-Autriche et un plaignant ne peut aller au-delà puisque l'Autriche jouit du privilège de *non appellando* depuis 1364 : les sujets de l'archiduc ne peuvent donc aller en appel devant les tribunaux d'Empire.

Chancellerie de Bohême. Les services qui dépendent du chancelier de Bohême sont installés à Prague. C'est l'instance d'appel suprême pour le Royaume et le gouvernement du pays. Le chancelier est nommé par le roi parmi les membres de l'aristocratie bohême, mais il est aidé d'un chancelier adjoint. Le comte Franz Ulrich Kinsky ou le comte Chotek siègent à Vienne dans les instances gouvernementales.

Chancellerie de Bohême et d'Autriche. Après la réforme d'Haugwitz, les chancelleries d'Autriche et de Bohême ont fusionné en 1753. Leurs services, qui sont installés à

Vienne, ont été privés de leurs compétences judiciaires, qui ont été transférées à une Cour suprême (*Oberste Justizstelle*), chargée de juger en appel les procès venus des pays austro-bohèmes.

Chancellerie de Cour et d'État. Il s'agit des services que dirigeait d'une main ferme le prince Kaunitz. Sa compétence était principalement orientée vers la politique extérieure, mais elle était également chargée de surveiller le gouvernement des Pays-Bas et de la Lombardie. Créée en 1761, elle s'installa dans le palais du *Ballhausplatz* qui est encore le siège de la chancellerie d'Autriche.

Chancellerie d'Empire. Le vice-chancelier d'Empire qui résidait à Vienne dirigeait une importante bureaucratie, qui avait en particulier la charge de la correspondance diplomatique avec les ambassadeurs et agents diplomatiques qui représentaient l'empereur et le Saint-Empire à l'étranger. Elle était divisée en deux sections (expéditions), l'une de langue allemande, la plus nombreuse et l'autre de langue latine pour la correspondance avec le cercle de Bourgogne, l'Italie et l'étranger. La chancellerie occupait une aile de la *Hofburg*.

Commissaires des États En Basse-Autriche. C'était un collège de 6 représentants des États élus par la diète (2 prélats, 2 seigneurs et 2 chevaliers), qui géraient les finances de la province sous le contrôle du maréchal de Basse-Autriche et du comité des États, dont ils constituaient une commission. Leurs comptes étaient examinés par une autre commission de 6 membres, le *Raitcollegium*.

Comité des États. En Basse-Autriche, les 18 représentants des États élus par la diète (2 prélats, 2 seigneurs et 2 chevaliers), qui siégeaient en permanence et se réunissaient sous la présidence du maréchal de Basse-Autriche. Parmi eux se trouvaient deux commissions, les 6 commissaires des États (*Verordneten*), qui géraient les finances et le collège des comptables (*Raitcollegium*), qui contrôlait les comptes des commissaires.

Commissariat général des guerres (*Generalkriegscommissariat*). Administration responsable du ravitaillement et de la logistique des armées impériales. Le commissaire général était l'intermédiaire entre le Conseil de la Guerre et la Chambre des Comptes. Il déléguait ses pouvoirs à des commissaires des guerres qui assistaient les chefs d'armée en campagne. Il traitait avec la Chambre des Comptes de toutes les affaires de contribution. Il devait conférer avec le Conseil de la Guerre ou les commandants en chef de tout ce qui pouvait manquer. Il devait entrer en relations avec les autorités des différents pays de la Monarchie. De manière générale il devait régler les questions d'argent, de ravitaillement et de transport et ne devait rendre compte qu'à la seule Chambre des Comptes de Vienne. L'empereur avait donc créé un ministère supplémentaire, qui réduisait les attributions des conseils plus anciens, Chambre des Comptes et Conseil de la Guerre, mais qui avait l'avantage d'être sous la responsabilité d'un seul individu. Le choix du commissaire général était donc important.

Compagnie de commerce avec l'Orient (*Orientalische Handelskompagnie*). Dirigée par un négociant de Fiume, Triangl, elle avait le monopole du commerce avec l'Empire ottoman à partir de 1665, en application de la paix de Vasvar. Si elle se heurta à une rude concurrence chez les Turcs, elle consacra une bonne partie de ses capitaux et de ses activités à l'importation de bétail hongrois sur le marché autrichien.

Conciergerie de la Chambre des Comptes. C'était un modeste officier qui était chargé de la sécurité et de l'entretien des locaux. Il recevait un traitement annuel de 100 florins tout comme le « chauffeur » (*Heizer*) chargé de l'entretien des poêles des bureaux.

Concursus palatinalis. Après la session de la diète hongroise de 1687, Léopold préféra convoquer une assemblée de notables pour faire voter les contributions auxquelles le cardinal Kollonich voulait soumettre la Hongrie. Le *Concursus* comprenait surtout des prélats et des Magnats avec quelques représentants des villes et des comitats, mais à la différence de la diète, tous étaient nommés par la Cour de Vienne. Malgré cette réforme fondamentale, il y eut deux réunions orageuses en 1696 et en 1698 car ces notables surent très bien défendre leurs intérêts.

Concursus regnicolaris. Grand comité des États créé par la diète hongroise en 1715 afin de voter des impôts en cas de nécessité pressante. Réuni en 1715, 1719, 1721, 1724, 1727, 1734, 1735 et 1736, le *Concursus regnicolaris* a été aboli par une décision de la diète de 1741.

Conférence secrète. Elle a été créée en 1665 sur le modèle de la jointe espagnole par Léopold 1^{er}, qui ne veut plus subir la tutelle d'un Premier ministre. 4 à 6 membres du Conseil privé traitaient des affaires les plus importantes de politique générale. Mise en veilleuse par les réformes de 1749, la Conférence secrète fut rétablie en 1761 sous la forme du Conseil d'État. Joseph II a utilisé les services du Conseil d'État tout au long de son règne.

Conferentia de mediis* ou *Conferentia in œconomicis. Réunie à partir de 1682, c'est une version élargie de la conférence secrète destinée à discuter les orientations budgétaires de l'année suivante. Elle cherchait surtout à faire face à l'augmentation des dépenses.

Confins militaires ou Frontière militaire. Ils étaient l'une des créations les plus originales de la Monarchie, qui datait de 1522 et qui protégea efficacement les domaines des Habsbourg contre les Turcs. Ils furent réorganisés sous Charles VI après la reconquête de la Hongrie. Ils dépendaient du Conseil de la Guerre de Vienne et s'étendaient de l'Adriatique à la Transylvanie face à l'Empire ottoman. Les soldats étaient des paysans astreints à un service militaire permanent. En compensation, exempts de corvée, ils échappaient à la condition servile. Ils constituèrent une société originale, qui attira les réfugiés serbes, mais aussi les Hongrois désireux d'échapper au régime seigneurial. Ils étaient encadrés par des Allemands et à partir du règne de Marie-Thérèse ils fournirent 11 régiments de troupes régulières.

Conseil aulique d'Empire. Tribunal d'appel suprême attaché à la personne de l'empereur et siégeant à Vienne. Il faisait concurrence au Tribunal de la Chambre d'Empire. Ses 24 conseillers catholiques et luthériens venaient de toutes les régions du Saint-Empire. Joseph II a essayé de le réformer mais le retard accumulé dans l'examen des procès était considérable.

Conseil d'Italie. Dicastère viennois créé par Charles VI pour gouverner les possessions italiennes des Habsbourg. Il fut supprimé en 1758 à la mort de Silvia Taroucca et remplacé par une simple section de la Chancellerie de Cour et d'État, le département d'Italie.

Conseil de la Guerre de Vienne (*Wiener Hofkriegsrat*). Ce dicastère créé en 1556 était chargé de l'administration des guerres et des confins militaires. Il était composé d'un président et de conseillers nommés qui à partir de 1762 furent exclusivement des militaires de haut rang. Il fut présidé par les plus prestigieux chefs militaires, comme Montecuccoli et au XVIII^e siècle les maréchaux Daun, Lacy et André Hadik. Il avait à sa disposition une importante bureaucratie.

Conseil de Lieutenance (*Statthaltereirat*, latin *Locumtenentiale Consilium*). C'était le seul organe administratif central fonctionnant en Hongrie depuis 1765. Le Conseil de Lieutenance avait été fondé en 1723 avec l'approbation de la Diète par les lois 97 & 98 de 1724. En 1784 les 22 représentants des Ordres avaient été remplacés par 118 fonctionnaires nobles, qui étaient devenus les intermédiaires idéaux entre la Cour et la noblesse hongroise. Joseph II l'a transféré de Presbourg à Bude en 1782.

Conseil d'État (*Staatsrat*). Cette instance fut créée par la réforme de Kaunitz de 1761. Elle était présidée par le chancelier de Cour et d'État et comportait six membres trois ministres et trois conseillers, qui ne devaient exercer aucune autre fonction ministérielle. Ses avis étaient en théorie purement consultatifs. Joseph II, à la différence de sa mère, ne se sentait pas lié par les avis de la majorité du Conseil. Le Conseil d'État n'en fut pas moins sous la présidence de Kaunitz l'organe directeur de la politique de Joseph II, dans la mesure où ce dernier acceptait des conseils.

Conseil privé (*Geheimer Rat*). Institué en 1527 par Ferdinand I^{er}, il fut l'équivalent d'un Conseil des ministres moderne, jusqu'à l'apparition de la Conférence secrète en 1665. Au XVIII^e siècle il confère toujours à ses nombreux membres un titre honorifique très convoité. Certains textes d'époque l'appellent parfois Conseil d'État.

Constitution hongroise. On commença à utiliser ce terme à l'époque des Lumières pour qualifier les textes fondamentaux du droit public hongrois, la Bulle d'Or d'André II de 1222, l'ensemble des lois votées par la diète et sanctionnées par le roi ou *Corpus juris* et enfin l'*Opus Tripartitum* de Werböczy de 1516.

Constitution renouvelée de 1627. Nom de la constitution octroyée à la Bohême en 1627 par Ferdinand II. À la suite de la révolte des États en 1618 et de leur défaite à la bataille de la Montagne Blanche (1620), Ferdinand II se considéra délié des engagements qu'il avait pris au moment de son élection en 1617. Elle établit la monarchie héréditaire et elle priva la diète de son initiative en matière de loi ainsi que du droit de remontrance mais elle lui laissa ses pouvoirs financiers que lui contesta Joseph II.

Corvée (*Robot* ou *gratuiti labores*). La corvée était la prestation en travail du paysan, qui devait fournir gratuitement à son seigneur un certain nombre de journées de travail chaque année. Leur nombre variait entre une dizaine et 150 journées selon les régions. La corvée servait à cultiver la réserve seigneuriale. En Basse-Autriche, elle était souvent « rachetée » : le paysan en était dispensé moyennant le paiement d'une taxe à son seigneur. C'était un aspect essentiel du régime seigneurial. On distinguait entre « corvée attelée » fournie par le paysan aisé qui envoyait un attelage et un ouvrier agricole et « corvée à bras » fournie par les paysans les plus pauvres, les brassiers, qui n'avaient que leur force de travail. Il y avait aussi la « corvée royale » qui fournissait de

la main d'œuvre gratuite pour réparer les fortifications, comme ce fut le cas à Vienne en 1683.

Cour des Comptes (*Hofrechenkammer*). Elle fut créée par la réforme de Kaunitz de 1761 sur recommandation de Ludwig Zinzendorf qui la présida. Elle était chargée de contrôler la comptabilité publique. Son existence fut éphémère, car elle fut mise en sommeil après 1773.

Cour suprême de justice (*Oberste Justizstelle*). Présidée par le chancelier d'Autriche, elle a joué à partir de 1749 le rôle de Cour d'Appel pour tous les Pays héréditaires. La chancellerie était dorénavant dépouillée de ses attributions judiciaires et la justice était séparée de l'administration.

Couronne de saint Étienne. En droit public hongrois, le véritable souverain de la Hongrie est la Couronne de saint Étienne, souvent qualifiée de Sainte-Couronne. Le roi, même après son couronnement, n'est que le dépositaire du pouvoir royal. Et un roi élu, non couronné, n'est même pas investi de ce pouvoir royal, ce n'est qu'un « roi en chapeau » comme Joseph II qui refusa de se faire couronner. Les pays de la Couronne de Saint-Étienne comprenaient outre la Hongrie proprement dite, le royaume de Croatie-Slavonie et la principauté de Transylvanie.

490

Couronne de saint Wenceslas. C'est la couronne des rois de Bohême qui symbolisait l'union des pays tchèques, le royaume de Bohême proprement dit, la Moravie et la Silésie ou du moins ce qu'il en restait après 1745. La couronne était conservée dans le château de Karlstejn près de Prague et imposé solennellement au nouveau souverain dans la cathédrale Saint-Guy. Marie-Thérèse fut couronnée en 1743, après le départ des Franco-Bavarois, Joseph omit de se faire couronner et Léopold II le fit de bonne grâce en 1791. Durant son règne personnel, Joseph II fit transférer la couronne à Vienne et la plaça à côté des autres couronnes dans le trésor impérial de la *Hofburg* (*Schatzkammer*).

Croates. Ils constituaient une des nations historiques de la Monarchie. Les Croates avaient fondé une monarchie nationale au Moyen Âge, qui avait fusionné avec la Hongrie en 1102, tout en conservant son autonomie. Le roi de Hongrie nommait un gouverneur ou « ban » et la diète croate (le *Sabor*), qui se réunissait chaque année à Zagreb. Durant tout l'époque moderne les Croates demeurèrent fidèles à la religion catholique et à la Maison d'Autriche.

Département d'Italie. Ce fut à partir de 1758 la section de la chancellerie de Cour et d'État qui eut en charge le contrôle du gouvernement de Milan. Celui-ci a d'ailleurs jusqu'à Joseph II joui d'une large autonomie parce que le responsable des affaires d'Italie à Vienne, le chancelier Kaunitz, se souciait peu des détails de l'administration.

Deputatio in œconomicis. Conformément à l'instruction du 10 décembre 1697, elle était composée du président de la Chambre des Comptes, du président du Conseil de la Guerre, du commissaire général, du chancelier de Bohême et du chancelier d'Autriche. Organisme bien antérieur à sa naissance officielle, la députation se réunissait régulièrement à l'automne pour préparer les propositions que les commissaires impériaux défendraient devant les diètes.

Diète d'Empire (*Reichstag*). Elle siégeait dans une ville libre d'Empire, Augsbourg puis Ratisbonne. Elle se réunissait sur convocation de l'empereur pour examiner un ordre du jour. Convoquée en 1663 par l'empereur pour voter la mobilisation de l'Allemagne contre les Turcs qui menaçaient à nouveau Vienne, elle ne s'est plus jamais séparée jusqu'à la fin du Saint-Empire en 1806. C'est pourquoi on lui donna le nom de « Diète perpétuelle ». L'empereur ne s'y rendait plus en personne et se faisait représenter par deux commissaires (un commissaire principal et un commissaire-adjoint), la plupart des princes n'y paraissaient plus non plus et s'y faisaient représenter, de sorte qu'au XVIII^e siècle la diète était devenue une assemblée de diplomates, que méprisait profondément Joseph II.

Diète de Silésie ou Fürstentag. La diète (*Fürstentag*) était jusqu'en 1745, composée de 3 chambres : la chambre des Princes (les 7 princes non-royaux et les 6 seigneuries libres) ; la chambre des Chevaliers (les députés des nobles des 7 principautés royales et de la ville de Breslau) ; la chambre des villes (les députés des villes royales), chaque chambre disposant d'un vote collectif. Entre les sessions, une commission était responsable de la gestion des impôts votés et des autres affaires.

Diète électorale (*Kurfürstentag*). C'est la réunion à Francfort des neuf Électeurs ou de leurs représentants sur convocation de l'archevêque de Mayence pour procéder à l'élection de l'empereur ou de son successeur éventuel, le roi des Romains. L'élection était suivie du couronnement.

Diète perpétuelle (*Immerwährende Reichstag*). Nom donné à la Diète d'Empire au XVIII^e siècle parce que la diète convoquée en 1663 à Ratisbonne pour voter une aide contre les Turcs, ne s'est jamais séparée avant la fin du Saint-Empire en 1806.

Directoire administratif et financier (*Directorium in publicis et cameralibus*). Il fut créé en 1749 par la réforme d'Haugwitz, qui en obtint la présidence. Il était divisé en sept sections que dirigeaient des conseillers privés. Sous son autorité se trouvait réalisée l'unification de la Bohême et de l'Autriche. Son existence fut brève car la réforme de Kaunitz mirent fin à son existence après 1761.

Dominical (de *dominus*, appartenant au seigneur). La partie du finage qui par opposition au *rustical* était exploitée directement par le seigneur. Elle comprenait outre quelques grandes fermes, des forêts, des pâturages et des terres en friche. Le *dominical* était soit exempt de contribution soit très modérément imposable. L'exploitation des fermes seigneuriales se faisait grâce à la main d'œuvre fournie par la corvée.

Électeur de Brandebourg. Membre de la Maison de Hohenzollern, il est depuis 1701 roi en Prusse et surtout depuis la conversion de l'électeur de Saxe au catholicisme le plus influent prince protestant à l'intérieur du collège des électeurs, ce qui donne à Frédéric II une autorité certaine sur l'Allemagne du Nord protestante. La capitale de l'électorat, Berlin, est aussi la capitale du royaume de Prusse.

Électeur de Cologne. Le siège fut occupé par une longue lignée de princes bavarois (1582-1762). En 1784, le siège métropolitain de Cologne fut toutefois occupé par un frère cadet de Joseph II, l'archiduc Maximilien François. La capitale de l'électorat était installée à Bonn.

Électeur de Mayence. Électeurs et archichancelier d'Empire. Il est lui-même élu comme tous les autres évêques par les chanoines du chapitre cathédral qui sont parfois divisés sur le nom d'un candidat, comme ce fut le cas à Cologne en 1688.

Électeur palatin. Voir **Collège des Électeurs**. L'extinction de la lignée directe de Simmern, calviniste, en 1685 profita à la branche cadette et catholique des Palatinat-Neubourg qui régnait auparavant à Düsseldorf. En 1778 l'électeur palatin Charles-Théodore succéda à son cousin Max III Emmanuel mort sans enfant à Munich.

Empereur romain. C'est le titre officiel de celui que les textes français appellent déjà « Empereur d'Allemagne ». Il peut être élu du vivant de son prédécesseur (Ferdinand III, Joseph I^{er} ou Joseph II), mais à ce moment-là il porte le titre de roi des Romains. Il ne devient Empereur romain qu'à la mort de ce même prédécesseur. Par la mort prématurée de son père François I^{er}, Joseph II ne fut roi des Romains que durant un an, de 1764 à 1765.

Estats et Ordres (*Status et Ordines*). Nom que se donnaient les privilégiés hongrois qui constituaient la nation politique et qui étaient représentés à la diète. Ils étaient au nombre de quatre, comme en Autriche et en Bohême : prélats, Magnats, simples gentilshommes et villes libres.

États de Basse-Autriche. Le corps des Ordres privilégiés qui siégeaient à la Diète était également au nombre de quatre : prélats, seigneurs, chevaliers et villes libres. Leur pouvoir essentiellement financier a été réduit sous Joseph II, qui s'est contenté de réunir une commission permanente, puis de les faire représenter par deux seigneurs dans le gouvernement de la province.

États de l'Empire. Les seigneurs, les prélats et les villes qui sont les vassaux directs de l'empereur et jouissent ainsi de l'immédiateté d'Empire. Ils constituent trois collèges ; le collège des électeurs (neuf princes), le collège des princes (y compris l'archiduc d'Autriche ou l'archevêque de Salzbourg), le collège des villes libres d'Empire (Augsbourg, Cologne, Nuremberg, Ratisbonne, etc.) qui a beaucoup perdu de son influence politique au XVIII^e siècle.

Fouage (*Rauchfangsteuer*). Impôt d'État levé en Basse-Autriche sur tous les foyers paysans en fonction de l'étendue de l'exploitation. Il est la base de la contribution en Basse-Autriche.

Fleischkreuzer ou *Fleischaufschlag*. Voir **Taxe sur la viande**.

Fürstentag. Voir **Diète de Silésie**.

Geheimer Rat. Voir **Conseil privé**.

Geheimes Kammerzahlamt. Voir **Cassette impériale**.

Generalkriegscommissariat. Voir **Commissaire général des guerres**.

Gouvernement de Basse-Autriche (*Regiment ou Regierung*). En 1740 il comprenait 20 conseillers rétribués à temps plein, aidés par 38 conseillers surnuméraires. Sa juridiction s'étendait à tout l'archiduché. S'il avait des responsabilités de police et de maintien de l'ordre, il était d'abord un tribunal d'appel civil et pénal, qui jugeait parfois certaines causes en première instance.

Grand écuyer. Un des quatre grands officiers de la Cour impériale. Son titulaire avait la responsabilité des chevaux et des déplacements de la Cour.

Grand juge (*Judex Curiae*). C'était le second des grands officiers de la Couronne qui, en Hongrie, faisait fonction de Palatin si ce dernier office était vacant. Il présidait la Table septemvirale, tribunal suprême du Royaume.

Grand maître de la Cour. Titulaire du premier office aulique, il était après le souverain le second personnage de la Cour de Vienne. C'était un aristocrate de haut rang, qui était nommé à vie par l'empereur. Il dirigeait tous les services auliques, mais il perdit sous Marie-Thérèse l'influence politique dont il jouissait naguère quand il présidait à qualités le Conseil privé.

Grand Maréchal de la Cour. Un des quatre titulaires des grands offices de Cour. Il avait la juridiction spéciale sur tout le personnel noble, roturier et bourgeois qui avait obtenu le statut de *Hofbefreiter*. Supprimée en 1749, cette juridiction fut rétablie en 1762.

Gratuiti labores. Nom donné en Hongrie à la corvée qui était appelée en Autriche *Robot* : il s'agit de la corvée ou prestation en journées de travail que le tenancier doit fournir à son seigneur.

Grenetier (*Salzamtmann*).

Herrenstand. Voir **Ordre des seigneurs**.

Hofbefreiter. Personne qui échappe à l'autorité de la ville de Vienne et du gouvernement de Basse-Autriche et qui est placée sous la juridiction du grand maréchal de la Cour. C'était en particulier le cas des juifs de Cour, comme Samuel Oppenheimer.

Hofkammer. Voir **Chambre des Comptes**.

Hofkriegsrat. Voir **Conseil de la Guerre**.

Hofrechenkammer. Voir **Cour des Comptes**.

Immerwährende Reichstag. Voir **Diète perpétuelle**.

Impôt foncier (*Grundsteuer*).

Impôt turc (*Türkensteuer*). Impôt exceptionnel levé en cas de menace sérieuse de la part des Turcs (1529, 1664, 1683), c'était un impôt de 1 % sur le capital, qui frappait biens, meubles et immeubles, quelle que fût la qualité de leurs propriétaires. S'il revêtait la forme d'un impôt déclaratif dont l'évaluation était laissée aux intéressés eux-mêmes, il était exigible immédiatement. L'impôt turc disparut après 1700.

Judex Curiae. Voir **Grand juge (Hongrie)**.

Judicium delegatum. Tribunal d'exception jugeant les crimes de lèse-majesté, en contradiction avec la constitution hongroise, qui prévoyait que ce crime relevait de la Diète ou des tribunaux ordinaires.

Juif de Cour. Quelques banquiers comme les membres des familles Oppenheimer, Wertheimer, Arnstein ou Eskeles étaient protégés par la Cour de Vienne au XVIII^e siècle. Ils échappaient à la juridiction de la Basse-Autriche, comme tous les autres protégés du souverain et tout le personnel de la Cour de Vienne. L'arrêt d'expulsion de 1670 ne les concernait pas.

Kopfsteuer. Voir **Capitation**.

Kriegszahlamt. Voir **Paierie de la guerre**.

Kurfürstentag. Voir **Diète électorale**.

Landeshauptmann ou **Capitaine du pays**. nom donné dans certaines provinces autrichiennes au gouverneur, chef de l'administration provinciale. Il était nommé par l'archiduc pour une durée indéterminée, pratiquement à vie.

Landtagschluss. C'est le décret de la diète qui en Bohême ou en Basse-Autriche met fin aux travaux d'une session. Ce sont les propositions discutées et approuvées par le souverain. Il a force de loi ; en Bohême, il est imprimé dans ses versions tchèques et allemandes. Le décret fixe le montant des contributions que paieront les habitants du pays pour l'année en cours.

Magnats. Nom des aristocrates hongrois qui constituaient le second Ordre du royaume. Ils siégeaient de droit à la chambre haute de la diète et la plupart des postes gouvernementaux leur étaient réservés. Au XVIII^e siècle, ils s'étaient fait attribuer tous les sièges épiscopaux.

494 **Malcontents.** Nom donné par les Français aux Hongrois révoltés contre la Cour de Vienne au début du XVIII^e siècle.

Ministerial Bancodeputation. Dicastère créé en 1716 par la volonté expresse de Charles VI, il était chargé de surveiller la Banque de la ville de Vienne et sa position indépendante fut renforcée par la réforme de Kaunitz de 1761.

Mois romains. Crédits votés par la Diète d'Empire pour subvenir à l'entretien de l'armée des Cercles.

Monarchie autrichienne. C'est le meilleur nom que l'on puisse donner à l'ensemble des royaumes et des provinces appartenant au Saint-Empire ou non, placés sous l'autorité de l'empereur romain germanique. Parler d'Autriche – c'est seulement une province de la Monarchie – est anachronique : l'empire héréditaire d'Autriche n'existe que depuis 1806. C'est pourquoi nous utilisons ce terme dans cet ouvrage.

Ordre des chevaliers (*Ritterstand*). Ce sont les simples gentilshommes en Autriche ou en Bohême, qui constituent le second ordre de la noblesse. Des postes leur sont réservés dans l'administration des États, même si leur nombre, leur influence et leur richesse a beaucoup diminué depuis le XVII^e siècle au profit des grandes familles aristocratiques de l'Ordre des seigneurs.

Ordre des prélats (*Pralatenstand*). Ce sont les évêques et les abbés chefs d'ordre, qui constituent le premier Ordre dans la société et la diète.

Ordre des seigneurs. Ce sont les aristocrates en Bohême et en Autriche, l'équivalent des Magnats hongrois. Ils constituent le second Ordre dans la société et à la Diète, mais politiquement ils sont prépondérants aux XVII^e et XVIII^e siècles.

Paierie de la Cour (*Hofzahlamt*). Caisse centrale chargée dès le XVI^e siècle d'assurer les dépenses de cour et d'administration et de manière générale les dépenses civiles. Elle était en principe alimentée par les *camearalia*. Les surplus pouvaient être affectés à la paierie de la Guerre. Elle était gérée par un officier comptable, le payeur de la Cour, nommé par

l'empereur. La paierie de la Cour nous a laissé des registres détaillés de ses opérations, les *Hofzahlamtsbücher*, qui représentent une source abondante mais confuse.

Paierie de la Guerre (*Hofkriegszahlamt*). L'autre caisse centrale dépendant de la Chambre des Comptes était depuis 1560 chargée des dépenses militaires et en particulier de régler les dépenses des administrations chargées de la défense de la Hongrie et de l'arsenal de Vienne. Elle était alimentée par les contributions mais aussi par des virements effectués par la paierie de la Cour. Elle était gérée par un officier comptable qualifié vers 1590 du titre de payeur des guerres et qui fut placé sous l'autorité de la Chambre des Comptes de Vienne.

Palatin de Hongrie. C'est le premier des grands officiers de la couronne en Hongrie. Élu par la Diète, il fait fonction de vice-roi et son autorité est telle que la Cour de Vienne a laissé l'office vacant à de nombreuses reprises. Elle le remplaçait par un lieutenant général du royaume.

Pentarchie. Après 1740, la Pentarchie comprend les cinq principales puissances européennes, à savoir la Grande-Bretagne, la France, la Monarchie autrichienne, la Prusse et la Russie. L'Espagne, la Suède et l'Empire ottoman étaient alors devenus des puissances de second ordre.

Personalis Presentiæ Regiæ. Le *Personalis presentiæ regiæ* présidait la Table royale, ce qui lui assurait une place prépondérante dans l'administration judiciaire. Il exerçait en même temps la présidence de la Chambre basse de la Diète, ce qui lui réservait un rôle de premier plan dans la vie politique. Il n'appartenait pas à l'Ordre des Magnats, mais il appartenait obligatoirement à la simple noblesse.

Postulata. Les demandes d'argent étaient présentées aux diètes au début de la session. Elles étaient préparées à Vienne par la Chambre des Comptes sur avis du Conseil de la Guerre et transmises aux chancelleries des pays respectifs. Elles étaient ensuite présentées par les commissaires royaux qui représentaient l'empereur dans chaque diète particulière.

Prælatenstand. Voir **Ordre des prélats ou clergé.**

Prima plana. État-major régimentaire dans l'armée impériale. Il comprenait 12 cadres, dont les plus importants étaient le colonel, le lieutenant-colonel, le prévôt chef de la justice militaire, le chirurgien, le médecin.

Primat. En Hongrie c'est l'archevêque d'Esztergom qui est en outre archichancelier du royaume de Hongrie. En Pologne l'archevêque de Gniezno est le Primat. L'archevêque de Salzbourg dispute à l'archevêque électeur de Mayence la dignité de Primat de Germanie.

Privilège de « *non appellando* ». Accordé dès le Moyen Âge à certains vassaux de l'empereur, il excluait les sujets de ces derniers de faire appel aux instances juridiques supérieure du Saint-Empire, le tribunal de la Chambre d'Empire ou le conseil aulique d'Empire à Vienne. Pour le vassal qui en bénéficiait c'était un signe d'indépendance : tel était le cas de l'archiduc d'Autriche dont les sujets ne pouvaient faire appel aux tribunaux de l'empereur. En fait au XVIII^e siècle, presque toutes les grandes

principautés bénéficiait de ce privilège, ce qui limitait la portée pratique des cours d'appel de Wetzlar et de Vienne.

Régulation urbariale. C'est la fixation par l'autorité royale du montant des redevances seigneuriales, à la fois en argent, en nature et en travail. La noblesse considérait qu'il s'agissait d'une ingérence inouïe dans ses rapports avec les paysans, dans la mesure où la régulation urbariale avait pour but de protéger les tenanciers contre l'éventuel arbitraire seigneurial.

Reichshofrat. Voir **Conseil aulique d'Empire.**

Reichskammergericht. Voir **Tribunal de la Chambre d'Empire.**

Reichsthaler. Voir **Rixdale.**

Réunions. Politique menée par Louis XIV de 1679 à 1681 en application du traité de Nimègue qui l'autorisait à réunir les dépendances des territoires annexés à la couronne de France, en particulier les fiefs de l'évêché de Metz. L'interprétation des chartes médiévales fut souvent abusive et les réunions exécutées sans ménagement à l'égard des princes d'Empire qui refusaient de reconnaître la suzeraineté du roi de France.

496

Rixdale (*Reichsthaler*). Monnaie d'argent ayant cours dans l'Empire et dans la Monarchie. Elle valait au XVII^e siècle 90 kreutzers soit 1 ½ florin rhénan et, après la dévaluation de 1693, 120 kreutzers, soit 2 florins.

Robot. Ce nom allemand d'origine slave qui signifie d'abord travail est utilisé pour la « corvée » en Basse-Autriche. C'est la prestation obligatoire en journées de travail que doit fournir le paysan à son seigneur.

Roi des Romains. Titre porté par le futur empereur, lorsqu'il était élu du vivant de son père. Il n'avait aucun pouvoir politique mais lors du décès de son prédécesseur il lui succédait sans autre formalité. Ce fut le cas de Joseph II le 18 août 1765, parce qu'il avait été élu roi des Romains l'année précédente. Ce ne fut pas le cas de Léopold II qui fut pendant quelques mois « roi de Bohême et de Hongrie » avant d'être élu et couronné à Francfort en 1790.

Römermonate. Voir **Mois romains.**

Rustical. Partie du finage dont l'exploitation était abandonnée aux paysans (latin *rustici*) moyennant le paiement de certaines redevances, le cens (redevance en argent), le champart (redevance en nature) et la corvée (prestations en travail). Le *rustical* était en outre soumis à l'impôt d'État et c'est sur lui que pesaient les contributions, votées par les seigneurs dans les diètes. Pour y échapper certains paysans choisirent d'être des tenanciers précaires sur certaines parcelles du dominical, qu'ils louaient à leur seigneur. Toute la réforme fiscale de Joseph II consista à faire peser également la charge fiscale sur toutes les tenures et à diminuer la charge imposée au *rustical*.

Salzamtman. Voir **Grenetier.**

Sainte-Ligue (1684). Constituée sous l'égide du pape Innocent XI, elle réunissait l'empereur, la Pologne, Venise et plus tard la Russie. Elle avait pour but de chasser les Turcs. Ses succès militaires furent reconnus par la Porte lors de la paix de Karlowitz (1699). Louis XIV a toujours refusé d'en faire partie.

Société d'Ordres. Si les historiens français peuvent discuter l'existence d'une société d'Ordres, la réalité de cette dernière est indiscutable dans la Monarchie. Les sujets privilégiés sont répartis au sein de corporations structurées, qui n'admettent de nouveaux membres que sur des critères précis : il n'est pas possible de s'agrèger à la noblesse en vivant noblement, il faut être anobli par le prince et accepté par ses pairs. On comptait généralement quatre Ordres dans chacune des provinces : le clergé, les seigneurs, les chevaliers et les villes libres. L'expression du pouvoir politique des Ordres était la diète. D'autre part les masses paysannes, qui représentaient 80 % de la population, ne relevaient que de l'autorité seigneuriale.

Sous-camérier (*Unterkämmerer*). Officier de finances en Moravie, qui au ^{xvi}^e siècle dépendait directement de la Chambre de la Cour.

Tables (*Tabulae*). Autre nom donné aux deux chambres qui composaient la Diète hongroise.

Taxe sur la viande (*Fleischkreuzer*). Taxe ou accise sur la viande de bœuf, qui était à Vienne en 1660 de 8,5 % (soit 1 pfennig par livre de bœuf qui valait 3 kreutzers ou 12 pfennig).

Tchardagues. Tours de garde élevées au ^{xviii}^e siècle le long de la Save, à 2 ou 3 kilomètres l'une de l'autre ; elles constituaient l'élément majeur de la Frontière militaire de Slavonie. Au nombre de 90, elles étaient occupées chacune par 30 hommes.

Théorie de la forfaiture. Établie pour la Bohême après 1620 elle reposait sur la théorie de la monarchie contractuelle entre le souverain et les Ordres. Le souverain s'engageait par serment au moment de son élection à respecter les libertés du pays. Si les États se révoltaient, ils rompaient unilatéralement le contrat et le souverain n'avait dorénavant plus aucune obligation. Il pouvait suspendre ou modifier la constitution à son profit. C'est ce que Léopold fit en Hongrie en 1671, comme son grand père l'avait fait en Bohême en 1627.

Timar. Revenus d'un domaine dans l'Empire ottoman, affectés par les autorités d'Istanbul à l'entretien d'un ou plusieurs cavaliers ou sipahis. Au ^{xvii}^e les timariotes ou titulaires d'un *timar* sont devenus en fait des seigneurs héréditaires.

Toison d'Or. Ordre de chevalerie fondé par Philippe le Bon, duc de Bourgogne, dont le Grand Maître était le Roi Catholique. C'était la distinction suprême à la Cour de Vienne, car il fallait être de très haute noblesse, catholique, dévoué à la Maison d'Autriche. Il fallait aussi plaire à l'empereur qui proposait et au roi d'Espagne, qui nommait à une place devenue vacante par le décès d'un chevalier. Après 1700 l'Ordre se divisa en deux branches, celle de Vienne qui dépendait de l'empereur et celle de Madrid, qui dépendait des Bourbons d'Espagne.

Tractatus de Juribus incorporalibus. Code de droit coutumier autrichien. Voté par la Diète de Basse-Autriche en 1678 après de longues discussions, il fut sanctionné par Léopold en tant qu'archiduc d'Autriche et eut force de loi. Publié en 1705 dans le *Codex Austriacus*, il était toujours en vigueur sous Marie-Thérèse.

Tribunal de la Chambre d'Empire. Cette Cour d'appel suprême dans le Saint-Empire dépendait des États de l'Empire, qui nommaient et payaient (mal) les juges (*assessores*).

Elle était indépendante de l'empereur, qui possédait sa propre Cour d'appel (*Reichshofrat*). Elle siégea à Spire jusqu'en 1689, puis s'installa à Wetzlar. Joseph II tenta en vain de la réformer.

Türkensteuer. Voir **Impôt turc**.

Universalbancalität. L'*Universalbancalität* fut de 1715 à 1723 la caisse centrale de la Monarchie. La Chambre des Comptes n'avait plus le droit de manier les fonds. Tous les revenus de l'État étaient versés à cette banque générale, qui était dirigée par un gouverneur assisté de 12 conseillers.

Universitas Saxonum. Ces communautés privilégiées de colons allemands qui étaient venus s'établir en Transylvanie à partir du XIII^e siècle, étaient représentées à la Diète de Transylvanie, tout comme la noblesse hongroise et la nation sicule.

Verordneten. Voir **Commissaires des États**.

Verwirkungstheorie. Voir **Théorie de la forfaiture**.

Vice-Chancelier d'Empire (*Reichsvizekanzler*). C'est le dignitaire nommé par l'Électeur de Mayence pour le représenter auprès de la personne de l'empereur et diriger les services de la Chancellerie d'Empire à Vienne.

Vicedom. Voir **Bailli de Basse-Autriche**.

Wiener Stadtbanco. Voir **Banque de la ville de Vienne**.

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES IMPRIMÉES

- [ANONYME], *Articuli Universorum Statuum et Ordinum Inclyti Regni Hungariae ac partium cuidem amexanum in generalibus eorumdem comitiis, ab anno 1608 usque ad annum 1659 inclusive editi. Adiunctis ad initium pacificatione Viennensi, et tractatu situatorokiensi*, Pottendorf, Hieronimus Verdussen, 1668.
- ARNETH Alfred Ritter von (éd.), *Relazioni der Botschafter Venedigs über Deutschland im 18. Jahrhundert, Fontes Rerum Austriacarum*, II, t. XXII, Wien, Aus der Kaiserlich-Königlichen Hof- und Staatsdruckerei, 1863.
- (éd.), *Correspondenz sammt Briefen Joseph's an seinen Bruder Leopold*, Wien, Carl Gerold's Sohn, 1867-1868, 3 vol.
- (éd.), *Joseph II und Leopold von Toscana. Ihr Briefwechsel von 1781 bis 1790*, Wien, W. Braumüller, 1872, 2 vol.
- (éd.), *Maria Theresia und Joseph II, ihre Correspondenz, sammt Briefen Joseph's an seiner Bruder Leopold*, Wien, Carl Gerold's Sohn, 1867-1868, 3 vol.
- (éd.), *Marie-Antoinette, Joseph II und Leopold II. Ihr Briefwechsel*, Leipzig, K. F. Köhler, 1866, rééd. s.l., Pergamon press, 1989.
- & FLAMMERMONT Jules (éd.), *Correspondance secrète du comte de Mercy-Argenteau avec l'Empereur Joseph II et le prince de Kaunitz*, Paris, Imprimerie nationale, 1889-1891, 2 vol.
- & GEFFROY Auguste (éd.), *Correspondance secrète entre Marie-Thérèse et le cte de Mercy-Argenteau, avec les lettres de Marie-Thérèse et de Marie-Antoinette*, Paris, Firmin-Didot, 1874, 3 vol.
- ARPAD Marko (éd.), *Corpus Juris Hungarici (Magyar Törvény Tar)*, t. IV, 1657-1740, Budapest, Francklin Társ, 1897.
- AUERBACH Bertrand (éd.), *Recueil des Instructions données aux Ambassadeurs et ministres de France depuis les traités de Westphalie*, t. 18, *La Diète germanique*, Paris, CNRS, 1912.
- BECHER Johann Joachim, *Politischer Discurs von den eigentlichen Ursachen dess Auf- und Abnehmens der Städt, Länder und Republicken*, Frankfurt, J. D Zunner, 1668.
- BEER Adolf, « Die Finanzverwaltung Österreichs 1749-1816 », *Mitteilungen des Instituts für Österreichische Geschichtsforschung*, 15, 1894, p. 237-366.

- & FIEDLER Joseph (éd.), *Joseph II. und Graf Ludwig Coblenz: ihr Briefwechsel, von 1780-1784, Fontes Rerum Austriacarum*, II, t. 53 & 54, Wien, Carl Gerold's Sohn, 1901.
- (éd.), *Joseph II, Leopold II und Kaunitz. Ihr Briefwechsel*, Wien, W. Braumüller, 1873.
- (éd.), « Denkschriften des Fürsten Wenzel Kaunitz-Rietberg », *Archiv für Österreichische Geschichte*, 48, Wien, 1872, p. 1-162.
- BÉRENGER Jean (éd.), *Les Gravamina. Remontrances des Diètes de Hongrie de 1655 à 1681. Recherches sur les fondements du droit d'État*, Paris, P.U.F, 1973.
- BESOLD Christophe, *De Aerario publico discursus, subnexus eidem est Julii Caesaris Bulengeri, ... de tributis ac vectigalibus populi romani liber*, Francofurti, Iohannis Alexandri Cellii, 1620.
- BORNITZ Jacob, *Aerarium, sive Tractatus Politicus De Aerario, Sacro Civili Militari, Communi & Sacratori : Ex Reditibus Publicis : Tum Vectigalibus & Collationibus singulorum Ordinariis & Extraordinariis conficiendo, X. libris summatim & breviter comprehensus*, Francofurti, Typis Matthiae Beckeri, Impensis Godefridi Tampachii, 1612.
- BROWN Sir Edward, *Relation de plusieurs voyages faits en Hongrie. Servie. Bulgarie. Macédoine. Thesalie. Autriche. Styrie, Carinthie. Carniole. & Friuli. Enrichie de plusieurs observations tant sur les mines d'or, d'argent, de cuivre, & de vif argent, que des bains & eaux minerales... Traduit de l'anglois du sieur Edouard Brown*, Paris, Gervais Clousier, 1674. Édition originale anglaise : Edward Brown, *A brief account of some travels in Hungaria, Servia, Bulgaria, Macedonia, Thessaly, Austria, Styria, Carinthia, Carniola, and Friuli*, London, printed by T. R. for Benjamin Tooke, 1673.
- BRUNNER OTTO, *Adeliges Landleben und europäischer Geist, Leben und Werk Wolf Helmhards von Hobberg, 1612-1688*, Salzburg, O. Müller, 1949.
- BUTURAC Josip, STANISAVLJEVIĆ Mirko, SUČIĆ Ranko, ŠOJAT Vesna, ZMAJIĆ Bartol, *Zaključci Hrvatskog sabora ou Prothocolla generalium congregationum statuum et ordinum Regnorum Dalmatiae, Croatiae et Slavoniae*, t. II, 1693-1713, t. III, 1631-1693, Zagreb, Državni arhiv NR Hrvatske, 1958.
- CONRING Hermann, *Dissertatio politica de aerario boni principis recte constituendo, augendo et conservando, quam... sub praesidio... Hermanni Conringii... disquisitioni exhibet Johan. Caspar Koch*, Helmestadii, typis H. Mulleri, 1663.
- Cosmophilus*, Pamphlet anonyme, in-12, s.l., 1696, HKA Vienne, *Verschiedene Vorschläge*.
- CZOERNIG Carl Freiherrn von, *Statistisches Handbüchlein für die österreichische Monarchie*, Wien, Aus der Kaiserlich-Königlichen Hof- und Staatsdruckerei, 1864.
- DVORAK Max, « Briefe Kaiser Leopolds I. an Wenzel Euseb Herzog in Schlesien zu Sagan, Fürsten von Lobkowitz (1657-1674). Nach den Originalen des Fürstlich von Lobkowitzschen Familienarchivs zu Raudnitz an der Elbe in Böhmen », *AÖG*, 80, 1894, p. 459-514.
- FELLNER Thomas & KRETSCHMAYR Heinrich, *Die österreichische Zentralverwaltung. I. Abt.: Von Maximilian I. bis zur Vereinigung der Österreichischen und Böhmischen*

- Hofkanzlei (1749)*, VKNGÖ (publications de la *Kommission für Neuere Geschichte Österreichs*), 5, Wien, 1907, t. 1 et 2.
- FIEDLER Joseph (éd.), *Relationen der Botschafter Venedigs über Deutschland im 17. Jahrhundert*, *Fontes Rerum Austriacarum*, II, t. 26 et 27, Wien, Staatsdruckerei, 1866-1867.
- MOSER VON FILZEK Johann Jakob, *Einleitung in das churfürstlich-mainzische Staats-Recht*, Frankfurt/M., Esslinger, 1755.
- FISCHER Christophe, SJ, *Œconomia Suburbana*, Praha, Tiskárna jezuitská, 1683.
- FONTANA Alessandro et alii (éd.), *Venise & la Révolution française. Les 470 dépêches des ambassadeurs de Venise au Doge (1786-1795)*, Paris, Robert Laffont, 1997.
- FRAKNOI Vilmos (éd.), « Relationes Cardinalis Buonvisi », *Monumenta Vaticana Hungariae*, II, Budapest, 1888.
- FRESCHOT Camille OSB, *Mémoires de la cour de Vienne, contenant les remarques d'un voyageur curieux sur l'état présent de cette cour et sur ses intérêts*, Cologne, G. Étienne, 1705.
- GUARIENT UND RÄÄLL Franz Anton Edler von (éd.), *Codex Austriacus ou Codicis Austriaci ordine alphabetico compilati pars prima et secunda*, Wien, Druck von Koll, 1704.
- HARTMANN Peter Claus, *Das Steuersystem der Europäischen Staaten am Ende des Ancien Régime. Eine offizielle französische Enquete (1763-1768), Dokumente, Analyse und Auswertung. England und die Staaten Nord- und Mitteleuropas, Beihefte der Francia*, 7, München/Zürich, Artemis, 1979, « Die deutschen und böhmischen Erbländer der Habsburger Monarchie », p. 152-198.
- HARTMANN Peter Claus (éd.), *Der Mainzer Kurfürst als Reichskanzler. Funktionen, Aktivitäten, Ansprüche und Bedeutung des zweiten Mannes im alten Reich*, Stuttgart, Steiner, 1997.
- HOHBERG Wolf Helmhard von, *Georgica curiosa aucta, das ist umständlicher Bericht und klarer Unterricht von dem vermehrten und verbesserten adelichen Land- und Feldleben*, Nürnberg, Endter, 1682, réed. Wien, Karolinger Verlag, 1995.
- HÖRGNIK Philipp Wilhelm von, *Österreich über alles, wann es nur will, Das ist wohlmeinender Fürschlag wie mittelst einer wohlbestellten Lands-Oeconomie, die Kayserl. Erbland in kurzem über alle andere Staat von Europa zu erheben und mehr als einiger derselben von denen andern Independent zu machen*, Wien, Erbland Wolfahrt, 1684, 4^e éd., Frankfurt, 1754.
- KALLBRUNNER Joseph (éd.), *Kaiserin Maria-Theresias politisches Testament*, München, Oldenburg, 1952.
- KALISTA Zdeněk, *Korespondence císaře Leopolda I. s Humprechtem Janem Černínem z Chudenic*, Praha, Česká akademie věd a umění, 1936.
- KECSKEMÉTI Charles, *Notes, Rapports et témoignages français sur la Hongrie (1717-1809)*, Paris/Budapest, Szeged, 2006.

- KLANICZAY Tibor (éd.), *Zrínyi Miklós összes művei (Œuvres complètes de Nicolas Zrínyi)*, Budapest, Szépirodalmi Könyvkiadó, 1958, 2 vol.
- KLOCK Gaspard, *Tractatus iuridico-politico-polemico-historicus de Aerario sive censu per honesta media absque divexatione Populi licité conficiendo lib. II.*, Nürnberg, Wolfgang Endter, 1651.
- KLOPP Onno (éd.), *Corrispondenza epistolare tra Leopoldo I., imperatore, ed il P. Marco d'Aviano, ... dai manoscritti originali tratta e pubblicata da Onno Klopp*, Graz, Styria, 1888.
- KLUETING Harm (éd.), *Der Josephinismus. Ausgewählte Quellen zur Geschichte der thesesianisch-josephinischen Reformen. (Ausgewählte Quellen zur deutschen Geschichte der Neuzeit, «Freiherr-vom-Stein-Gedächtnisausgabe», 12a)*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1995.
- KOLLONICH, Cardinal Leopold, *Le Plan de réorganisation de la Hongrie (1688)*, éd. Jean Béranger, Paris, Champion, 2011.
- KREUTEL Richard (éd.), *Im Reiche des goldenen Apfels. Des türkischen Weltenbummlers Evliyâ Celebi denkwürdige Reise in das Giaurenland und in die Stadt und Festung Wien anno 1665. Übersetzt, eingeleitet und erklärt von Richard F. Kreutel*, Graz/Wien/Köln, Styria, 1957.
- LE BRET Cardin, *De la souveraineté du roi*, Paris, J. Quesnel, 1632.
- LEVINSON Arthur (éd.), *Nuntiaturberichte vom Kaiserhofe Leopolds I. (1657, Februar bis 1669, Dezember)*, AÖG, 103, 1913, p. 547-841.
- , *Nuntiaturberichte vom Kaiserhofe Leopolds I. (1670, Mai bis 1679, August)*, AÖG, 106, 1918, p. 495-728.
- MAASS Ferdinand, *Der Josephinismus: Quellen zu seiner Geschichte in Österreich 1760-1850; amtliche Dokumente aus dem Haus-, Hof- und Staatsarchiv und dem Allgemeinen Verwaltungsarchiv in Wien, Fontes Rerum Austriacarum, II, t. 71-74*, Wien, 1951-1957, 5 vol.
- MARKÓ Árpád (éd.), *Corpus Juris Hungarici, Magyar Törvény Tar, 1000-1918*, Budapest, Franklin Társ, 1897, t. IV, 1657-1740.
- MARSINA Richard et KUSIK Michal (éd.), *Urbáre feudálnych panstiev na Slovensku (16.-17. storočie)*, Bratislava, SAV, 1959, 2 vol.
- METTERNICH prince Clément de, *Mémoires, documents et écrits divers. 1^{re} partie, Depuis la naissance de Metternich jusqu'au Congrès de Vienne : 1773-1815, laissés par le prince de Metternich... publiés par son fils, le prince Richard de Metternich*, t. 1, Paris, Plon, 1881.
- MONTESQUIEU, *Voyage de Gratz à La Haye*, dans *Œuvres complètes*, éd. René Caillois, Paris, Gallimard, 1949-1951, t. I, p. 663 sq.
- PATIN Charles, *Relations historiques et curieuses de voyages, en Allemagne, Angleterre, Hollande, Bohême, Suisse, etc.*, Amsterdam, P. Mortier, 1695.
- PAUR Ivan (éd.), *Csányi János krónikája 1670–1704. bevezetéssel és okmányos függelékkel*, Pesth, Magyar Történelmi Társ, t. V, 1858.

- POPE Walter, *Extract of a letter lately written from Venice by the Learned Doctor Walter Pope, to the Reverend Dean of Rippon, Doctor John Wilkins, concerning the Mine of Mercury in Friuli; and a way of producing Wind by the fall of Water*, *Philosophical Transactions of the Royal Society*, London, Royal society, 1665, n° 2, p. 21-25.
- PRIBRAM Alfred Francis (éd.), *Venetianische Depeschen vom Kaiserhofe = Dispacci da Germania / hrsg. von der Historischen Commission der Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften*, Wien, F. Tempsky, 1889-1901.
- , *Venetianische Depeschen aus dem Kaiserhofe*, 1657-1661, *Fontes Rerum Austriacarum*, II, t. I, Wien, Aus der Kaiserlich-Königlichen Hof- und Staatsdruckerei, 1901.
- , GEYER Rudolf et KORAN Franz, *Materialien zur Geschichte der Preise und Löhne in Österreich*, Wien, Carl Ueberreuters Verlag, 1938.
- PRIORATO Gualdo Galeazzo, *Historia di Leopoldo Cesare, che contiene le cose più memorabile successe in Europa dal 1656-1670*, Vienne, Hacque, 1670-1674, 3 vol.
- PUFENDORF Esaias, *Bericht über Kaiser Leopold, seinen Hof und die österreichische Politik 1671-1674*, éd. Karl Gustav Helbig, Leipzig, B.G. Teubner, 1862.
- Recueil des Instructions aux Ambassadeurs & ministres de France depuis les Traités de Westphalie jusqu'à la Révolution*, t. I, *Autriche*, éd. Albert Sorel, Paris, F. Alcan, 1884, t. III, *La Diète germanique*, éd. Bertrand Auerbach, Paris, F. Alcan, 1889, t. XXV, *Angleterre*, éd. Pierre Vaucher, Paris, CNRS, 1954, t. XXVIII/1-3, *Trèves, Cologne, Mayence*, éd. Georges Livet, Paris, CNRS, 1966.
- REDLICH Oswald (éd.), « Princeps in compendio. Ein Fürstenspiegel vom Wiener Hofe aus dem XVII. Jahrhundert », *Monatsblatte des Vereines für Landeskunde von Niederösterreich*, 5, 1906, p. 1-20.
- RINCK Gottlieb Eucharius, *Leopold des Grossen Römischen Kaysers Leben und Thaten*, Leipzig, Fritschius, 1708, 1 vol.
- ŠIŠIĆ Ferdo, *Hrvatski saborski spisi/Acta comitialia regni Croatiae, Dalmatiae et Slavoniae, 1526-1630*, Zagreb, Dionička tiskara-Lav., 1912, 5 vol.
- SCHRÖDER Wilhelm von, *Fürstliche Schatz- und Rentkammer*, Leipzig, Gehrard, 1686.
- SRBIK Heinrich Ritter von, *Wilhelm von Schröder, ein Beitrag zur Geschichte der Staatswissenschaften*, Wien, Hölder in Komm., 1910.
- Theatrum Europæum*, Francofurti, Merian, 1655 -1705, t. VII à XV.
- VAN ANTAL G., PATER Jan C. H. de (éd.), *Weensche Gezantschapsberichten van 1670 tot 1720*, Gravenhage, Rijks Geschiedkundige Publicatien 67 und 79, 1929, t. 1.
- VELTZÉ Alois (éd.), *Ausgewählte Schriften des Raimund Fürsten Montecuccoli*, Wien/ Leipzig, Braumüller, 1899-1900, 4 vol., t. III : *L'Ungheria nell'anno 1677*.
- WALTER Friedrich (éd.), *Die Geschichte der österreichischen Zentralverwaltung 1780-1848* (en abrégé ÖZV), 1^{re} partie : *Die Zeit Josephs II. und Leopolds II. (1780 - 1792)*, Wien, Holzhausen, 1950.
- WEGENER Johann E., *Cconomia Bohemo Austriaca, mit angehengten Tugendt-Spiegel der Hoff-Bedienten*, Prag, Academische Druckery, 1666.

WERBÖCZI István, *Corpus Juris Hungarici, Seu Decretum Generalé Inclyti Regni Hungáriái, Partiumque Eidem Annexarum, In Tres Tomos Distinctum : Nunc denuó Recusum, Omnibusque Novellis, Articulis, Quae in prioribus Editionibus deerant, adauctum. Tomus Primus Continens Opus Tripartitum, Juris Consuetudinarii Ejusdem Regni. Authore Stephano de Werböcz, &c, Tyrnaviae, Typis Academicis per Joannem Andreám Hörmann, 1516, rééd. Tótfalusi Kis Miklós, Kolozsvár (Cluj), Ex Officina Nicolai K. de M. Tótfalu, 1698.*

OUVRAGES ET ARTICLES

ARNETH Alfred Ritter von, *Geschichte Maria-Theresias*, Wien, Wilhelm Braumüller, 1863-1879, 10 vol.

–, *Joseph II und Leopold von Toscana: Ihr Briefwechsel von 1781-1790*, Wien, Wilhelm Braumüller, 1872.

ASH Ronald et DUCHHARDT Heinz (dir.), *Der Absolutismus, ein Mythos?*, Wien, Böhlau, 1996.

BARBOUR Violet, *Capitalism in Amsterdam in the 17th Century*, Baltimore, Johns Hopkins UP, 1950.

BARDET Jean-Pierre et DUPÂQUIER Jacques (dir.), *Histoire des populations de l'Europe*, Paris, Fayard, 1997-1998, t. I, p. 533-553.

BEALES Derek, *Joseph II, In the shadow of Maria Theresa 1741-1780*, t. 1-2, Cambridge/ Melbourne/Sidney, Cambridge UP, 1987-2009.

BEER Adolf, « Die Finanzverwaltung Österreichs 1749-1816 », *MIÖG*, 15, 1894, p. 237-366.

BENDA Kalman et PÉTER Katalin, *Magyarország Történeti Kronológiája*, Budapest, Akadémiai Kiadó, 1982.

BENEDIKT Heinrich, *Das Königreich Neapel unter Kaiser Karl VI*, Wien, Manz, 1927.

BÉRENGER Jean, « Une tentative de rapprochement entre la France & l'empereur : le traité de partage secret de la succession d'Espagne du 19 janvier 1668 », *Revue d'histoire diplomatique*, 1965, p. 291-314.

–, « La Hongrie des Habsbourg au XVII^e siècle : République nobiliaire ou Monarchie limitée ? », *Revue historique*, 1967, fasc. 483, p. 31-53.

–, « Le Conseil d'État autrichien & la politique financière de l'empereur au XVII^e siècle », *Journal des savants*, 1971, p. 136-160.

–, « Public Loans and Austrian Policy in the Second Half of the Seventeenth Century », *The Journal of European Economic History*, Rome, 1973/2, p. 657-670.

–, « Les juifs et l'antisémitisme dans l'Autriche du XVII^e siècle », dans *Études européennes. Mélanges offerts à V.-L. Tapié*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1973, p. 181-192.

–, *Les Gravamina. Remontrances des Diètes de Hongrie de 1655 à 1681. Recherches sur les fondements du droit d'État*, Paris, PUF, 1973.

- , « La capitulation de Strasbourg et les alliances françaises en Europe orientale », *Annuaire de la société des amis du Vieux Strasbourg 1681-1981*, Strasbourg, 1982, p. 15-24.
- , « La révolte paysanne de Basse-Autriche de 1597 », *Revue d'histoire économique & sociale*, 53, 1975, p. 467-492.
- , *Finances & absolutisme autrichien dans la seconde moitié du XVIII^e siècle*, Paris, Imprimerie nationale, 1975.
- , « Les causes économiques de l'insurrection de François II Rákóczi », *Nouvelles études hongroises*, Budapest, 1976, p. 209-215.
- , « Resistenza dei ceti alle riforme nell'Impero 1680-1700 », dans Pierangelo Schiera (dir.), *La Dinamica statale austriaca nel XVIII e XIX secolo*, Bologna, Il Mulino, 1981, p. 19-64.
- , « À propos d'un ouvrage récent : les finances de l'Autriche à l'époque baroque (1650-1740) », *Histoires, économies, sociétés*, 1982, p. 221-245.
- , « Fiscalité et économie en Autriche. XVI^e-XVII^e siècles », dans *États, fiscalités, économies*, Actes du 5^e Congrès de l'association française des historiens économistes, 1983, Paris, Publications de la Sorbonne, 1985, p. 13-35.
- , « Le redressement économique autrichien sous le règne de Léopold I^{er} (1657-1705) », *Études danubiennes*, t. I, 1985, p. 5-24.
- , « L'effort de guerre de la Monarchie autrichienne pendant la guerre de la Ligue d'Augsbourg (1689-1697) », dans Jules Maurin (dir.), *L'Économie de guerre du XVI^e siècle à nos jours*, Montpellier, Centre d'histoire militaire et d'études de défense nationale, 1989, p. 13-26.
- , *Histoire de l'Empire des Habsbourg de 1273 à 1918*, Paris, Fayard, 1990.
- , « L'idée de nation en Hongrie au XVII^e siècle », *XVII^e siècle*, 2, 1992, p. 345-362.
- , « Le siège de Mantoue 1629-1630 », dans *Société, politique, culture en Méditerranée occidentale, XVI^e-XVIII^e siècles : mélanges en l'honneur du professeur Anne Blanchard*, Montpellier, Impr. Université Paul-Valéry-Montpellier III, 1993, p. 242-267.
- , « Samuel Oppenheimer », *XVII^e siècle*, 1994/2, p. 223-246.
- , « La musique italienne à la cour de l'empereur Léopold I^{er} (1657-1705) », dans Pierre Guillot et Louis Jambou (dir.), *Histoire, Humanisme & Hymnologie. Mélanges offerts au Professeur Édith Weber*, Paris, PUPS, 1997, p. 39-46.
- , « La Monarchie universelle de Charles Quint », dans Klaus Malettke (dir.), *Imaginer l'Europe*, Paris, Belin, 1998, p. 71-91.
- (dir.), *La Révolution militaire en Europe (XV^e-XVIII^e siècles)*, Paris, Économica, 1998.
- , « Les villes minières de Slovaquie », dans Jean-Pierre Poussou & Alain Lottin (dir.), *Naissance & développement des villes minières en Europe*, Arras, Presses université Artois, 2004, p. 195-214.
- , *L'Empereur Léopold I^{er} (1640-1705) fondateur de la puissance autrichienne*, Paris, PUF, 2004.

- , « La maison de l'empereur Léopold I^{er} dans les années 1670 », dans Jean-Pierre Poussou (dir.), *Monarchies, noblesses & diplomaties européennes. Mélanges en l'honneur de Jean-François Labourdette*, Paris, PUPS, 2005, p. 319-331.
- , *Joseph II d'Autriche serviteur de l'État (1741-1780)*, Paris, Fayard, 2007.
- , « Les assemblées de notables (*Concursus palatinales*) de 1696 et 1698. Un substitut de diète à la fin du règne de Léopold I^{er} ? », dans *Mélanges Péter Katalin*, Budapest, 2007.
- , « La langue française en Autriche dans la première moitié du xviii^e siècle », dans *Mélanges Vier*, Paris, Klincksieck, 1972, p. 475-481.
- , *La Hongrie des Habsbourg*, t. I, 1526-1790, Rennes, PUR, 2010.
- & Kecskeméti Charles, *Parlement & vie parlementaire en Hongrie (1608-1918)*, Paris, Honoré Champion, 2005.
- BIBL VIKTOR, « Die katholischen und protestantischen Stände Nieder-Österreich im xvii. Jahrhundert », *Jahrbuch für Landeskunde Nieder-Österreich*, NF 2, t. II, 1903, p. 166-324.
- BIDERMANN Hermann Ignaz, *Geschichte der österreichischen Gesamt-Staats-Idee, 1526-1804*, Innsbruck, Wagner, 1867-1889.
- , *Die Wiener Stadtbank*, AÖG, 20, Vienne, 1859, p. 341-445.
- BITTNER Ludwig, « Das Eisenwesen in Innerberg-Eisenerz bis zur Gründung der Innerberger Hauptgewerkschaft im Jahre 162 », AÖG, 89, p. 451-646.
- BONIS György, « The Hungarian feudal Diet (13th-18th Centuries) », *Recueils de la Société Jean Bodin*, 25, 1965, p. 287-307.
- BRAUBACH Max, *Prinz Eugen von Savoyen*, Wien/München, Neudruck, 1963-1965, 5 vol.
- BRUCKMÜLLER Ernst, *Histoire sociale de l'Autriche*, Paris, Fondation de la MSH, 2003, traduction de *Socialgeschichte Österreichs*, Wien/München, Herold, 1985.
- BRUNNER Otto, « Das Archiv der Niederösterreichischen Kammer und des Vizedoms in Österreich unter der Enns und seine Bedeutung für die Landesgeschichte », *Jahrbuch für Landeskunde von Niederösterreich*, NF 29, 48, 1944, p. 144-166.
- BUFFE Noël, *Les Marines du Danube (1526-1918)*, Panazol, Lavauzelle, 2011.
- BURDOVA Pavla, « Poméry namezdne pracujících v Zemedelství na mnichovohradistsku po tricetiletí valce » (« Les domaines de Mnichohradec après la guerre de Trente Ans »), *Sborník archivních prací*, IV, 1954, p. 99-119.
- CERMAN Ivo, « Aufgeklärtes Ständetum ? Die Verfassungsdiskussion in Böhmen 1790-1791 », dans Roland Gehrke (dir.), *Aufbrüche in die Moderne. Frühparlamentarismus zwischen altständischer Ordnung und monarchischem Konstitutionalismus 1750-1850. Schlesien – Deutschland – Mitteleuropa*, Köln/Weimar/Wien, Neue Forschungen zur Schlesischen Geschichte, 2005, p. 179-204.
- CHALINE Olivier, *La bataille de la Montagne Blanche (8 novembre 1620). Un mystique chez les guerriers*, Paris, Noesis, 1999.

- CZOERNIG Carl, *Statistisches Handbüchlein für die österreichische Monarchie*, Wien, Prandel & Meyer, 1861.
- DICKSON Peter George Muir, *Finance and Government under Maria-Theresia 1740-1780*, Oxford, Clarendon Press, 1987, 2 vol.
- DURAND Yves, « Mémoires de Jean Joseph de Laborde, fermier général et banquier de la Cour », *Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, Paris, 1971, p. 73-162.
- ELEKES Lajos, « Système diétal des Ordres et centralisation dans les États féodaux », dans György Székely et Erik Fügedi (dir.), *La Renaissance et la Réformation en Pologne et en Hongrie (1450-1650)*, Budapest, Akadémiai kiadó, 1963, p. 331-395.
- ELVERT Christian d', *Zur Österr. Verwaltungsgeschichte mit besonderer Rücksicht auf die Böhmisches Länder*, Brno, C. Winiker, 1880.
- EMBER Gyözö, *Az újkori magyar közigazgatás története Moháctól a török kiűzéséig (Histoire administrative de la Hongrie moderne, de la bataille de Mohács à l'expulsion des Turcs de Hongrie)*, Budapest, MOL, 1946.
- ERNST Hildegard, *Madrid und Wien 1632-1637. Politik und Finanzen zwischen Philipp IV und Ferdinand II*, Münster, Aschendorff, 1991.
- ERNSTBERGER Anton, *Hans de Witte, Finanzmann Wallensteins*, Wiesbaden, Steiner Verlag, 1954.
- EVANS Robert J. W., *The Making of The Habsburg Monarchy 1500-1700*, London, Oxford UP, 1979.
- FELLONI Giuseppe, *Gli Investimenti finanziari genovesi in Europa tra il Seicento e la Restaurazione*, Milano, A. Giuffrè, 1971.
- FRANZL Johann, *Ferdinand II. Kaiser im Zwiespalt der Zeit*, Graz/Wien/Köln, Styria, 1978.
- FRIED Pankraz, « Zur Geschichte der Steuer in Bayern », *Zeitschrift für bayerische Landesgeschichte*, t. XXVII, 1964, p. 570-599.
- FRIESS Godfried E., « Scheibbs und die Eisenindustrie des Oescher Gebietes », *Blätter des Vereins für Landeskunde Österreichs*, t. XII, 1868, p. 233-244.
- GINDELY Anton, « Geschichte der böhmischen Finanzen 1526-1618 », *Denkschriften der Wiener Akademie der Wissenschaften Histor-Filol. classe B*, Wien, 1869, t. 18, p. 89-170.
- GLASSL Horst, *Das Österreichische Einrichtungswerk in Galizien (1772-1790)*, Wiesbaden, Hassarowitz, 1975.
- GRÜLL Georg, « Der erste oberösterreichische Tabak. Ein Ausschnitt aus der Geschichte der Herrschaft Schwertberg », *Oberösterreichische Heimatblätter*, 1, 1947, p. 336-340.
- , *Die Robot in Oberösterreich [Geleitwort von Erich Trink]*, Linz, Oberösterreichisches Landesarchiv, 1952.
- GRÜNBERG Carl, *Die Bauernbefreiung und die Auflösung des gutsherrlichbäuerlichen Verhältnisses in Böhmen, Mähren und Schlesien*, Leipzig, Duncker und Humblot, 1894, 2 vol.

- GRÜNWARD Max, *Samuel Oppenheimer und sein Kreis (ein Kapitel aus der Finanzgeschichte Österreichs)*, Wien/Leipzig, Wilhelm Braumüller, 1913.
- GRUNZEL Josef, « Die Reichenberger Tuchindustrie in ihrer Entwicklung vom zünftigen Handwerk zur modernen Großindustrie », *Beiträge zur Geschichte der Deutschen Industrie in Böhmen*, t. V., Prag, 1898.
- GUTKAS Karl, « Stadt und Herrschaft in Nieder-Österreich im 16. und 17. Jahrhundert », dans *Bericht über den 8. österreichischen Historikertag (Actes du colloque des historiens autrichiens)*, Wien, Veröffentlichungen des Verbandes österreichischer Geschichtsvereine 16, 1965, p. 59-76.
- , *Geschichte des Landes Niederösterreich*, St. Pölten/Wien, Niederösterreichisches Pressehaus Verlag, 1973.
- HACK Irmgard, « Der Messerhandel der Stadt Steyr bis zum Ausgang des 17. Jahrhunderts », *Oberösterreichische Heimatblätter*, t. VI, 1952, p. 1-15.
- HAMANN Brigitte (dir.), *Die Habsburger. Ein biographisches Lexikon*, Wien, Überreuter, 1990.
- HANTSCH Hugo, *Die Geschichte Österreichs*, Graz, Styria steirische Verlagsanstalt, 1955, 2 vol.
- HARTMANN Peter Claus (dir.), *Der Mainzer Kurfürst als Reichserzkanzler. Funktionen, Aktivitäten, Ansprüche und Bedeutung des zweiten Mannes im Alten Reich*, Stuttgart, Geschichtliche Landeskunde, 45, 1997.
- HASSINGER Herbert, « Die erste Wiener orientalische Handelskompagnie 1667-1683 », *Vierteljahrschrift für Sozial- und Wirtschaftsgeschichte*, 35, 1942, p. 1-53.
- , *Johann Joachim Becher 1635-1682. Ein Beitrag zur Geschichte des Merkantilismus*, Wien, Holzhausen, 1951.
- HATTON Ragnhild (dir.), *Louis XIV and Europe*, London/Columbus, Mac Millan/Ohio State UP, 1976.
- HASELSTEINER HORST, « Wehrverfassung und personelle Heeresergänzung in Ungarn zwischen Herrscherrecht und ständischem Konstitutionalismus. Zur Rekrutierungsfrage unter Maria-Theresia und Joseph II », dans Anna Drabek, Richard Plaschka, Adam Wandruszka (dir.), *Ungarn und Österreich unter Maria Theresia und Joseph II. Neue Aspekte im Verhältnis der beiden Länder. Texte des 2. österreichisch-ungarischen Historikertreffens*, Wien, Verlag der Österreichischen Akademie der Wissenschaften, 1982, p. 100-120.
- HELLBLING ERNST C., *Österreichische Verfassungs- und Verwaltungsgeschichte, ein Lehrbuch für Studierende*, Wien, Springer-Verlag, 1956.
- HOENSCH JÖRG, *Geschichte Böhmens. Von der slawischen Landnahme bis in 20. Jahrhundert*, München, C. H. Beck Verlag, 1987.
- HOFFMANN VIKTOR, « Die Linzer Wollenfabrik. Gründung und Schicksal der Fabrik 1672-1721 », *AÖG*, 108, p. 355-488.
- HOLL BRIGITTE, *Hofkammerpräsident Gundaker Thomas Graf Starhemberg und die österreichische Finanzpolitik der Barockzeit (1703-1715)*, *AÖG*, 132, Wien, 1976.

- HOLZMAIR Eduard, « Studien zum Münzwesen Leopold I. », *Numismatische Zeitschrift*, 69, Wien, 1936, p. 82-85.
- , « Geld und Münze unter Kaiser Leopold I. », *Mitteilungen des Instituts für Österreichische Geschichtsforschung*, 60, 1952, p. 238-250.
- HRADSKY E., *Geschichte der Österreichischen Finanzwache (1526-1916)*, Prerau, 1917.
- INGRAO Charles W., *In Quest and crisis: Emperor Joseph I and the Habsburg Monarchy*, West Lafayette (Ind.), Purdue UP, 1979, « Hungary: The Rákóczi Rebellion », p. 123-160.
- JANACEK Josef, « Die Fugger und Joachimsthal », *Historica*, vol. VI, 1963, p. 109-113.
- JÈZE Gaston, *Traité de science des finances : le budget*, Paris, Giard & Brière, 1910.
- JUHÁSZ Lajos, « A porta Torténete » (« Histoire de la porta »), *Szazadok*, LXX, Budapest, 1936, p. 497-578.
- JUNGWIRTH Helmut, « Das Geldwesen unter Joseph II », *Katalog der Niederösterreichischen Landesausstellung: Österreich zur Zeit Kaiser Josephs II. Mitregent Kaiserin Maria Theresias, Kaiser und Landesfürst*, Stift Melk 29. März bis 2. November 1980, Wien, Katalog des Niederösterreichischen Landesmuseums, 1980, p. 67-69.
- KALDY-NAGY Gyula, « Two Sultanic Hass Estates in Hungary during the XVIth and XVIIth Centunes », *Acta Orientalia*, XIII, Budapest, 1961, p. 31-62.
- KALISTA Zdeněk (éd.), *Korespondence císaře Leopolda I. s Humprechtem Janem Černínem z Chudenic*, Praha, Týž, 1936.
- KALLBRUNNER Annemarie, « Zur Geschichte der Kleisenenindustrie des Oberen Ybbstaales », *Unsere Heimat*, t. X, 1937.
- KANN Robert A., *A Study in Austrian Intellectual History*, New York, Frederick A. Praeger, 1960, « Political Economy and social Welfare », p. 174-181.
- KAUFMANN, *Samson Wertheimer, der Oberhoffaktor und Landesrabbiner (1658-1724) und seine Kinder*, Wien, Friedrich Beck, 1888.
- KECSKEMÉTI Charles, « Homályzónák: a zsidók középeurópai történetének néhány tisztázandó kérdése. (Vázlat) », *Ætas*, 2006/1, p. 100-113.
- KELENIK Josef, « The Military Revolution in Hungary », dans Géza Dávid & Pál Fodor (dir.), *Ottomans, Hungarians, and Habsburgs in Central Europe: The Military Confines in the Era of Ottoman Conquest (The Ottoman Empire and its Heritage), Politics, Society and Economy*, n° 20, Leiden/Boston/Köln, Brill, 2000, p. 130-137.
- KELLENBENZ Hermann, *Der Merkantilismus und die soziale Mobilität in Europa*, Wiesbaden, Steiner, 1965.
- KENYERES István, « A várbirok szerepe a 16. századi magyarországi végyárrendszer ellátásában. Katonai elképzelések az egri és a szatmári vár fenntartására », dans Tivadar Petercsák & Mátyás Berecz (dir.), *Végyár és ellátás a XVI-XVII. században*, Eger, Studia Agriensia, 2002, p. 131-181.
- , « Die Finanzen des Königreichs Ungarn in der zweiten Hälfte des 16. Jahrhunderts », dans Friedrich Edelmayer, Maximilian Lanzinner, Peter Rauscher (dir.), *Finanzen und Herrschaft. Materielle Grundlagen fürstlicher Politik in den habsburgischen Ländern*

und im Heiligen Römischen Reich im 16. Jahrhundert, Wien/München, Oldenbourg, 2003, p. 84-122.

KLÍMA Arnošt, *Manufakturní Období v Čechách (Le Développement manufacturier en Bohême)*, Praha, Nakladatelství Československé Akademie Věd, 1955.

–, « Zur Frage des Übergangs vom Feudalismus zum Kapitalismus in der Industrieproduktion in Mitteleuropa (vom 16. bis zum 18. Jh.) », dans Karl Obermann (dir.), *Probleme der Ökonomie und Politik in den Beziehungen zwischen Ost- und Westeuropa vom 17. Jahrhundert bis zur Gegenwart*, Berlin, Rütten und Loening, 1960, p. 110-111.

–, « Mercantilism in the Habsburg Monarchy with special reference to the Bohemian Lands », trad. A. Teichova, *Historica*, 11, 1965, p. 112-118.

– et MACUREK Jan, « La question de la transition du féodalisme au capitalisme en Europe centrale (16^e-18^e siècles) », dans *International Congress of Historical Sciences, Stockholm 1960, Rapports*, IV, *Histoire moderne*, Göteborg, Almqvist & Wiksell, 1960, p. 84-105.

510

KLINGENSTEIN Grete & SZABO Franz A. J. (dir.), *Staatskanzler Wenzel Anton Kaunitz-Rietberg 1711-1794. Neue Perspektive zu Politik und Kultur der europäischen Aufklärung*, Graz/Esztergom/Paris/New York, Schnider, 1996.

KLINGER Thibaut, « Évaluer les seigneuries de la noblesse austro-bohême à l'époque moderne : l'exemple des domaines de la famille Colloredo », *Histoire, économie, sociétés*, 2007/3, p. 59-86.

KOČÍ Josef, POLIŠENSKÝ Josef, ČECHOVÁ Gabriela (dir.), *Documenta bohemica bellum tricennale illustrantia*, Praha, Československá akademie věd. Archivní správa České Socialistické Republiky, vol. IV, *Der Grosse Kampf um die Vormacht in Europa*, 1978.

KOLLMAN Josef, *Der Dänisch-Niederdeutsche Krieg und der Aufstieg Wallensteins 1625-1630*, Praha, Academia, 1974.

KÖPECZI Béla, *La France et la Hongrie au début du XVIII^e siècle. Étude d'histoire des relations diplomatiques et d'histoire des idées*, Budapest, Akadémiai Kiadó, 1971.

– et alii, *Histoire de la Transylvanie*, Budapest, Akadémiai Kiadó, 1992.

KOVACSICS József (dir.), *Magyarország történeti demografiája (Histoire démographique de la Hongrie)*, Budapest, Közgazd. és Jogi Kvk., 1963.

KROISSMAYR Martin, « Geschichte der Herrschaft Walpersdorf », *Jahrbuch für Landeskunde Niederösterreich*, nouvelle série, III, 1904, p. 13-14.

KUBAT Jaroslav, « Příspěvek k dějinám dolování u nás v 16 », *Sborník archivních Prací*, t. VII, 1957, n° 2, p. 177-223.

LEBEAU Christine, *Aristocrates et grands commis à la Cour de Vienne (1748-1791). Le modèle français*, Paris, CNRS, 1996.

–, « Échanger des modèles dans la république des administrateurs au XVIII^e siècle : des cadastres italiens au cadastre joséphiste », dans Mireille Touzery (dir.), *De l'estime au cadastre en Europe : l'époque moderne*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2007, p. 247-263.

- LEITICH Ann Tizia, *Vienna Gloriosa, Weltstadt des Barock*, Wien, Wilhelm Andermann Verlag, 1947.
- LICHTENBERGER Elisabeth, *Die Wiener Altstadt. Von der mittelalterlicher Bürgerstadt zur City*, Wien, Franz Deuticke Verlag, 1997, 2 vol.
- LOEHR August O. von, « Die Finanzierung des siebenjährigen Krieges », *Numismatische Zeitschrift*, 58, Wien, 1925, p. 95-110.
- MAC KAY Derek, *Prince Eugene of Savoy*, London, Thames and Hudson, 1977.
- MAKKAI László, *Histoire de Transylvanie*, Paris/Budapest, PUF/Athenaeum, 1946.
- MANTRAN Robert, *Istanbul au siècle de Soliman le Magnifique*, Paris, Hachette, 1994.
- MARCZALI Henrik, *Hungary in the 18th century*, Cambridge, Cambridge UP, 1910.
- MARSINA Richard, *Urbáre feudálnych panstiev na Slovensku (16. storočie)*, Bratislava, Michal Kušík, 1959.
- MARTÍN Felipe Ruiz, « Las finanzas españolas durante el reinado de Felipe II », *Cuadernos de historia, Anexos de la revista Hispania*, 2, 1968, p. 109-173.
- MAURER Josef, *Cardinal Leopold Graf Kollonitsch*, Innsbruck, Rauch, 1879.
- et FRIESS Godfried Edmund, « Geschichte des k.k. Lustschlosses Schloßhof und des Marktes Hof an der March », *Blätter des Vereins für Landeskunde Nieder Österreich*, XXIII, Wien, 1889, p. 56-100, 209-262 et 437-467.
- MECENSEFFY Grete, « Im Dienste dreier Habsburger. Leben und Wirken des Fürsten Johann Weikhard Auersperg (1615-1677) », *AÖG*, 114, 1938, p. 295-509.
- MENSI FRANZ von, *Geschichte der direkten Steuern in Steiermark*, Graz/Wien, Styria, 1919.
- , *Geschichte der Finanzen Oesterreichs von 1701 bis 1740, nach archivalischen Quellen*, Wien, Manz, 1890.
- MITROFANOV Paul von, *Joseph II. Seine politische und kulturelle Tätigkeit*, Wien, Stern, 1910, t. I, p. 359.
- MÜLLER Johann, *Zacharias Geizkofler (1560-1617) des Heiligen Römischen Reiches Pfennigmeister und Oberster Proviantmeister im Königreich Ungarn*, Baden bei Wien, Veröffentlichungen des Wiener Hofkammerchivs, 3, 1938.
- NAGY Istvan, *A magyar kamara 1686-1848*, Budapest, Akadémiai Kiadó, 1971.
- NIEDERKORN Jan Paul, « Die europäischen Mächte und der Lange Türkenkrieg Kaiser Rudolfs II (1593-1606) », *AÖG*, 135, Wien, 1993, p. 189-213.
- NOUZILLE Jean, *Histoire de frontières : la frontière militaire austro-turque*, Paris, Berg International, 1990.
- , *Le Prince Eugène de Savoie et le sud-est européen (1683-1736)*, Paris, Champion, 2012.
- OBERLEITHNER Karl, « Österreichisches Finanzen- und Kriegswesen unter Ferdinand I: 1522-1564 », *AÖG*, 22, p. 1-233.
- Österreich zur Zeit Kaiser Josefs II. Mitregent Kaiserin Maria-Theresias, Kaiser und Landesfürst, Katalog der Nieder-Österreichische Landesausstellung in Melk*, NF 95, Wien, 1980.

- OTRUBA Gustav, « Die Anfänge und die Entwicklung der Industrie in Nieder-Österreich », *Unsere Heimat*, nouvelle série, t. 24, Wien, 1953, p. 73-85.
- , « Staatshaushalt und Staatsschuld unter Maria-Theresia und Joseph II. », dans Richard Georg Plaschka et Grete Klingenstein (dir.), *Österreich im Europa der Aufklärung. Kontinuität und Zäsur zur Zeit Maria Theresias und Joseph II.*, Wien, Verlag der Österreichischen Akademie der Wissenschaften, 1985, t. 1, p. 197-249.
- PACH Zsigmond Pal, *Die ungarische Agrarentwicklung im 16-17. Jahrhundert. Abbiegung vom westeuropäischen Entwicklungsgang*, Budapest, Akadémiai Kiadó, 1964.
- PALFFY Géza, « Kriegswirtschaftliche Beziehungen zwischen der Habsburgermonarchie und der ungarischen Grenze gegen die Osmanen in der 2. Hälfte des 16. Jahrhunderts », *Ungarn-Jahrbuch*, München, 2005, p. 17-40.
- , « Le développement du système des magasins d'armement et de l'approvisionnement en matériel de guerre dans la région de l'Empire des Habsbourg », dans *Armes et culture de guerre en Europe centrale XV-XIX siècles*, Paris, Musée de l'Armée, 2008.
- , *Kingdom of Hungary and the Habsburg Monarchy in the 16th century*, New York, Columbia UP, 2009.
- PARKER Geoffrey, *The Military Revolution. Military Innovation and the Rise of the West, 1500-1800*, Cambridge, Cambridge UP, 1988.
- PEKAŘ Josef, *Ceské katastrofy 1654-1789*, Praha, Historický klub, 1932.
- PESAK Václav, *Dějiny královské české komory od roku 1527 (Histoire de la Chambre royale de Bohême)*, Praha, Sborník Archivu Ministerstva vnitra III, 1930.
- PILLICH Walter, « Ein französischer Künstler im Dienste des Wiener Hofes 1686-1740 », *Jahrbuch des Vereins für Geschichte der Stadt Wien*, t. XII, Wien, 1956, p. 131 sq.
- PLACHT Otto, *Ceske Dane 1517-1652 (Les Impôts tchèques)*, Praha, Jednota českých matematiku a fysiků, 1924.
- , *Lidnatost a společenská skladba českého státu v 16-18 století*, Praha, ČSAV, 1957.
- POLISENSKY Josef & KOLLMANN Josef, *Wallenstein Feldherr des dreißigjährigen Krieges*, Köln/Weimar/Wien, Böhlau, 1997.
- POSCH Fritz, « Die Niederländische Artaturmeisterschaft in Wiener Neustadt », *Unsere Heimat*, nouvelle série, 21, Wien, 1950, p. 46-55.
- , « Philipp Wilhelm von Hörgnik », *MIÖG*, 61, Gratz, 1953, p. 335-357.
- PRIBRAM Alfred Francis, « Die Nieder-Österreichischen Stände und die Krone in der Zeit Kaiser Leopold I », *Mitteilungen des österreichischen Instituts für Geschichtsforschung (MIÖG)*, Wien, 1893, p. 589-652.
- , *Das böhmische Commerzcollegium und seine Thätigkeit, ein Beitrag zur Geschichte des böhmischen Handels und der böhmischen Industrie im Jahrhunderte nach dem westfälischen Frieden*, Prague, Verein für Geschichte der Deutschen in Böhmen, 1898.
- , *Geschichte der Löhne und Preise in Österreich*, Wien, Carl Ueberreuters Verlag, 1938.

- RATKOS Peter, « Banskobystrické mediarske podniky za Bocskayho postvania » (« Les mines de cuivre de Banska Bystrica au temps de la révolte de Bocskai »), *Historicky Sbornik*, VIII, 1950, p. 60-64.
- RAUSCHER Peter, *Zwischen Ständen und Gläubigern. Die kaiserlichen Finanzen unter Ferdinand I und Maximilian II (1556-1576)*, Publications de l'Institut für Österreichische Geschichtsforschung, t. 41, Wien, Oldenbourg Verlag, 2004.
- , *Kaisertum und hegemoniales Königtum: Die kaiserliche Reaktion auf die niederländische Politik Philipps II. von Spanien*, dans Friedrich Edelmayer (dir.), *Hispania-Austria II. Die Epoche Philipps II. (1556-1598)*, Wien/München, Studien zur Geschichte und Kultur der iberischen und iberoamerikanischen Länder, 1999
- REDLICH Fritz, *The German Military Enterpriser and his work force*, Wiesbaden, Steiner Verlag, 1964 (4^e Beiheft du *Vierteljahrschrift für Sozial-und Wirtschaftsgeschichte Beihefte*).
- REINHARD Marcel, ARMENGAUD André et DUPÂQUIER Jacques, *Histoire générale de la population mondiale*, Paris, Montchrestien, 1968.
- REPGEN Konrad, « Ferdinand III, 1637-1657 », dans Anton Schindling, Walter Ziegler (dir.), *Die Kaiser der Neuzeit: 1519-1918, Heiliges Römisches Reich, Österreich, Deutschland*, München, C. H. Beck, 1990, p. 142-167.
- RILL Gerhard, *Fürst und Hofin Österreich*, t. 2, *Gabriel von Salamanca, Zentralverwaltung und Finanzen*, Wien, Böhlau, 2002.
- ROBERTS Michael, *The Military Revolution, 1560-1660*, Belfast, Boyd, 1955.
- ROSENTHAL Eduard, « Die Behördenorganisation Ferdinands I », *AÖG*, 69, p. 81-128.
- ROTHENBERG Günther Erich, *The Austrian Military Border in Croatia 1522-1747*, Urbana, Illinois UP, 1960.
- ROY Philippe, « La diète de 1687 », dans Daniel Tollet (dir.), *L'Europe des Diètes. Mélanges offerts à Jean Bérenger*, Paris, SEDES, 1996, p. 97-113.
- , *Louis XIV et le second siège de Vienne (1683)*, Paris, Honoré Champion, 1999.
- ROZDOLSKI Roman, *Die grosse Steuer und Agrarreform Josephs II*, Warsaw, Paistwowe Wydawnictwo Naukowe, 1961.
- SAVILLE Pierre, *Un Juif à la cour, le résident royal Berend Lehman, 1661-1730*, s.l., 1971.
- SRBIK Heinrich von, *Der staatliche Exporthandel Österreichs von Leopold I bis Maria-Theresia. Untersuchungen zur Wirtschaftsgeschichte Österreichs im Zeitalter des Merkantilismus*, Wien/Leipzig, W. Braumüller, 1907.
- SCHACHINGER Anton, « Das Kaiserliche Waldamt und die Herrschaft Purkersdorf », *Jahrbuch für Landeskunde Nieder-Osterreich*, Wien, 1944-1948, t. 29, p. 167-272.
- SCHILLING Heinz, *Höfe und Allianzen. Deutschland 1648-1763*, Berlin, Siedler Verlag, 1988.
- SCHLITTER Hanns, *Briefe der Erzherzogin Marie Christine, Statthalterin der Niederlande, an Leopold II: nebst einer Einleitung: zur Geschichte der französischen Politik Leopolds II*, *Fontes Rerum Austriacarum*, 48, Wien, Carl Gerold's Sohn, 1896.

- SCHNEE Heinrich, *Die Hoffinanz und der moderne Staat. Geschichte und system der Hoffaktoren an deutschen Fürstenhöfen im Zeitalter des Absolutismus*, Berlin/München, Duncker und Humblot, 1953-1963, 4 vol.
- SCHWARZ Henry F., *The Imperial Privy Council in the Seventeenth Century*, Cambridge (Mass.), Harvard UP, 1943.
- SCHWINKOWSKY W., « Die Reichsmünzreformbestrebungen in den Jahren 1665-1670 und der Vertrag von Zinna », *WSWG*, 14, 1918, p. 1-87.
- SZAKÁLY Ferenc, *Magyar adóztatás a török hódoltságban (La Fiscalité hongroise sous la domination turque)*, Budapest, Akadémiai Kiadó, 1981.
- SZANTAY Antal, *Regionalpolitik im alten Europa. Die Verwaltungsreformen Josephs II. in Ungarn, in der Lombardei und in den österreichischen Niederlanden (1785-1790)*, Budapest, Akadémiai Kiadó, 2005.
- TAPIÉ Victor-Lucien, *La France & les débuts de la guerre de Trente Ans*, Paris, Alcan, 1934.
- , *Monarchie et Peuples du Danube*, Paris, Fayard, 1969.
- , *L'Europe de Marie-Thérèse*, Paris, Fayard, 1973.
- TEZNER Friedrich, *Die landesfürstliche Verwaltungsrechtspflege in Österreich vom Ausgang des 15. bis zum Ausgang des 18. Jahrhunderts*, Wien, A. Hölder, 1898-1902.
- THIEL Victor, « Die katholischen und protestantischen Stände Nieder-Österreich, im 17. Jahrhundert », *Jahrbuch für Landeskunde Nieder-Österreich, nouvelle série*, t. II, Wien, 1903, p. 167-323.
- TOLLET Daniel, *Histoire des Juifs en Pologne du XVII^e siècle à nos jours*, Paris, PUF, 1992.
- , *L'Europe des Diètes. Mélanges offerts à Jean Bérenger*, Paris, SEDES, 1995.
- TOTH Ferenc, *Saint-Gothard 1664. Une bataille européenne*, Panazol, Lavauzelle, 2007.
- TRIVELLINI Anna M., *Il cardinale. Francesco Buonvisi, nunzio a Vienna (1675-1689)*, Firenze, L. S. Olschki, 1958.
- Valsecchi, Franco, « Joseph II. und die Verwaltungsreform in der Lombardei », *Historica*, dir. Hugo Hantsch, Eric Voegelin, Franco Valsecchi, Fribourg-en-Brisgau, 1965, p. 147-173.
- VARKONYI Ágnes, « Habsburg Absolutism and serfdom in Hungary at the turn of the 17th and 18th centuries », *Studia Historica*, I, Budapest, 1965, p. 354-387.
- VILFAN Sergij, « Crown, Estates and the financing of Defence in Inner Austria », dans Robert J. W. Evans et Trevor V. Thomas (dir.), *Crown, Church and Estates*, London, McMillan, 1991, p. 70-79.
- VOLF Miroslav, « Královsky důchod a uver XVI Století » (« La Chambre de Bohême et ses revenus au XVI^e siècle »), *Český časopis historický*, t. 48-49, 1947-1948, p. 110-171.
- WAGNER Georg, *Das Türkenjahr 1664. Eine europäische Bewährung. Raimund Montecuccoli, die Schlacht von St. Gotthard-Mogersdorf und der Friede von Eisenburg (Vasvár)*, Eisenstadt, 1964.
- WALTER Friedrich, *Die Theresianische Staatsreform von 1749*, Wien, Verlag filr Geschichte und Politik, 1958.

- , *Die Geschichte der österreichischen Zentralverwaltung in der Zeit Maria Theresias (1740-1780)*, Wien, Verlag Adolf Holzhausens Nachfolger, 1938.
- WANDRUSZKA Adam, *Leopold II, Erzherzog von Österreich, Großherzog von Toskana, König von Böhmen und Ungarn, Römischer Kaiser*, Wien, Herold, 1962-1963, 2 vol.
- WELLMANN Imre, « Merkantilistische Vorstellungen im 17. Jahrhundert und Ungarn », *Nouvelles études historiques hongroises*, I, Budapest, 1965, p. 315-354.
- WISNICKI Fritz, « Die Geschichte der Abfassung des Tractatus de iuribus incorporalibus », *Jahrbuch für Landeskunde Nieder Österreich*, NF 20, 2, 1927, p. 69-91.
- WYSOCKI Josef, « Die Kurmainzer Reichstagsdirektorien um 1680. Die Praxis einer Reichsinstitution », dans Johannes Bärman, Alois Gerlich & Ludwig Petry (dir.), *Festschrift Johannes Bärman*, Wiesbaden, Steiner, 1967, p. 153-167.
- WOLF Adam, « Die Hofkammer unter Leopold I. », *Sitzungsberichte der Wiener Akademie der Wissenschaften*, t. II, Wien, 1864.
- , *Fürst Wenzel Lobkowitz, erster geheimer Rath Kaiser Leopold's I., 1609-1677. Sein Leben und Wirken*, Wien, W. Braumüller, 1869.
- WOLF Jurgen R., *Steuerpolitik im schlesischen Ständestaat. Untersuchungen zur Sozial- und Wirtschaftsstruktur Schlesiens im 17. und 18. Jahrhundert*, Marburg/Lahn, Herder-Institut, 1978.
- ZÖLLNER Erich, *Geschichte Österreichs: von den Anfängen bis zur Gegenwart*, Wien, Oldenbourg Wissenschaftsverlag, 1990.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	7
Introduction	9
Définition de la Monarchie autrichienne	9
Les devoirs de la Monarchie autrichienne	12
Les moyens financiers	16
L'historiographie du sujet.....	18
À propos de trois ouvrages.....	20
 CHAPITRE I	
Les territoires des Habsbourg	29
Description de l'espace.....	30
Les Pays héréditaires.....	30
La Bohême et les pays adjacents, Moravie, Silésie, Lusace.....	33
Le royaume de Hongrie	36
La Galicie.....	38
Le Saint-Empire	38
La population	43
La diversité linguistique	46
Le pluralisme confessionnel.....	48
Les structures sociales de la Monarchie	50
L'Ordre des prélats.....	50
L'Ordre des chevaliers.....	56
Les villes.....	57
Les paysans (<i>Bauernstand</i>).....	60
Les institutions.....	63
Le gouvernement central.....	63
Les institutions représentatives : les diètes	65
 CHAPITRE 2	
Traits originaux de la vie économique.....	77
La production : le secteur primaire	77
L'agriculture	78
Les mines	82
Le mercantilisme	86
Les théories des caméralistes	86
La métallurgie et le textile.....	90

L'économie hongroise	94
L'essor du XVIII ^e siècle	95
Les compagnies de commerce.....	96
La politique monétaire	99
L'ordonnance monétaire de 1559.....	100
La dévaluation (<i>Münzcalada</i>) de Ferdinand II (1622-1623).....	102
La politique monétaire de Léopold I ^{er}	104
La dévaluation de 1693.....	106
La politique monétaire de Marie-Thérèse et de Joseph II	108
La question des salaires et des prix.....	109
La valeur de l'argent : quelques exemples de prix et de salaires	110
Prix et salaires au XVI ^e siècle	110
La conjoncture de la période 1640-1720.....	111
La conjoncture au XVIII ^e siècle	116

CHAPITRE 3

518

L'administration des finances de l'empereur. Institutions et personnel.....	119
L'administration centrale.....	119
La Chambre des Comptes de Vienne (<i>Hofkammer</i>)	119
La place de la Chambre des Comptes dans le gouvernement central de la Monarchie..	122
Les différentes caisses	125
L'administration provinciale, les chambres d'Autriche, de Bohême et de Hongrie	127
Les Pays héréditaires.....	127
Les pays de la Couronne de Bohême	131
Le royaume de Hongrie.....	133
Le personnel de la Chambre des Comptes de Vienne	136
Les présidents	137
Les conseillers	144
Le personnel subalterne	148
L'administration des États	151
Les réformes de Marie-Thérèse	159

CHAPITRE 4

Les dépenses	163
La Frontière militaire.....	163
L'organisation de la Frontière militaire.....	163
Le coût de la Frontière	165
Le financement de la Frontière	167
L'entretien de la Frontière au XVII ^e siècle	172
La Frontière militaire au XVIII ^e siècle	176
Les forteresses des Pays héréditaires	177
Les troupes de ligne	179
Le coût du simple soldat.....	179
Le prix de revient d'un régiment	184
Les dépenses de recrutement.....	188

L'introduction de la conscription.....	191
L'équipement du soldat.....	192
L'évaluation approximative des dépenses militaires.....	195
Les dépenses civiles : la Cour et l'administration	200
Les dépenses de Cour au ^{xvi} ^e siècle.....	200
L'entretien de la Cour impériale au ^{xvii} ^e siècle	202
L'évolution au ^{xviii} ^e siècle.....	207
Reversements de la pairie de la Cour.....	209
CHAPITRE 5	
Les revenus du domaine (<i>cameralia</i>).....	213
Le domaine foncier	213
Les revenus des domaines dans les pays de la Couronne de Bohême	216
Les revenus de la Hongrie	218
Les droits régaliens ou « Regalia ».....	220
La frappe de la monnaie	220
Les mines de Hongrie	221
La taxe sur les Juifs.....	222
Les gabelles	224
Les douanes et péages.....	229
Les douanes en Autriche	229
Les douanes en Hongrie	231
La politique douanière de Joseph II.....	233
Les aides (impôts sur les boissons).....	235
En Basse-Autriche	235
En Bohême.....	236
Les expédients	240
Les jeux du hasard	240
Le tabac	241
La vénalité des offices	242
CHAPITRE 6	
Les impôts directs dans la Monarchie des Habsbourg.....	249
Les impôts directs.....	251
La structure de la Contribution	251
La répartition et la perception	253
La contribution en Autriche.....	254
En Styrie	258
Les pays de la Couronne de Bohême	261
Les projets de réforme.....	267
La Moravie.....	273
La Silésie	274
L'État hongrois et l'impôt direct.....	276
Les impôts directs exceptionnels. L'impôt turc. La capitation.....	287

La capitation	290
La pression fiscale	293
La pression fiscale par province	294
La pression fiscale par groupe social	295
La pression fiscale en Basse-Autriche	299
L'évolution au XVIII ^e siècle.....	300

CHAPITRE 7

Les aides extérieures	303
L'aide du Saint- Empire dans la lutte contre les Turcs	303
Les contributions traditionnelles	304
Le produit de l'impôt turc (1540-1587)	306
Le financement de la Frontière militaire après 1576	310
Les guerres turques du XVII ^e siècle	312
L'aide du Saint-Empire dans les conflits intra-européens	316
L'aide espagnole	318
La guerre de Quinze Ans (1593-1608)	320
La guerre de Trente Ans	322
La seconde moitié du XVII ^e siècle	325
L'aide du Saint-Siège	328
La guerre de Quinze Ans (1593-1606)	328
Les guerres turques du XVII ^e siècle	331
La reconquête de la Hongrie	333
L'aide des Puissances maritimes	335
L'aide française après le renversement des alliances de 1756.....	338

520

CHAPITRE 8

Le crédit.....	341
Les aspects techniques du crédit.....	342
Le taux d'intérêt	342
Les garanties.....	342
Les anticipations	345
Le crédit à moyen terme	346
Les créanciers de la Chambre des Comptes.....	348
Les officiers de finances	348
Les banquiers	353
Les États et Ordres	355
La banque juive	362
Samuel Oppenheimer.....	362
La banque juive au XVIII ^e siècle.....	369
La Banque de la ville de Vienne.....	370
La première tentative.....	370
La seconde tentative.....	371
L' <i>Universalbanalität</i> (1715-1723)	372
Le crédit extérieur	375

CHAPITRE 9

Le déficit : fatalité, mythe ou mauvaise gestion ?	383
Un fait brut : l'impasse budgétaire	383
Les témoignages des contemporains	383
L'approche quantitative	384
Le déficit budgétaire sous Joseph II	392
L'explication	394
Les dépenses excessives	394
La corruption	395
L'explication : la complexité des structures administratives	400
La Chambre des Comptes et le budget	400
La trésorerie	401
Le contrôle	404
Le poids de la collégialité	405
La coordination des décisions	407
L'explication : le pouvoir des diètes	410

CHAPITRE 10

L'illusion des réformes	417
La réforme des techniques de gestion	417
Le budget	417
Le contrôle	419
La trésorerie	422
La réforme des institutions sous Léopold I ^{er}	423
Le Commissariat général des guerres	424
La Députation	426
La réforme de la fiscalité	430
Les fondements théoriques de la réforme	430
L'accise générale en Silésie	438
Les premières réformes de Marie-Thérèse	439
Les réformes ultérieures de Marie-Thérèse (1763-1780)	445
La réforme fiscale de 1763	449
La réforme de l'impôt foncier	458
Conclusions générales	465
Chronologie	475
Glossaire	483
Bibliographie	499
Sources imprimées	499
Ouvrages et articles	504
Table des matières	517

